

**Direction des bibliothèques**

**AVIS**

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

**NOTICE**

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

**LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE COMME PROCESSUS  
POLITIQUE ET TRANSNATIONAL**  
**Le cas d'un projet de développement Canada - Sénégal**

par  
Catherine Willis

Études internationales  
Faculté des études supérieures

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en science  
en Études internationales

Août 2007

© Catherine Willis, 2007

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

**LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE COMME PROCESSUS  
POLITIQUE ET TRANSNATIONAL**

**Le cas d'un projet de développement Canada - Sénégal**

Présenté par :  
Catherine Willis

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Graciela Ducatenzeiler  
président-rapporteur

Dominique Caouette  
directeur de recherche

Jorge Pantaleon  
membre du jury



## Résumé

L'exclusion sociale et politique qui résulte de la mondialisation économique limite le potentiel de développement des communautés. Ce constat est surtout vrai pour les communautés agricoles des pays en développement. Afin que les projets de développement agricole soient pleinement efficaces, cette exclusion doit être prise en considération. Pour comprendre cet enjeu, je propose d'étudier le rôle d'une ONG de développement vis-à-vis l'exclusion à travers un projet de développement réalisé par l'Union des Producteurs Agricoles – Développement International au Québec et deux organisations paysannes sénégalaises.

Dans un premier temps j'applique à mon cas d'étude le modèle du processus politique. Ce modèle, basé sur les mouvements sociaux, identifie les éléments permettant à une communauté d'influencer un régime politique qui lui est défavorable au niveau national ou sous-national. Dans un deuxième temps, les recherches transnationales permettent de comprendre comment les enjeux internationaux peuvent être traités au niveau national, ainsi que les atouts et les difficultés de la collaboration transnationale.

L'étude démontre que les ONG de développement peuvent influencer les éléments du modèle de processus politique. Les effets de ces changements sur les politiques n'ont pas été facilement discernables dans le cas étudié. Le cas démontre néanmoins que l'inclusion du projet dans un cadre d'action collective explicite qui relève de l'échelle internationale aide à susciter l'intérêt des participants pour le projet de développement et pour la poursuite de leurs objectifs à long terme.

**Mots clés :** développement international, agriculture, mouvements sociaux, mouvements sociaux transnationaux, Sénégal, Canada, modèle du processus politique

## Résumé (en anglais)

Economic globalisation has resulted in social and political exclusion for many communities; this has a direct impact on their development potential. This is particularly true for agricultural communities in developing countries. In order for agricultural development projects to be effective, they must help communities overcome this exclusion. This paper addresses this issue through the study of a development project by the *Union des Producteurs Agricoles – Développement International* in Quebec and two farmers' organisations in Senegal.

The paper begins by studying the project through the lens of the political process model. This model, used to study social movements, provides an understanding of the elements that allow communities to challenge unfavourable political regimes at the national or sub national level. The paper then draws on transnational social movement theory. This field has revealed how international issues can be challenged in a national setting and it has shown the benefits and difficulties associated with transnational collaboration.

The study demonstrates that foreign NGOs can influence the elements within their partner organisations that lead to political challenges. Resulting political changes, however, were not readily observed during the study. On the other hand, the inclusion of the development project within an explicit collective action frame drawn at an international scale, promotes the participants' interests in the development project and in the pursuit of long term goals.

**Key words :** international development, agriculture, social movements, transnational social movements, Senegal, Canada, political process model

## Table des matières

Résumé	iii
Résumé en anglais	iv
Table des matières	v
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	vii
Liste des sigles	viii
Remerciements	ix
<b>Introduction</b>	<b>1</b>
Le développement dans un contexte de mondialisation et d'exclusion	3
Les ONG dans le développement : acteurs pour le changement ou défenseurs du <i>statu quo</i> ?	6
Cadre d'analyse	11
Méthodologie	22
<b>Chapitre II - Contexte politique et cas d'étude</b>	<b>27</b>
Brève histoire de l'agriculture sénégalaise et du mouvement paysan Sénégalais	27
Situation actuelle : l'agriculture toujours en crise et le manque de politique agricole	32
Opportunités politiques et défis du mouvement paysan	35
Cas d'étude : Les Savoirs des gens de la terre (LSGT)	42
<b>Chapitre III - Impacts de LSGT sur les organisations et sur la micromobilisation</b>	<b>50</b>
Améliorations apportées au niveau de l'organisation des organisations paysannes	50
Le processus de micromobilisation	65
Faciliter les changements	73
Synthèse	75

<b>Chapitre IV - Au-delà de LSGT - Sa signification et ses impacts politique</b>	<b>77</b>
L'importance du cadre d'action collective dans un projet de développement	77
Le projet dans un contexte local et national	88
<b>Conclusion</b>	<b>96</b>
Synthèse des résultats	96
Acquis conceptuels	100
État de la question et pistes à poursuivre	105
<b>Sources primaires</b>	<b>108</b>
Entrevues avec les membres de l'UGPM	108
Entrevues avec les membres de la FPA	109
Entrevues avec les acteurs du milieu	110
Sources documentaires et électroniques	111
<b>Sources secondaires</b>	<b>112</b>
<b>Annexe</b>	<b>x</b>
Tableau VI - Les cinq programmes de formation et de développement du projet LSGT	xi

## Liste des tableaux

Tableau I	Les entrevues avec les membres des organisations participant au projet LSGT	25
Tableau II	Structure du mouvement paysan au Sénégal	31
Tableau III	Structures politiques au Sénégal	37
Tableau IV	Les cinq programmes de formation et de développement du projet LSGT	xi
Tableau V	Réponses des répondants du programme I à la question : « Quelles sont les idées les plus importantes que vous reteniez des formations ? »	86
Tableau VI	Réponses, par groupe thématique, des répondants du programme III à la question : « Qu'est-ce qui est le plus utile dans la formation ? »	87

## Liste des figures

Figure I	Les éléments du modèle du processus politique	13
Figure II	Carte de l'Afrique	28
Figure III	Carte des divisions administratives du Sénégal (les départements et les régions) avec les zones d'intervention du projet LSGT	48

## Liste des sigles

<b>ANCAR</b>	Agence nationale de conseil agricole et rural
<b>ASPRODEB</b>	Association sénégalaise pour la promotion des petits projets de développement à la base
<b>BM</b>	Banque mondiale
<b>CIFA</b>	Centre interprofessionnel pour la formation dans les métiers de l'agriculture
<b>CLCOP</b>	Cadres locaux de concertation des ruraux
<b>CNCR</b>	Conseil national de concertation et de coopération des ruraux
<b>CR</b>	Conseil rural
<b>FONGS</b>	Fédération des ONG du Sénégal
<b>FAO</b>	Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>FPA</b>	Fédération des périmètres auto-gérés
<b>GF</b>	Groupement féminin
<b>LSGT</b>	Les Savoirs des gens de la terre
<b>MAÉ</b>	Mouvement pour une agriculture équitable
<b>NPA</b>	Nouvelle politique agricole
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>ONG</b>	organisation non-gouvernementale
<b>PASA</b>	programme d'ajustement structurel du secteur agricole
<b>ROPPA</b>	Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest
<b>SAED</b>	Société nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé
<b>SONACOS</b>	La Société nationale de commercialisation des oléagineux
<b>SV1</b>	Section Villageoise I
<b>SV2</b>	Section Villageoise II
<b>UÉMOA</b>	Union économique et monétaire Ouest Africaine
<b>UGPM</b>	L'Union des groupements paysans de Mékhé
<b>UPA</b>	L'Union des producteurs agricoles
<b>UPA-DI</b>	L'Union des producteurs agricoles – développement international

## Remerciements

Par où commencer, quand le nombre de personnes sur deux continents qui ont fait que ce projet soit réalisable et avant tout agréable, est innombrable? Je commencerais en saluant d'abord toutes les familles qui m'ont accueilli chez eux et qui m'ont fait sentir une des leurs au Sénégal. Merci Mme. Diop, ma mère au Sénégal, à Khady et à Nafi, mes deux petites sœurs : après un long voyage par avion et par 'sept-places', je suis arrivée au CIFA et je vous ai rencontrées ainsi que ElHadji, et j'avais eu un peu moins peur de l'aventure dans laquelle je m'étais embarquée. Ca me manque les repas du midi, les siestes, prendre le bus pour faire les courses le samedi matin, et bien sûr, regarder l'émission de Milagros, et celui aussi avec la sorcière et le petit nain. Merci aussi à Fatoubinetou, tes enfants et ta famille m'ont fait bien sentir à la maison. Je n'oublierai pas non plus l'aventure au Grand Magal! Il y également un grand nombre des gens que j'ai rencontrés et que j'ai visités que je ne mentionnerai pas ici pour raisons de confidentialité, mais je ne vous oublie pas. Merci pour votre temps, votre patience, vos histoires et les grands débats! Merci à l'UGPM et la FPA de m'avoir laissé passé du temps chez vous et apprendre chez vous. Bonnes récoltes et bon succès!

Merci à Dominique et Paul, sans lesquels l'aventure n'aurait eu lieu. Merci à Claude pour les grandes discussions et les surprises que tu m'as apportées. Merci à Caroline et Meredith qui m'ont aussi envoyé des petites surprises quand j'étais au Sénégal. Merci à Insa, Elhadji et tout le CIFA.

Merci aussi à tout le monde qui a fait semblant de bien aimer corriger mon français, Émilie, Geneviève, Nicolas, Sylvie et Julien. Merci Dominique pour ta patience et ton soutien pour mes aventures à venir.

Dernièrement, merci à ma famille, à Scott et à mes amis qui me soutiennent à travers toutes mes aventures et m'aident à embarquer dans une toute nouvelle avant même que la dernière ne soit terminée!

**LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE COMME PROCESSUS  
POLITIQUE ET TRANSNATIONAL**

**Le cas d'un projet de développement Canada - Sénégal**

Soixante dix pour-cent des habitants du monde souffrant de la pauvreté dépendent directement ou indirectement de l'agriculture pour faire leur vie (Banque mondiale 2004). La pauvreté rurale est particulièrement préoccupante dans les pays en développement. Non seulement la population rurale est proportionnellement plus grande que dans les pays développés, en Afrique Subsaharienne par exemple, plus de six personnes sur dix en moyenne travaillent en agriculture (International Labour Organisation 2005), mais les défis sont plus nombreux. Les causes de la pauvreté dans le secteur agricole sont complexes.

La capacité d'assurer sa subsistance à partir d'une production agricole nécessite la convergence d'éléments favorables à plusieurs niveaux. Au niveau individuel, les connaissances agricoles et le jugement du producteur sont essentiels. Mais le producteur est également dépendant du climat, de l'environnement, des politiques et des règles sur l'accès au crédit, le transport, la sécurité foncière, l'infrastructure agricole et la mise en marché parmi d'autres<sup>1</sup>. Au niveau mondial, les ententes de commerce, les prix en baisse des produits agricoles, la compétition avec les pays développés qui protègent ou subventionnent l'agriculture et l'accès difficile aux marchés internationaux ont également un effet important. En fait, selon l'Organisation internationale du travail le secteur agricole est sans doute plus vulnérable et plus dépendant de la forme que la mondialisation prendra que tout autre secteur (International Labour Organisation 2005, 127). De plus on observe la négligence dans nombreux pays en développement du secteur agricole et surtout de l'agriculture familiale durant la dernière décennie (International Labour Organisation 2005, 127-128). La praticabilité de l'agriculture comme moyen de vie et outil de développement rural représente un sujet d'autant plus intéressant du fait que les communautés et les paysans dans les pays au Nord éprouvent également des difficultés croissantes liées à ces mêmes causes. À moins que les communautés agricoles ne puissent agir face à ces facteurs qui les contraignent, la tragédie humaine que représente cette pauvreté persistera. D'autant plus que le risque demeure que les actions prises au niveau national ou international continueront à aller à l'encontre du développement local.

---

<sup>1</sup> Cette énumération est d'ailleurs loin d'être exhaustive. Voir par exemple: Boucher 1999; Ayres et McCalla 1996.

Dans le cadre de ma recherche je me demande justement s'il est possible pour une organisation non gouvernementale de prendre en considération les causes plus complexes des difficultés agricoles dans le cadre d'un projet de développement local. Ceci implique que le projet puisse renforcer les capacités des groupes ruraux à promouvoir leurs intérêts face aux politiques qui les concernent, que celles-ci soient locales, nationales ou internationales. Comment est-ce qu'un tel projet se manifeste, et comment les impacts peuvent-ils être compris? Ce questionnement est ici alimenté par une étude de terrain qui porte sur un projet de développement intitulé Les savoirs des gens de la terre (LSGT) actuellement mis en place au Sénégal. Ce projet implique la collaboration entre quatre organisations non gouvernementales : une organisation paysanne québécoise, un centre de formation en agriculture sénégalaise, et deux organisations paysannes sénégalaises. L'hypothèse de la recherche est qu'un projet de développement peut, sous certaines conditions, contribuer à un processus par lequel les organisations et individus participant remettent en question leur situation actuelle pour viser l'atteinte de politiques qui leur sont favorables.

Ce chapitre présente le projet de recherche. Dans la première partie, la problématique est élaborée : les complexités du développement dans le contexte de la mondialisation, la prise en charge du développement par les ONG et les pistes de solutions. Le problème d'inégalité du pouvoir ressort comme un enjeu avec lequel les ONG de développement ont toujours du mal à confronter. La deuxième partie du chapitre présente le contexte théorique proposé pour la recherche. La littérature sur les mouvements sociaux et les mouvements sociaux transnationaux explore explicitement comment les communautés peuvent régler les problèmes d'exclusion et comment elles peuvent coopérer pour influencer des changements à plusieurs échelles. En troisième partie le cadre analytique est défini, la méthodologie et le plan du mémoire sont également présentés.

### ***Le développement dans un contexte de mondialisation et d'exclusion***

Au sein d'une société de plus en plus mondialisée, la réalisation des objectifs de développement se complexifie. Face à une mondialisation ayant permis un contrôle déséquilibré des politiques en faveur de certains groupes et certains pays du Nord, de nombreuses communautés du Sud n'arrivent pas à influencer la création de politiques

qui pourraient servir à leur développement. La mondialisation a aussi permis aux ONG de prendre un plus grand rôle dans le développement et le développement alternatif ressort comme l'outil privilégié. Pourtant, les résultats sont décevants; les actions des ONG et le développement alternatif semblent inefficaces face aux causes de la pauvreté et du sous-développement. Il y a toutefois quelques pistes de solutions qui se dégagent. Ces deux sujets sont élaborés dans la présente partie du chapitre.

### *La mondialisation comme outil de développement*

Depuis la fin du 20<sup>ième</sup> siècle nous assistons à une prise en charge du développement par les mécanismes du marché et à un retrait de l'État. La crise de la dette des années 1980 a entamé ce changement (McMicheal 2000, chapt 4). À cette époque, la récession dans les pays développés a réduit leurs capacités d'acheter les exportations des pays en développement. Cette dynamique a eu comme résultat que ces derniers ont été confrontés à l'impossibilité de rembourser leur dette. Quoiqu'une large partie de la dette relevait des banques privées, le Fonds monétaire international (FMI) a pris en charge la responsabilité de gérer la dette et son rééchelonnement. En échange, les pays endettés n'ont eu d'autre choix que de suivre les mesures de stabilité et d'ajustements structurels prescrites par le FMI et mises en œuvre avec la Banque mondiale (BM). Les mesures de stabilisation comprenaient une réduction des importations pour améliorer la balance des paiements. De plus, des prêts d'ajustement structurels ont été offerts par la Banque Mondiale, tandis que le FMI imposait des conditions de restructuration aux États pour leur permettre de rééchelonner leur dette. Les pays endettés ont dû alors adopter des réformes politiques et économiques pour assurer la croissance économique tout en garantissant le paiement de leur dette. Les mesures d'ajustement incluaient, entre autres, une réduction importante des dépenses publiques, la dévaluation de la monnaie, la privatisation des entreprises d'État et une réduction des salaires afin d'attirer l'investissement étranger et réduire les prix d'exportations. Philip McMicheal a nommé cette période, le «*Projet de la mondialisation*»<sup>2</sup>, et il le définit comme «*an emerging vision of the world and its resources as a*

---

<sup>2</sup> McMicheal conçoit deux périodes de développement, la première nommée «*Le Projet de développement*», qui dure de l'indépendance jusqu'à 1980. Elle est suivie du «*Projet de la mondialisation*». Elles sont ainsi nommées pour faire ressortir le fait qu'elles sont des projets politiques. Le «*Projet de développement*» ne sera pas élaboré ici.

*globally organized and managed free trade / free enterprise economy pursued by a largely unaccountable political and economic elite* » (McMicheal 2000, 354). Cette restructuration a accordé la priorité au développement global sur le développement national et n'avait pas comme objectif le développement pour les secteurs populaires des pays en développement (McMicheal 2000, 132; Friedmann 1992, 21).

### *L'interdépendance et la précarité : défis pour le développement*

L'impact des politiques du « Projet de la mondialisation » ne peut être sous-estimé. Tout en niant les intérêts d'une majorité des résidents des pays du Sud, les politiques ont aussi complexifié le contexte dans lequel les acteurs du développement agissent.

Selon McMicheal, le « Projet de la mondialisation » a réussi à réorganiser les États et les sociétés (McMicheal 2000, 140). Cette période est surtout remarquable du fait de la redistribution du pouvoir. À l'intérieur même des gouvernements des pays en développement, il y a eu une redistribution du pouvoir et les secteurs tels que les services sociaux, l'agriculture et l'éducation ont perdu de l'influence face à la Banque centrale ou les ministères des finances et de l'économie, ces agences étant devenues plus redevables au FMI qu'aux citoyens (McMicheal 2000, 140). Ce sont alors les gestionnaires des agences globales, des banques et des firmes, plutôt que les citoyens d'un pays qui ont une influence sur les politiques de ce pays<sup>3</sup>. Non seulement l'influence de ces organisations est déséquilibrée, mais leur contrôle vis-à-vis les populations ne peut être sous-estimé. Robert O'Brian, Anne Marie Goetz, Jan Aarte Scholte et Marc Williams proposent que le FMI, la BM et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont depuis les années 80 entrepris des changements les rendant plus importants dans la gouvernance globale et plus influents dans la vie quotidienne de la population mondiale (O'Brian et al 11). Ils sont maintenant parmi les organisations internationales les plus puissantes (Della Porta et Tarrow 2004, 2).

Les acteurs non étatiques ont aussi gagné de l'influence, ce qui pose de nouveaux problèmes pour la démocratie. Joe Bandy et Jackie Smith constatent que la globalisation soustrait le pouvoir économique et politique aux groupes locaux et nationaux pour le

---

<sup>3</sup> Les problèmes de représentation et de responsabilité du FMI et de la BM sont étudiés en profondeur par Ngaire Woods (2001)

placer entre les mains des entreprises transnationales et des organisations transnationales (Bandy et Smith 2004, 1). De plus, Andrew Walter souligne que les politiques des gouvernements et les stratégies mises en œuvre dans les institutions économiques multilatérales sont de plus en plus monopolisées par des groupes de lobby corporatifs des pays influents (Walter 2001, 52). Les habitants des pays en développement sont alors assujettis non seulement à des politiques venant des pays du Nord, mais également aux intérêts d'un groupe spécifique de ces pays. Ceci a pour conséquence, selon Donatella Della Porta et Sidney Tarrow, que les citoyens d'un État deviennent liés à un nouveau marché global, tout en ayant moins de contrôle sur leur destin (Della Porta et Tarrow 2004, 1). La souveraineté des personnes, c'est-à-dire leur capacité d'influencer leur avenir en est d'autant plus diminuée. Le concept d'exclusion tel qu'utilisé dans ce travail fait justement référence à la perte de souveraineté qui résulte de la répartition de pouvoir déséquilibré.

Le contexte international actuel semble alors limiter les possibilités pour le développement, et de façon délibérée. Pour Brian Murphy, la forme courante de la mondialisation et la direction qu'elle a prise sont le résultat des désirs des puissances globales (Murphy B. 2000, 332). Il n'est alors pas étonnant que pour plusieurs, tel que David Korten, l'iniquité dans le pouvoir est une des questions centrales dans le développement (Korten 1990, 187). D'ailleurs, les perspectives d'avenir selon Craig Murphy ne sont guère plus encourageantes : « *global governance is likely to remain inefficient, incapable of shifting resources from the world's wealthy to the world's poor, pro-market, and relatively insensitive to the concerns of labour and the rural poor* » (Murphy C. 2000, 789).

L'analyse du contexte dans lequel le développement opère démontre qu'afin d'améliorer les conditions de vie des gens, il faut atténuer les déséquilibres du pouvoir qui sont présents à l'échelle mondiale et permettre aux communautés de remettre en question leur exclusion.

### ***Les ONG dans le développement : acteurs pour le changement ou défenseurs du statu quo?***

Accompagnant le retrait du gouvernement, le troisième secteur a émergé comme solution au développement. De fait, il y a toujours beaucoup d'espoir que les ONG

représentent une solution importante<sup>4</sup>. Cependant, il existe un nombre élevé de critiques par rapport à la participation des ONG dans le développement et leur capacité d'agir efficacement contre les facteurs qui limitent le développement. Ces enjeux sont développés dans cette partie du chapitre.

### *L'émergence et la dépolitisation des ONG*

L'émergence des ONG comme acteurs de développement est intimement liée à la mondialisation et au néolibéralisme. Les ONG ont rapidement rempli les trous laissés par les gouvernements lors de leur restructuration à partir des années 1980. Selon Craig Murphy :

*Today it is, more often than most of us realise, NGOs which run the refugee camps, provide disaster relief, design and carry out development projects [...] Moreover, most of them do so primarily with public funds from major donor governments and intergovernmental organisations, officially enamored of the efficiency of NGO and the 'empowerment' that they foster, but also, many analysts suspect, because NGOs provide these necessary international public services on the cheap. (Murphy, C 2000, 795)*

Pour de nombreux d'acteurs du milieu et chercheurs critiques, les ONG ne sont que des agences d'assistance et des fournisseurs de services (Murphy 2000, 343; Korten dans Pieterse 1998, 354). Souvent, elles sont dépolitisées et instrumentalisées dans l'atteinte de la croissance, la démocratisation ou autre objectif de développement (Howell et Pearse 2001, 117). Si, tel que mentionné plus tôt, c'est le pouvoir qui est la question centrale du développement, l'action dépolitisée des ONG en tant que fournisseurs de services –même s'il s'agit de services essentiels– est inadéquate pour le développement. André Drainville se demande d'ailleurs, étant donné le rôle des ONG, si elles contribuent à améliorer la situation ou si elles ne font que fonctionner à l'intérieur d'un système qui est lui-même la cause des problèmes (Drainville 2005, 891). John Friedmann se pose également la question, à savoir si les actions de développement dans ce contexte ne font qu'aider les pauvres à mieux subir les difficultés qui persisteront (Friedmann 1992, 164).

---

<sup>4</sup> Cette opinion se manifeste de plusieurs façons. Un article récemment mis en ligne sur le site web des Nations Unies, par exemple, s'intitule « Le « troisième secteur » des ONG représente l'espoir du développement » [www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=8927&Cr=ONG&Cr1=Conf%C3%A9rence](http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=8927&Cr=ONG&Cr1=Conf%C3%A9rence) (ONU 2007, 31 juillet)

*Le développement alternatif, l'autonomisation : local, petit et à côté du problème*

Malgré une vision d'ensemble assez pessimiste sur le rôle des ONG, il existe toutefois des initiatives de développement qui tentent de confronter le problème de l'impuissance. Le développement alternatif est un exemple d'une approche née de la pratique et de la contestation du « Projet de la mondialisation ». Il est avant tout une réponse au fait que le développement n'a pas su adresser les besoins des personnes (Munck 1999, 202; Friedmann 1992, 31).

Il existe plusieurs variations du concept de développement alternatif et d'autonomisation (*empowerment*), un concept lié de près au développement alternatif. Le concept tel que défini par John Friedmann est présenté ici (Friedmann 1992, 7). Selon lui, le développement alternatif est enraciné au niveau local, en particulier au niveau de la communauté, mais il ne se limite pas là. Il prend en compte l'État comme acteur clé. Il reconnaît que le développement alternatif nécessite une politique de revendication de ressources de l'État (généralement) et une politique de réduction des contraintes structurelles qui freinent le développement de la communauté. Le développement alternatif est ainsi une question de prise en charge sociale, mais aussi de prise en charge politique. Cette prise en charge doit prendre place à tous les niveaux, que ce soit dans les relations familiales, communautaires ou nationales (Friedmann 1992, 33).

Malgré les intentions spécifiques de prise de pouvoir dans la participation, la capacité de ce type de développement à atteindre les idéaux qui y sont sous-jacents est douteuse. La nature du projet de développement alternatif –local et petit– finit par agir à côté de l'État ou dans ses marges et ne permet pas de remettre en question les relations de pouvoir ou la direction des politiques nationales (Friedmann 1992, 139; Korten 1990, 118). Selon Korten :

*Even NGOs engaged in the more empowerment oriented local organizing that acknowledges the political dimension of poverty, commonly assume, at least by implication that village organisations of the poor, by their own initiative can mobilize sufficient political resources to change the relevant power structures. It has become evident to many such NGOs that local power structures are maintained by protective national and international systems against which even the strongest village organisations are relatively powerless. The empowerment oriented organizing efforts are too limited and fragmented to make any consequential or lasting impact on these larger structures. (Korten, 1990, 120)*

### *Possibilités pour les ONG*

Malgré les difficultés vis-à-vis l'atteinte de l'objectif de permettre aux communautés exclues de prendre le pouvoir, des leçons ont été tirées de l'expérience et de nouvelles pistes à poursuivre ont pu être identifiées. Celles-ci sont ici présentées.

En premier lieu, il y a une reconnaissance qu'un engagement avec l'État est essentiel au développement. Selon Short, Swift et Friedmann, il faut que l'État et les structures politiques soient sollicitées à travers les processus de développement (Short dans Pearse 2002, 99; Swift 1999, 111; Friedmann 1992, 33). Selon Swift : « *Ignoring structural issues (such as neoliberal structural adjustment policies and international trade treaties) [is a] dead end street[...]. CS [civil society] and SM [social movements] must figure out how to articulate their demands within the political system.* (Swift 1999, 111). Il s'agit de faire en sorte que les ONG ne se substituent pas à l'État et que l'action ne finisse pas dans les marges de la société politique.

En deuxième lieu, il faut penser au rôle des groupes qui veulent aider les communautés exclues. Friedmann (1992, 144), Short (dans Pearse 2002 99), White (2000, 144) et Pearse (dans Swift 1999, 8) reconnaissent que des solutions ne peuvent se réaliser en prenant la parole pour ceux qui sont exclus : « *constructing civil society cannot be about building up intermediate development organizations to represent the poor: it must be about empowering the poor and enabling them to fight for their own rights as citizens* » (Pearse dans Swift 1999, 8). Il faudrait alors approfondir une compréhension des moyens par lesquels les ONG de développement peuvent aider les groupes exclues à prendre un place plus importante dans les décisions politiques. William Fisher propose que le rôle des ONG extérieures doit être de politiser les enjeux non politisés afin d'aider les communautés à redéfinir ce qui est possible (Fisher 1997, 457-458). Le rôle de l'acteur de développement dans ce contexte est alors d'agir comme catalyseur extérieur en fournissant des idées, des ressources et de l'assistance organisationnelle (Friedmann 1992, 158). McMichael propose l'idée de localisme cosmopolite (*cosmopolitan localism*), un processus selon lequel « *the community comes to understand how it came to be within the context of global processes, and also how its members can empower themselves through those processes... it also means realizing that there are other communities with similar needs* » (2000, 301). Selon McMichael ceci serait un moyen d'améliorer le développement tout en préservant les riches différences qui existent entre les communautés. Il semble alors émerger que les ONG pourraient jouer un rôle

important pour catalyser les changements à l'intérieur d'une communauté afin qu'elle conteste elle-même les situations défavorables.

En troisième lieu, il faut considérer que les communautés agissant seules ne pourront pas réussir. Du fait, la prise de pouvoir nécessitera la coopération entre des groupes exclus qui ont des intérêts semblables. À cette fin Friedmann propose qu'en sortant de la vision du développement comme un projet, les fédérations, les coalitions et les regroupements de personnes généralement exclues peuvent devenir des acteurs signifiants et débattre avec l'État (Friedmann 1992, 142). Cependant, la rivalité peut être forte autant entre les ONG d'un même pays qu'entre les ONG du développement du Nord et du Sud, qui se trouvent souvent à se faire concurrence pour les mêmes sources de financement (Pearse 2000, 36). Dépasser ce problème pourrait être difficile. Selon Micheal Edwards, il faudrait que les ONG se rendent compte que :

*Impact comes not from the size or market share of individual NGOs, but from the multiplier effect of working together and leveraging change in much larger structures- markets businesses , politics, ideas, and attitudes. Legitimacy is derived from the NGO's social roots (its domestic constituency) and from demonstrable adherence to the values that hold the movement together. There is no intention of building ever larger NGOs, because the overall objective is to build support for a cause, not the institutions that promote it. (Edwards 1999, 33)*

Bien sûr, si les ONG ne font qu'offrir des services, cette logique ne peut s'appliquer.

En dernier lieu, il faut considérer que les acteurs ont tous un agenda politique, même s'il est caché. En fait, les critiques du post-développement ont réagi fortement à ce sujet : Gustavo Esteva et Madhu Suri Prakash ne reconnaissent l'utilité de la coopération que lorsqu'elle est fondée sur une reconnaissance de la nature commune d'un problème local et se méfie d'autres formes de coopération (Esteva et Prakash 1998, 32). Cette méfiance est bien fondée, très peu d'ONG sont apolitiques - elles ont toutes leurs intérêts et leurs idéologies qui guident leurs actions (Friedmann 1992, 145-46). De plus, selon Claire Mercer, les objectifs politiques des ONG sont sous-étudiés et ainsi les répercussions de leurs actions sont moins prévisibles (Mercer 2002, 20). La manière dont les communautés peuvent négocier et préserver leurs intérêts tout en bénéficiant de l'assistance extérieure est un enjeu qui requiert une réflexion.

### *Cadre d'analyse*

La mondialisation comme outil du développement ne s'est pas démontré efficace. Au contraire elle a accentué les déséquilibres de pouvoir, faisant en sorte que les décisions au niveau international ont un impact énorme sur les gens ordinaires, mais ceux-ci ont peu d'influence. Un nombre plus petit de personnes et de pays ont par contre une influence croissante, mais il ne semble pas qu'elle est utilisée au bénéfice des exclus. Les paysans des pays en développement représentent une grande partie de la population pour qui l'état actuel de la mondialisation ne fonctionne pas. Afin que le développement puisse apporter des améliorations dans le niveau de vie pour ces populations, il faudrait que ceux qui oeuvrent au développement réussissent à prendre en compte le problème d'exclusion et les iniquités de pouvoir aux différents niveaux qui font partie du problème. Étant donné le rôle central accordé aux ONG dans le développement, il est absolument nécessaire de penser aux moyens par lesquels elles peuvent s'attaquer à ce problème dans les projets de développement locaux. Une difficulté conceptuelle émerge, en ce qui concerne la relation d'échelle entre un projet local de développement et les déséquilibres de puissances qui s'expriment au niveau international. Le projet de développement ici étudié, essaie justement de confronter les problèmes paysans relevant d'une échelle mondiale, mais se réalise dans des endroits très précis avec des groupes quand même limités, moins qu'une centaine de paysans sénégalais y participant directement. En étudiant le projet LSGT j'approfondirai la compréhension des moyens par lesquels une organisation non gouvernementale peut, à travers un projet de développement local, soutenir un processus permettant à une communauté rurale de promouvoir ses intérêts et négocier pour des changements dans les politiques qui les affectent, que ceux-ci soient locaux, nationaux ou internationaux. Je questionne comment une action locale qui est dessinée en fonction des contraintes qui s'expriment à multiples échelles se manifeste-t-elle et comment on peut comprendre les résultats d'un tel projet.

Les recherches sur les mouvements sociaux et les mouvements sociaux transnationaux permettent d'enrichir une compréhension des moyens par lesquels les ONG en développement peuvent aider les communautés à accéder au pouvoir, car c'est justement des domaines dont l'acquis de pouvoir est l'enjeu principal. Ces ensembles théoriques aident à comprendre les processus par lesquels les communautés agissant

dans leurs milieux arrivent à défier les structures du pouvoir, et ceci dans un contexte national et international. Dans cette partie du chapitre, je présente le modèle du processus politique. Il énumère les éléments nécessaires à un processus par lequel une communauté peut contester son exclusion. Ensuite, les recherches sur le transnationalisme sont présentées. Elles permettent de voir que le contexte national demeure un endroit pertinent d'action même face aux enjeux internationaux, comment la collaboration transnationale peut être utile pour les mouvements nationaux, et les défis que pose la collaboration transnationale.

### *Le modèle du processus politique*

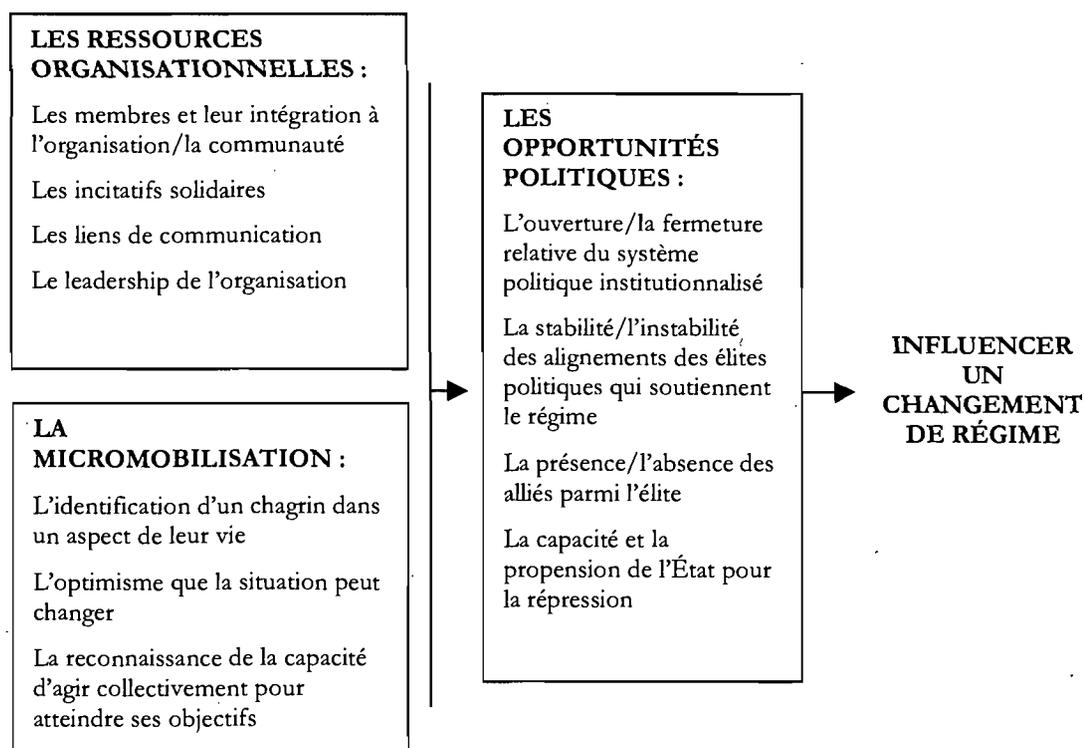
Les théories des mouvements sociaux sont pertinentes à l'étude du développement comme problème d'exclusion pour deux raisons. Tout d'abord, un mouvement social est justement un processus de contestation politique qui consiste en « *rational attempts by excluded groups to mobilize sufficient political leverage to advance collective interests through noninstitutionalised means* » (McAdam 1982, 36-37). L'existence de partisans et de protestataires à un régime (*polity*) est centrale aux théories des mouvements sociaux. Tandis que les intérêts des partisans sont reconnus et respectés à l'intérieur du régime, les protestataires sont ceux qui n'ont pas un accès de routine aux décisions qui les affectent (McAdam 1982, 38). Ensuite, le fait qu'un mouvement social est un processus, et non un événement isolé est aussi intéressant dans le contexte de l'étude. Ceci permet de comprendre les interactions qui créent le mouvement plutôt que de chercher à faire des liens entre les actions d'une communauté et des changements précis en matière de politique. Ceci est nécessaire afin d'éviter le problème que les impacts des contestations ne sont pas toujours immédiats et qu'il est parfois difficile d'établir une relation de causalité définitive entre une action prise et un changement de politique (Fox et Brown 1998, 511).

Le modèle du processus politique est un modèle qui élabore les conditions nécessaires afin qu'un groupe exclu puisse influencer un régime. Ce modèle a été élaboré par Doug McAdam (1982), qui a appliqué ce modèle à une étude sur les soulèvements des Noirs aux États-Unis entre 1930-1970. Puis il a été repris par autres (Ayres 1998; McAdam, Tarrow et Tilly 1997; McAdam, McCarthy et Zald 1996). C'est à partir de ce modèle que seront vu les impacts du projet étudié sur la capacité d'une communauté exclue à défier son exclusion et à se développer.

Selon le modèle du processus politique, il y a trois facteurs nécessaires –les conditions, les moyens, et les normes- pour induire des changements dans un régime.<sup>5</sup> Les opportunités politiques représentent les conditions dans lesquelles un mouvement se met en place; l'organisation préexistante des contestataires représente les moyens; et la micromobilisation permet une redéfinition des normes pour la communauté, ce qui fait en sorte que le groupe utilisera ses moyens pour profiter des opportunités politiques qui se présentent. Les trois éléments sont synthétisés dans le figure I ci-dessous et élaborés par la suite.

**Figure I - Les éléments du modèle du processus politique**

*Les ressources organisationnelles et la micromobilisation au sein d'une communauté la permet de prendre avantage des opportunités politiques afin d'influencer un changement de régime :*



Le premier facteur, la structure des opportunités politiques, reflète les conditions nécessaires à une contestation. Les opportunités politiques sont des changements dans la structure des élites politiques et économiques qui créent des opportunités d'accès à ces

<sup>5</sup> Synthétisé à partir de McAdam 1982, 38-50; McAdam, McCarthy et Zald, introduction, et McAdam, chapitre 1 dans McAdam, McCarthy et Zald 1996; McAdam, Tarrow and Tilly 1997; Ayres 1998; Ayres 1997.

structures. Les opportunités politiques se présentent selon quatre variables : l'ouverture/la fermeture relative du système politique institutionnalisé; la stabilité/l'instabilité des alignements des élites politiques qui soutiennent le régime; la présence/l'absence des alliés parmi l'élite; et, la capacité et la propension de l'État pour la répression. Les circonstances politiques et économiques internationales peuvent également contribuer à créer ces opportunités politiques, que ce soit à travers des pressions politiques extérieures, des changements d'alliances, ou encore par le financement provenant d'un autre État (McAdam dans McAdam, McCarthy et Zald 1996, 34-35). Les opportunités politiques sont des facteurs structurels et ne décrivent pas la qualité du mouvement, mais plutôt les opportunités que le mouvement aura pour s'assurer de son succès.

Afin de pouvoir prendre avantage des opportunités politiques qui se présentent, le groupe exclu doit être composé d'organisations préexistantes. C'est le deuxième facteur dans le modèle du processus politique. Il assure que le groupe exclu aura les moyens d'agir à travers quatre ressources internes au groupe. Les membres sont la première ressource : le plus intégré un individu est à sa communauté/organisation, le plus facile sa mobilisation sera pour la simple raison du contact que cela permet entre le mouvement et l'individu. Les incitatifs solidaires, la deuxième ressource, sont les divers bénéfices interpersonnels qui sont obtenus par un individu grâce à sa participation à un groupe. Les liens de communication sont la troisième ressource. Ils établissent la vitesse, l'étendue et la forme de l'expansion du mouvement et ils sont vus comme indicateurs essentiels dans la perpétuation ou l'échec d'un mouvement. Finalement, il y a le *leadership* dans les organisations préexistantes. Les *leaders* soutiennent, organisent et renforcent le mouvement. La culmination de ces facteurs donne à la communauté les structures mobilisatrices nécessaires pour s'engager dans une contestation. Avant de passer au troisième élément du modèle du processus politique, il est nécessaire de faire quelques clarifications par rapport à l'organisation préexistante et les incitatifs solidaires.

Les travaux de J. Craig Jenkins aident à apporter une clarification entre l'organisation du groupe qui conteste son exclusion et les organisations existantes dont les membres et les organisations mêmes participeront à la contestation (Jenkins 1985, 8). Il propose une distinction entre les organisations enracinées (pour *indigenous organisations* en anglais) et les organisations de mouvement social. Les organisations enracinées représentent des groupes de personnes partageant des intérêts et liés par des réseaux

sociaux ou leur appartenance à une association mutuelle, un club, une église etc. Les organisations paysannes en sont un exemple. Par contre, les organisations de mouvement social se forment explicitement afin de forcer les intérêts des groupes exclus dans les centres de pouvoir (Jenkins 1985, 8). Les organisations préexistantes, mentionnées dans le cadre du modèle du processus politique, font alors référence à toutes les organisations enracinées qui supportent le mouvement. Jenkins considère d'ailleurs que les organisations enracinées sont le facteur le plus important dans la mobilisation; ce sont leurs *leaders*, leurs liens de communication et leurs activités dans la micromobilisation qui déterminent la capacité de mobilisation du mouvement (Jenkins 1985, 8).

Il faut également apporter une clarification sur les incitatifs solidaires. A cette fin il faut revenir sur un débat au sujet des incitatifs qui existent pour participer à un mouvement. Selon Mancur Olson, il n'est pas logique pour quelqu'un de participer à une initiative pour un bien collectif, telle qu'une grève, car cette personne en bénéficiera même si elle ne participe pas. Olson a appelé cela le problème de *free-rider*. Cependant, selon la logique du *free-rider*, personne ne participerait à une action envers l'atteinte d'un bien collectif. Afin d'expliquer pourquoi les mobilisations ont toutefois lieu, Olson a introduit le concept d'incitatifs sélectifs (à distinguer des incitatifs solidaires), qui sont des bénéfices qui s'appliquent « *selectively to the individuals depending on whether they do or do not contribute to the provision of the collective good* » (Olson 1982, 21). Olson cite l'exemple typique des organisations de producteurs agricoles aux États-Unis : « *many of the members of the stronger american farming organizations are members because their dues payments are deducted from the "patronage dividends" of farm cooperatives or are included in insurance premiums paid to mutual insurance companies associated with the farm organizations* » (Olson 1982, 23). Les organisations peuvent également offrir des services qui ne sont disponibles qu'aux membres ou bien elles peuvent donner la priorité aux membres qui sont en règle avec l'organisation dans le cas de conflits où les membres auraient besoin de soutien de l'organisation (Olson 1982, 23).

Plusieurs auteurs trouvent que l'explication d'Olson est inadéquate, d'où le concept d'incitatifs solidaires. Selon les critiques de la proposition d'Olson, « *selectives incentives are a weak basis for mobilizing insurgency* » (Jenkins 1985, 9). Selon Jenkins, il y a un problème très concret avec la proposition d'Olson; dans le cas de la mobilisation d'un groupe exclu, les ressources sont souvent trop rares et les contributions externes trop

petites pour pouvoir offrir des incitatifs sélectifs aux participants (Jenkins 1985, 9). En contrepartie, Jenkins a proposé le concept d'incitatifs solidaires, qui sont les bénéfices sociaux qui proviennent d'une collaboration dans un projet ou une action, que ce soit la satisfaction de travailler avec ses pairs ou le plaisir. Ceux-ci motivent les gens à la participation même lorsqu'il n'y a pas de gain matériel directement lié à leur participation. De plus, les incitatifs solidaires qui existent dans une organisation enracinée peuvent se transférer à l'organisation de mouvement social. Jenkins cite ce transfert comme clé pour dépasser le problème des *free-riders* (Jenkins 1985, 9). Dans le cas des ressources organisationnelles du modèle du processus politique c'est le concept d'incitatifs solidaires qui est utilisé, servant à motiver les gens à s'investir dans les activités des organisations.

Revenant au modèle du processus politique, la création de nouvelles normes est le troisième facteur permettant l'émergence d'un mouvement social. Ce facteur est reconnu sous plusieurs noms – la libération cognitive (McAdam 1982, 48), le cadrage (*framing*) (McAdam, Tarrow et Tilly 1997, 157) ou la micromobilisation (Ayers 1997, 54). L'expression de micro-mobilisation sera retenue. Elle représente les interactions à travers lesquelles les gens discutent de leurs expériences et apprennent sur leur situation. C'est un processus qui doit permettre aux gens d'expliquer leur situation à travers un facteur commun plutôt qu'individuel et de donner une signification collective à un ensemble de griefs. La mise en doute des arrangements institutionnels et l'établissement de nouvelles normes et attentes y contribuent. La micromobilisation nécessite trois changements importants dans les mentalités : que les gens soit chagrinés par un aspect de leur vie, qu'ils soient optimistes qu'ils peuvent le changer et qu'ils peuvent réaliser ces changements en travaillant ensemble (McAdam, Tarrow et Tilly 1997, 157). C'est la micro-mobilisation qui agit comme médiateur entre les moyens (l'organisation préexistante) et les conditions (les opportunités politiques) pour amener une action politique collective visant à contester une injustice collective.

Avant de conclure sur le modèle du processus politique, il faut apporter une clarification au concept de micromobilisation. Dans les recherches dans le domaine, les concepts de cadre (*frame*) et de cadre d'action collective semblent être utilisés selon les auteurs pour parler soit d'un ensemble de normes, soit du processus de création des normes et des normes qui en résultent (Benford et Snow 2000, 611-614). Dans le contexte de ce travail, l'expression de 'micromobilisation' est retenue pour signifier à la

fois le processus de création des nouvelles normes et les normes qui en résultent. L'expression de 'cadre d'action collective' sera retenu dans le sens d'un ensemble de normes. Dans le modèle du processus politique, c'est de la micromobilisation qui est d'intérêt.

Le modèle du processus politique de McAdam permet de comprendre comment un groupe exclu peut agir pour contrer son exclusion en étudiant le contexte politique, les ressources organisationnelles et la formation des idées qui incitent les groupes à prendre l'action. Il est pertinent à l'étude d'un projet de développement international car il permet de conceptualiser comment les actions locales peuvent avoir des influences au niveau des structures politiques du pays. L'étude permet justement de tester sa pertinence à travers un projet de développement international. Plus spécifiquement, il sera vu comment l'UPA-DI peut influencer la micromobilisation et le développement des ressources organisationnelles à travers le projet LSGT afin de croître les capacités de contestation de ses partenaires du projet. Les concepts d'organisation enracinée et d'organisation de mouvement social aident à comprendre comment les organisations participantes dans un projet de développement interagissent avec d'autres organisations du milieu afin d'atteindre des objectifs politiques. Quoiqu'il ne figure pas dans le modèle du processus politique, le concept d'incitatifs sélectifs est tout de même important car il aide à expliquer comment on peut augmenter l'intérêt de participer à une organisation. Dernièrement, le cadre d'action collective est également pertinent à l'analyse d'un projet de développement car il décrit les objectifs politiques du projet et nous en reviendrons dans la discussion à venir sur la collaboration transnationale.

#### *Actions locales pour enjeux globaux*

Quoique le modèle du processus politique aide à savoir comment les politiques nationales peuvent être mises en cause, la problématique de recherche nécessite également une compréhension de la manière dont les politiques et les relations de pouvoir à l'échelle internationale peuvent être adressées. Les recherches dans le domaine du transnationalisme permettent de comprendre pourquoi le niveau local demeure un lieu pertinent d'action.

Tel que vu lors de l'élaboration de la problématique, la globalisation a provoqué une redistribution du pouvoir au niveau international, une distribution qui est

asymétrique et qui ne bénéficie qu'à certains groupes et pays. Cependant, les recherches sur le transnationalisme ont démontré qu'on peut quand même agir dans le contexte national pour contrer les enjeux d'origine supranationale ou transnationale pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'État a toujours une position centrale dans la création de politiques et demeure un acteur important dans les affaires internationales (Tarrow 2001, 2; Keohane et Nye 1972, 344; Walker 1994, 678). De plus, selon Della Porta et Tarrow, les contestations s'adressent le plus souvent aux gouvernements nationaux, même pour les enjeux qui ont une origine internationale car les organisations internationales ne sont pas redevables devant les individus et il existe alors plus d'opportunités politiques au niveau national (2004, 4-5). Ensuite, selon Oran Young, l'efficacité du régime dépend de la compatibilité de l'arrangement dessiné au niveau international avec les arrangements dessinés au niveau de la société ou de la communauté (Young 1997, 287). Dans le même ordre d'idées, Thomas Risse-Kappen démontre que l'État doit négocier en tenant compte des contraintes internationales et domestiques (1995). Les constats de Young et de Risse-Kappen permettent de comprendre que la création de pratiques au niveau national ou sous-national qui ne sont pas compatibles avec les propositions du niveau international crée un contrepoids au pouvoir exercé à l'international. En agissant au niveau national contre des enjeux supranationaux ou transnationaux, on peut alors être efficace dans la promotion de pratiques qui contrent les tendances internationales et on peut bénéficier d'un accès au gouvernement national qui devrait être redevable à ses citoyens. Les États sont eux-mêmes des acteurs importants au niveau international et bien sur, dans le contexte national. Ceci permet de supposer que le modèle du processus politique est également approprié pour étudier les actions de groupes nationaux ou sous-nationaux dans l'action contre des enjeux internationaux.

#### *Les mouvements sociaux transnationaux : coopération pour les changements*

La participation à une collaboration transnationale peut aider les actions des mouvements dans les contextes nationaux. Ici nous présentons plusieurs recherches sur ce sujet pour permettre de comprendre les atouts de la coopération transnationale ainsi que quelques mécanismes principaux.

La collaboration transnationale peut servir pour introduire de nouvelles idées dans un mouvement national. La diffusion est la propagation des idées, des pratiques et

des cadres d'action collective d'un pays à un autre (Della Porta et Tarrow 2004, 2). Le concept de cadre d'action collective se définit comme suit : « *collective action frames are an action oriented set of beliefs and meanings that inspire and legitimate the activities and campaigns of a social movement organisation* » (Benford et Snow 2000, 614). La diffusion peut se faire par hasard, de même qu'elle peut se réaliser à travers des efforts délibérés (Della Porta et Tarrow 2004, 3). Ce sont les acteurs transnationaux, souvent nommée les agents de mobilisation ou les courtiers du mouvement, qui jouent un rôle important dans la diffusion de ces idées (Bandy and Smith 2004, 232-237; Della Porta et Tarrow 2004, 3). Ils aident aussi à réconcilier les différences des partenaires et à résoudre les conflits qui peuvent émerger. Un des points forts de la collaboration transnationale est justement la complémentarité qui peut exister entre les groupes du Nord et du Sud, lorsque les conflits sont évités. Chaque groupe a des outils différents à sa disposition : les organisations locales ont des informations concrètes sur les impacts de politiques, tandis que les ONG internationales ou du Nord ont une meilleure connaissance des politiques internationales, de nombreux contacts, des stratégies d'actions et des ressources (Fox et Brown 1998, 442). Le défi est souvent d'assurer que ces différences enrichissent la collaboration plutôt que de l'empêcher.

Les travaux de Jackie Smith (2002) sont pertinents pour comprendre les conditions nécessaires à la collaboration transnationale. En se basant sur une étude de collaboration entre acteurs dans une organisation de mouvements sociaux transnational, Smith a défini plusieurs caractéristiques nécessaires pour établir la solidarité entre ces acteurs (Smith 2002, 514). Tout d'abord, les problèmes doivent être définis d'une manière qui permette aux individus ou aux communautés de comprendre que les problèmes auxquels ils font face sont partagés par d'autres. Deuxièmement, il faut que les groupes locaux puissent comprendre comment leurs actions peuvent avoir un impact au niveau international. Dernièrement, les groupes locaux doivent savoir que leurs actions constituent des actions parmi d'autres, entreprises par divers groupes aux mêmes fins.

Ces travaux sur la collaboration transnationale aident à comprendre la relation entre les organisations paysannes sénégalaises et l'organisation paysanne canadienne dans le cadre du projet de développement étudié. Entre autre, ceci permettra d'appréhender comment les acteurs canadiens peuvent contribuer au développement du mouvement

national sénégalais. L'applicabilité de ces concepts dans un projet de développement sera validée dans l'étude de cas.

*Les mouvements sociaux transnationaux : négociation des différences*

Quoique la coopération entre acteurs transnationaux puisse être bénéfique, il y a tout de même un déséquilibre de pouvoir entre les acteurs qui doit être pris en compte. De fait, tout comme les pays du Nord, les ONG du Nord ont généralement plus d'influence et plus de ressources. Les ONG du Nord peuvent, entre autres, émettre des opinions qui reflètent les perceptions ou les intérêts du Nord au détriment de ceux du Sud, enlever aux ONG du Sud leur potentiel d'influence dans leur propre pays et changer les agendas des ONG du Sud (Woods 2001, 99; voir aussi l'étude de Desmarais 2003). Réduire l'influence directe des États dominants dans les projets de développement pour la remplacer par l'influence des ONG provenant des États dominants irait à l'encontre de l'objectif qui est de permettre aux communautés d'accéder au pouvoir et de définir et représenter leurs problèmes elles-mêmes.

Heureusement, il a été démontré que la prise de conscience de ce problème permet de l'atténuer. Pour réussir dans les collaborations transnationales, les différences entre les acteurs doivent être comprises, respectées et négociées. Il y a notamment des différences en ressources et en styles organisationnels, des conflits d'identités autour des enjeux ethniques et de genre et aussi dans la coopération entre les pays du Nord et ceux du Sud (Bandy et Smith 2004, 238-239; Desmarais 2003, 27; Fox et Brown 1998, 441). Les préoccupations spécifiques et les objectifs d'actions varient aussi selon les pays. Les ONG du Sud font souvent face à des conséquences plus directes que celles du Nord et sont alors plus préoccupées par des actions spécifiques que par des discussions de politiques (Woods 2001, 98).

Il vaut la peine de s'attarder sur cette dernière différence, car elle est aussi le sujet de plusieurs débats en développement. Le débat est lié à la différenciation entre les besoins pratiques et stratégiques. Ce débat est le plus évident dans le contexte du développement et des enjeux féministes, car c'est un des premiers domaines du développement à traiter explicitement de la question du pouvoir. Jusqu'à l'avènement de l'approche « genre et développement », les féministes du Nord prenaient pour acquis que les femmes du Sud étaient trop préoccupées par les besoins pratiques pour penser aux

besoins stratégiques, telles les inégalités de pouvoir (Connelly, Li, MacDonald et Parpart 2000, 10). Le conflit entre le pratique et le stratégique se manifeste aussi dans les contextes d'aide humanitaire; l'absence des biens nécessaires à la survie de tous les jours (les biens pratiques), comme l'eau potable, peuvent être tellement graves que l'octroi des ressources vers des objectifs stratégiques, comme l'amélioration de la gestion des ressources locales, est souvent mal vue bien que les deux soient nécessaires afin de reconstruire les sociétés (Smillie 2001, introduction).

Il faut alors équilibrer le soutien aux deux types de besoins et démontrer que la poursuite des objectifs stratégiques peut aider à l'atteinte des besoins pratiques. Si les gens n'y voient pas leurs intérêts, ils ne poursuivront pas les objectifs stratégiques. Une étude de Sarah White souligne le fait important que, souvent les communautés ne se démontrent pas intéressées initialement à participer au débat politique. Cependant, lorsque la participation de la part des communautés exclues réussit à créer des retombées, la reconnaissance de l'importance de cette participation s'accroît (2000, 149). L'équilibre entre les besoins pratiques et stratégiques est alors une nécessité même dans les projets visant l'action politique qui est stratégique de nature.

Les études sur le transnationalisme permettent ainsi de saisir les différences qui peuvent exister entre les acteurs dans une collaboration transnationale. Il sera vu dans l'étude de cas comment elles se manifestent dans un projet de développement international et comment les difficultés qui en résultent peuvent être surmontées.

### *Synthèse*

Le cadre analytique ici présenté est tiré des recherches sur les mouvements sociaux et les mouvements sociaux transnationaux. Ces recherches sont particulièrement pertinentes car ils permettent de cibler le problème d'impuissance, qui, tel que présenté, est un problème central du développement. Le modèle du processus politique de McAdam permet de comprendre les trois éléments qui sont nécessaires à la contestation au niveau national. Si le problème ciblé dans le développement est l'impuissance, il est alors nécessaire de voir comment les ONG du développement peuvent aider les communautés avec lesquelles elles travaillent à augmenter leur capacité d'influence en les aidant à acquérir des ressources organisationnelles et en contribuant à la micromobilisation.

Les études sur les relations transnationales ont permis de comprendre comment les actions sous-nationales peuvent tout de même être efficaces contre les enjeux d'origine supranationale ou transnationale. Les idées de diffusion, de Della Porta et Tarrow, de courtiers du mouvement, et les éléments présentés par Smith sur les conditions nécessaires à une collaboration transnationale, aident à comprendre quel peut être le rôle d'une ONG de développement dans un processus de contestation nationale. Les recherches ont également dévoilé les sources de conflits et de différences entre les acteurs au Nord et au Sud, la différence entre les besoins pratiques et les objectifs stratégiques étant la plus importante à regarder dans le cadre d'un projet de développement.

Les idées sur la collaboration transnationale et le modèle du processus politique serviront ici à étudier un projet de développement comme un processus politique. Il sera aussi possible d'évaluer leur pertinence pour comprendre le développement international conçu comme une action politique.

### *Methodologie*

#### *Application du cadre théorique*

La méthode qui a été retenue est l'étude d'un projet de développement de l'Union des producteurs agricoles – développement international (UPA-DI) intitulé Les savoirs des gens de la terre (LSGT). Ce projet a été choisi pour cette étude parce qu'il a été élaboré autour de préoccupations semblables aux miennes. Ses actions et le design du projet de développement se basent sur une reconnaissance que les agriculteurs doivent pouvoir défendre leurs intérêts dans un contexte qui est de plus en plus complexe et mondialisé. Le projet se déroule au Sénégal avec deux organisations paysannes, l'Union des groupements paysans de Mékhé (UGPM) et la Fédération des périmètres auto-gérés (FPA); et deux groupement villageois, le Groupement féminin (GF) à Lokane, membre de l'UGPM et la Section villageoise deux (SV2) à Boundoum-Est, membre de la FPA. L'UPA-DI est affilié à une organisation locale pour la mise en œuvre du projet le Centre interprofessionnel pour la formation dans les métiers de l'agriculture (CIFA).

De l'étude de cas je souhaite observer comment le projet LSGT réussit à contribuer au développement des ressources organisationnelles de la FPA et de l'UGPM,

et à la micromobilisation au sein des deux organisations afin qu'elles puissent exiger une plus grande considération de leurs intérêts au niveau national, soit directement, soit à travers les organisations parapluies. Étant donné que j'étudie le développement comme processus politique et action transnationale, je m'attends à ce que l'UPA-DI introduise des nouvelles idées et stratégies dans le milieu. Il existe toutefois un potentiel de divergence entre les acteurs de pays différents qui collaborent entre eux. Je prêterai attention à la résolution de cette divergence.

### *Méthodologie*

Les concepts vus dans la section précédente sont pertinents à l'étude du projet de développement Les savoirs des gens de la terre (LSGT). Le premier élément du modèle du processus politique, les opportunités politiques, permet de situer le contexte de l'étude. Ceci nécessite un survol du système politique sénégalais et des relations entre le gouvernement et le mouvement paysan sénégalais. Du fait que deux organisations paysannes enracinées participent au projet LSGT, il est nécessaire de connaître la structure du mouvement paysan sénégalais afin de comprendre comment les deux organisations enracinées interagissent avec le mouvement paysan et pourront y contribuer. Ensuite, il est question de voir comment le projet LSGT peut influencer les deux derniers éléments du modèle du processus politique, la qualité des organisations paysannes et la micromobilisation. Le défi qui suivra sera de comprendre comment le projet peut avoir un impact au-delà des participants. Il s'agira d'abord de questionner la signification du projet en tant qu'action politique transnationale en le situant dans un cadre d'action collective. Puis, il faudra identifier les impacts politiques locaux et nationaux du projet à travers les interactions des participants avec les opportunités politiques, soit directement, soit à travers l'organisation de mouvements sociaux. Étant donné que la recherche se réalise avant que le projet LSGT ne soit terminé, il est impossible de constater les finalités du projet. La recherche consiste plutôt en une démarche exploratoire.

Afin de réaliser l'étude, j'ai passé quatre mois au Sénégal entre février et juin 2006. La recherche a tout d'abord consisté en l'analyse des documents du projet fournis par l'UPA-DI, les comptes-rendus des interventions préparés par la CIFA suivant chaque intervention du projet, ainsi que les évaluations faites par chacun des participants suite à une formation. Puis, j'ai participé aux activités du projet LSGT, ce qui m'a permis

de mieux faire le lien entre les documents du projet et les interventions mêmes. Pour mieux connaître les organisations j'ai mené des entrevues semi-dirigées avec les représentants des deux organisations paysannes afin de rassembler des informations sur les organisations et sur les difficultés du milieu, ainsi que les documents s'y rapportant.

Ensuite j'ai fait des entrevues plus structurées concernant les impacts du projet LSGT sur les participants et dans le milieu. Un sommaire des entrevues avec les participants est présenté dans le tableau I à la page suivante. J'ai mené des entrevues avec six participants de chacun des deux groupements et sept participants de chacune des deux organisations paysannes. Dans les deux cas les participants ont été choisis au hasard parmi les participants au projet, tout en respectant les proportions entre le nombre d'hommes et de femmes participants au total. Les entrevues ont porté sur le milieu, l'appréciation des formations, les idées retenues, les changements dans le milieu et les changements au sein des l'organisations paysannes.

J'ai aussi mené des discussions de groupes avec des non-participants qui sont parmi les groupements membres de chaque organisation. Dans le village de Lonkane, j'ai rencontré trois membres du Groupement féminin qui ont donné leur place dans les formations à un membre de leur famille. À Boundoum Est, j'ai aussi rencontré un groupe de quatre hommes de la SV1 et de la SV2 qui ne participent pas au projet LSGT, et un groupe de trois femmes qui font partie du groupement de femmes de la SV2. Ces deux derniers groupes ont été sélectionnés du fait de leur disponibilité lorsque j'étais au village. Enfin, j'ai fait des entrevues avec deux groupements de l'UGPM dont un représentant a participé aux formations au niveau de l'organisation. Les élus de l'UGPM m'avaient recommandé ces deux villages du fait qu'ils s'étaient récemment impliqués davantage dans le milieu.

Afin de pouvoir cibler le contexte politique dans lequel les organisations agissent, j'ai mené des entrevues auprès de plusieurs instances gouvernementales : des sous-préfets, des conseillers ruraux, et deux agences gouvernementales d'appui technique, la Société nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED) et l'Agence nationale de conseil agricole et rural (ANCAR). Du côté du mouvement paysan, j'ai rencontré des représentants de la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS), du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR), de l'Association sénégalaise pour la

promotion des petits projets de développement à la base (ASPRODEB) et du Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA). J'ai également rassemblé des rapports sur les travaux de ces agences, j'ai participé à plusieurs de leurs réunions et j'ai consulté différentes revues et rapports scientifiques pour compléter les informations. Dans le chapitre II le rôle de ces organisations sera élaboré ainsi que les liens qui existent entre elles.

Pour protéger la confidentialité des interviewés lorsqu'exigé, j'ai utilisé des prénoms fictifs; les villages d'Inor et de Sédhiou ont aussi des noms fictifs.

Tableau I - Les entretiens avec les membres des organisations participant au projet LSGT

<b>PARTICIPANTS</b> <sup>6,7</sup>	<b>La FPA</b>	<b>L'UGPM</b>
<b>Les élus des organisations</b> (Participants au programme III de LSGT, incluant le participant au Programme IV et V)	7 élus de la FPA, sur un total de 25 participants (2 femmes, 5 hommes).	7 élus de l'UGPM, sur un total de 25 participants (2 femmes, 5 hommes).
<b>Les groupements-membres des organisations</b> (Participants aux programmes I et II de LSGT)	6 membres de la Section villageoise II, sur un total de 20 participants (2 femmes, 4 hommes).	6 membres du Groupement féminin, sur un total de 19 participants (4 femmes, 2 hommes).
<b>NON-PARTICIPANTS</b>		
Dans les groupements des participants au programme III	-	5 membres du groupement du village d'Inor 15 membres du groupement du village de Sédhiou
Dans les mêmes villages que les participants aux programmes I et II	4 hommes de la SV1 et de la SV2 qui ne participent pas au projet LSGT  3 femmes du groupement de femmes de la SV2	3 membres du GF qui ont donné leur place dans les formations à une membre de la famille

<sup>6</sup> Il y a 5 programmes en tout, les détails sur le projet LSGT et ses programmes sont présentés au deuxième chapitre.

<sup>7</sup> Le nombre d'hommes et de femmes avec qui j'ai fait les entretiens est proportionnel au nombre total d'hommes et de femmes participant au programme en question. Ils ont été sélectionnés au hasard parmi les participants qui n'ont pas raté plus qu'une séance de formation.

*Plan du mémoire*

Le travail procédera comme suit. Dans le deuxième chapitre le contexte du projet, c'est-à-dire, les opportunités politiques au Sénégal et les caractéristiques du mouvement paysan sénégalais sont présentées, ainsi que le projet LSGT et les acteurs qui y participent. Dans le troisième chapitre les impacts du projet LSGT sur les deux dernières variables du modèle du processus politique –l'amélioration dans l'organisation et la micro-mobilisation-- au sein de l'UGPM et la FPA sont étudiés. Dans le quatrième chapitre, il sera question de déterminer les impacts du projet qui débordent des participants. Il sera vu comment le fait de situer le projet LSGT dans un cadre d'action collective spécifique peut contribuer à la poursuite des objectifs à long terme de la FPA et l'UGPM. Il sera aussi vu comment le projet LSGT a aidé ces deux organisations à mieux interagir avec les opportunités politiques, directement ou par le biais d'autres organisations du milieu. Dans la conclusion, la pertinence du cadre analytique pour comprendre les aspects politiques d'un projet de développement fait l'objet d'une réflexion et les leçons de l'étude sont présentées.

## Chapitre II

### Contexte politique et cas d'étude

Ce chapitre situe le contexte politique de l'agriculture au Sénégal et décrit le projet étudié (le figure II ci-dessous permet de situer le Sénégal en Afrique). La première partie du chapitre inclut donc les grandes étapes du développement de l'agriculture sénégalaise et de l'émergence du mouvement paysan. La création des deux organisations paysannes participant au projet LSGT, l'UGPM et la FPA, sera située dans ce contexte. Ensuite, les relations entre le gouvernement sénégalais et le mouvement paysan sont explorées. Un exposé des structures gouvernementales du Sénégal sert à cibler le premier élément du modèle du processus politique : les opportunités politiques. La présentation des forces et défis du mouvement paysan face à ces opportunités politiques clôt la présentation du contexte du projet. Les tableaux II et III dans les pages qui suivent aideront à situer les structures du mouvement paysan (page 31) et du gouvernement (page 37) qui seront présentés dans ce chapitre. La deuxième partie du chapitre consiste en une présentation des éléments du projet LSGT et des collaborateurs au projet.

Figure II - Carte de l'Afrique



Le fond de carte vient du World Atlas.  
<http://worldatlas.com> (5 Aout 2005)

#### ***Brève histoire de l'agriculture sénégalaise et du mouvement paysan Sénégalais***

Les politiques de développement rural et la pratique agricole au Sénégal depuis l'indépendance peuvent être divisées en deux périodes majeures : une période d'interventionnisme étatique et une période de libéralisation (McKeon 2005, 192). La

création du mouvement paysan et la forme qu'il a pris sont intimement liées à l'évolution des politiques agricoles sénégalaises.

*L'interventionnisme étatique : des organisations paysannes créées par l'État à l'émergence d'organisations paysannes indépendantes*

À la suite d'une brève période de socialisme au moment de l'indépendance, des politiques productivistes se sont rapidement imposées dans le paysage agricole sénégalais. Influencée par la modernisation, la conception du développement qui s'imposa s'appuyait fortement sur les avancées technologiques et l'encadrement des producteurs (Faye 2005, 6). Pour diriger ce développement, l'État a créé de nombreuses sociétés de développement. Ces sociétés géraient en amont et en aval la production agricole à travers des organisations, groupements et unions créés à cette fin. Entre 1960 et 1972, la création des organisations paysannes a été largement suscitée par l'État. C'est à cette période que les groupements et unions actuellement membres de la FPA sont créés par la Société nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED).

La SAED, créée en 1965, est une société d'État qui existe toujours et qui œuvre dans la Vallée du fleuve du Sénégal. Elle a le mandat de promouvoir l'agriculture irriguée en mettant l'accent sur la production rizicole. Au moment de sa création, le riz était largement importé. Responsable du développement de cette zone, la SAED créait les périmètres rizicoles, les gérant à travers un système de groupements et d'unions hydrauliques. Le village de Boundoum Est, par exemple, a été créé en 1965 avec l'ouverture d'un nouveau périmètre rizicole. De nombreux habitants de Ronkh, un village de la région, s'y sont installés et la première section villageoise est créée. En 1987 la SAED a aménagé un deuxième périmètre à proximité du village; les terrains d'environ 0,62 hectare étaient distribués aux chefs de famille du village de Boundoum Est qui sont devenus les membres du groupement nommé Section villageoise 2 (SV2). La SV2 participe au projet LSGT. Les sections villageoises de trois villages en proximité sont regroupées sous la coupole de l'Union de Boundoum. C'est une des unions qui deviendra par la suite un membre de la FPA. Les liens entre la FPA et la SAED ont d'ailleurs toujours été maintenus.

Durant cette période l'encadrement par l'État était total. Selon la FONGS, les paysans n'avaient même plus besoin de penser (McKeon 2005, 193). Cependant, les paysans ne profitaient pas des retombées du système. Le système permettait plutôt à l'État d'assurer la provision de nourriture abordable aux villes et de profiter des revenus des exportations agricoles (McKeon 2005, 194). Le résultat a été désastreux pour les paysans :

Ayant des objectifs externes aux familles paysannes et appliquant des directives dirigistes, les SRDR [Sociétés régionales de développement rural], bien qu'ayant mis en valeur certains terroirs, ont finalement plongé plus profondément les familles paysannes et l'agriculture dans une crise très grave. (Ba, Ndiaye et Sonko 2002, 327)

Ces difficultés ont été aggravées par de nombreuses sécheresses durant la décennie 1970-80. La précarité paysanne croissante a suscité un exode rural important vers les villes et vers l'extérieur du pays. En contrepartie, la dépopulation a permis l'établissement de liens entre les villages et les villes, lesquels ont encouragé une conscientisation de la part des paysans sur leur situation. C'est ainsi que des nouveaux groupements agissant indépendamment des structures de l'État ont commencé à se former afin de limiter les catastrophes à des seuils acceptables (Ba et al. 2002, 328). Ce sont surtout les jeunes, ayant quitté le village durant les sécheresses ou pour s'instruire, qui ont été à l'origine de ces nouveaux groupements. En réaction à la prise en charge par l'État et par des ONG internationales, ces nouvelles organisations ont alors valorisé un *leadership* enraciné dans la communauté, l'organisations démocratique, la prise en charge par leurs membres et la responsabilisation individuelle. De plus, elles ont cherché à faire valoir leur point de vue (Ba et al. 2002, 329). C'est dans ce contexte particulier que les groupements membres de l'UGPM ainsi que l'UGPM ont émergé. La création de la Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal (FONGS) a aussi eu lieu durant cette période, soit en 1976 (Ba et al. 2002, 330). La FONGS est une organisation qui a joué un rôle central dans l'émergence du mouvement paysan et qui continue d'en être un acteur clé.

#### *La libéralisation et la consolidation du mouvement paysan au niveau national*

Les difficultés des paysans se sont accrues avec la crise de la dette à la fin des années 1970. L'État sénégalais est alors contraint par ses bailleurs de fonds de diminuer ses interventions dans l'économie et ses dépenses publiques. C'est le début de la période

des politiques de libéralisation qui existent encore de nos jours. La Nouvelle politique agricole (NPA) a été mise en place en 1984 pour accélérer la libéralisation tout en assurant l'atteinte d'une autosuffisance agricole à 80 % et une augmentation du niveau de vie des résidents ruraux. Elle exigeait aussi une réduction du rôle de l'État dans la formation, la recherche, la production et la commercialisation des produits agricoles. En contrepartie, elle créait un contexte favorisant les « initiatives collectives et individuelles » pour combler ce vide (Ba et al. 2002, 330). Quoique de nombreuses organisations, telles que la FPA, se soient formées à cette période, les objectifs de l'État concernant la production et l'amélioration du niveau de vie rural n'ont pas été atteints. L'incapacité des organisations à remplir le nouveau rôle qui leur était attribué en est une des causes. Face à son incapacité de prendre la relève des fonctions de l'État, la FONGS s'est mise à questionner son rôle. À la suite de cette réflexion, le Cadre national de concertation des ruraux (CNCR) a été créé en 1993. Il s'agit d'une organisation nationale qui a comme but de représenter les producteurs agricoles vis-à-vis l'État sur les questions relevant du développement rural.

Le CNCR s'est donné le mandat d'être le représentant unique des organisations de paysans au Sénégal. C'est une organisation qui représente des fédérations d'organisations paysannes créées avant l'indépendance, celles créées puis délaissées par l'administration étatique, ainsi que celles qui se sont formées à l'extérieur du système étatique. Ces dernières sont vues comme les plus autonomes et les plus fortes parmi les membres du CNCR (Ba et al. 2002, 333). En 1996, l'Association sénégalaise pour la promotion des petits projets de développement à la base (ASPRODEB) a été créée par le biais d'une collaboration entre le CNCR et l'Association des présidents des communautés rurales (le rôle des communautés rurales sera expliqué par la suite). Affiliée au CNCR, l'ASPRODEB agit en tant qu'organisme d'exécution technique et gère les nombreux fonds de développement ruraux octroyés par divers bailleurs par l'intermédiaire de l'État. À partir de juillet 2000, le CNCR joue un rôle clé dans la création du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA). Le ROPPA a été créé pour permettre aux membres de se concerter afin d'unir les actions des organisations paysannes face à la libéralisation de l'économie, la démocratisation et l'intégration sous-régionale (Ba et al. 2002, 330). Aujourd'hui « la finalité du CNCR est de contribuer au développement d'une agriculture paysanne qui

assure une promotion socio-économique durable des exploitations familiales » et elle continue à travailler de près avec la ROPPA (CNCR site web, 29 juin 2007)<sup>8</sup>.

Tableau II - Structure du mouvement paysan au Sénégal<sup>9</sup>

ÉCHELLE	STRUCTURE DU MOUVEMENT PAYSAN
SUPRA-NATIONAL	Le <b>ROPPA</b> : Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest. Le <b>CNCR</b> est parmi les 12 mouvements nationaux qui sont membres. ↓
NATIONAL	Le <b>CNCR</b> : Le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux et l' <b>ASPRODEB</b> : l'Association Sénégalaise pour la promotion des petits projets de développement à la base. La <b>FPA</b> et la <b>FONGS</b> sont parmi les 22 fédérations membres du CNCR. ↓ ↓
RÉGIONS	La <b>FONGS</b> : La Fédération des ONG du Sénégal. Elle a 32 organisations paysannes membres qui sont situées dans tous les régions du Sénégal, incluant l' <b>UGPM</b> . ↓ ↓
DÉPARTEMENTS	La <b>FPA</b> : La Fédération des périmètres autogérés. Elle participe au projet LSGT. La FPA comprend 9 unions membres qui sont toutes dans le département de Dagana, y inclus l' <b>Union de Boundoum</b> . ↓ ↓
ARRONDISSEMENTS ET COLLECTIVITÉS LOCALES	L' <b>Union de Boundoum</b> comprend plusieurs sections villageoises dans plusieurs villages dont la <b>SV1</b> et la <b>SV2</b> . ↓ ↓
VILLAGES	La <b>SV1</b> et la <b>SV2</b> : section villageoise I et II. Elles sont dans le village de <b>Boundoum Est</b> . La <b>SV2</b> participe au projet LSGT Le <b>GF</b> : le groupement féminin est dans le village de <b>Lonkane</b> . Le <b>GF</b> participe au projet LSGT

<sup>8</sup> Il existe de nombreux ouvrages qui racontent la genèse de ces organisations en détail. Voir notamment Ba, Ndiaye, Sonko 2002 ; Faye 2005 ; McKeon 1999 et 2005 ; Ndiaye et Faye 1999.

<sup>9</sup> Seuls les agences et organisations auxquelles réfère le texte sont incluses dans le tableau. L'informations dans le tableau sont tirées des sites web de la ROPPA, du CNCR, et de la FONGS [www.roppa.info](http://www.roppa.info), [www.cncr.org](http://www.cncr.org), [www.fongs.sn](http://www.fongs.sn) (consulté le 5 Aout 2007).

## *Situation actuelle : l'agriculture toujours en crise et le manque de politique agricole*

### *Le contexte actuel*

Les ajustements qui ont débuté à la fin des années 1970 sont toujours de rigueur. La dévaluation de la devise sénégalaise, le franc CFA, en 1994, a été particulièrement dévastatrice pour les paysans, car elle a causé une forte augmentation dans le prix des intrants et une réduction du prix d'achat des produits agricoles (Faye, 2005, 10). Le Programme d'ajustement structurel du secteur agricole (PASA) approuvé par la Banque mondiale en 1995 a poursuivi la libéralisation et la privatisation déjà entamées en 1984. Le retrait du gouvernement a aussi réduit la disponibilité des semences de qualité ; les baisses de rendements qui résultent de l'utilisation de semences 'tout-venant' représentent toujours un problème. La Société nationale de commercialisation des oléagineux (SONACOS) a été privatisée en 2005, aggravant ainsi les difficultés de commercialisation de l'arachide; aujourd'hui il s'agit d'un enjeu important pour l'UGPM qui se situe dans le bassin arachidier. Dans le cadre du PASA, l'État s'était engagé à assurer une meilleure sécurité foncière aux paysans, mais il n'y a pas eu de suite (Faye 2005, 10).

Les engagements internationaux du gouvernement pèsent aussi sur le secteur agricole. Les négociations du Cycle d'Uruguay à l'OMC qui visaient la réduction à long terme de l'aide qui peut être apportée au secteur agricole ainsi que les tarifs ou quotas qui peuvent protéger le secteur agricole ont certainement joué un rôle dans ce processus. Même si, en tant que pays moins avancé, le Sénégal n'est pas contraint d'atteindre ces réductions, l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UÉMOA) et l'Accord sur les tarifs extérieurs communs, appliqué en 2000, ont fortement réduit les protections tarifaires qui existaient. Le résultat est une concurrence accrue entre l'huile d'arachide sénégalaise et les huiles végétales importées, ainsi qu'entre les tomates sénégalaises produites pour faire du concentré et les concentrés de tomate étrangers (Faye 2005, 11).

Les politiques appliquées à travers les années ont généralement eu un impact néfaste sur l'agriculture sénégalaise et le monde rural. À part l'horticulture qui a vu sa production et ses exportations augmenter depuis la dévaluation du franc CFA (la devise sénégalaise), la production de l'arachide et du coton demeure à la baisse, la production de

riz accuse une baisse depuis la libéralisation des importations et la production des céréales pluviales est stagnante, ou même à la baisse (Faye 2005, 11). La pauvreté et l'exode rural ont aussi augmenté, surtout dans les zones d'agriculture pluviale, telles le bassin arachidier. Il y a également des sols dégradés, un problème qui s'aggrave depuis la colonisation (Faye 2005, 2). De plus, on assiste à la fragmentation des terrains agricoles, et aujourd'hui, « il n'est pas exagéré de parler de micro-exploitations » (Faye 2005, 12). Depuis la fin du programme agricole en 1979, on a pu remarquer une chute dans l'utilisation des intrants, un manque de renouvellement du matériel agricole depuis plus de 20 ans et dans certaines régions on observe même une régression des techniques agricoles (Faye 2005, 12). Malgré une politique de relance du gouvernement en 1997, une amélioration n'est pas encore discernable (Faye 2005, 12).

#### *Les relations entre l'État et le mouvement paysan depuis l'Alternance*

Lors de ma visite au Sénégal, de nombreux paysans ont relaté que la négligence du secteur agricole et des paysans a commencé en 2000 avec l'Alternance<sup>10</sup>. Sans entrer dans les détails sur la période avant l'Alternance, nous pouvons dire que les efforts du mouvement paysan avaient réussi à attirer l'attention du président. Vers la fin du mandat d'Abdou Diouf, il y a eu des entretiens réguliers entre les hautes instances du gouvernement et les représentants du CNCR (Ousmane Ndiaye, 26 mai 2006), ainsi que des consultations lors de la préparation de la Politique de relance de 1997 (Faye 2005, 11).

Depuis l'Alternance, les rencontres officielles sont pratiquement inexistantes (CNCR février 2006; Ousmane Ndiaye, 26 mai 2006). D'ailleurs, le gouvernement actuel a mis en doute à plusieurs reprises la représentativité du CNCR afin de pouvoir le contourner comme interlocuteur des paysans. Il y a eu notamment une tentative d'atomisation du mouvement paysan sénégalais par l'encouragement de nouvelles plateformes, telles que les 3P<sup>11</sup> (Ba et al. 2002, 341). Selon Ousmane Ndiaye, « c'est une stratégie du pouvoir public de réduire le pouvoir du CNCR » (26 mai 2006). Toutefois, il est difficile d'écarter le CNCR du fait des activités de son bureau technique,

---

<sup>10</sup> L' Alternance fait référence à l'élection de M. Abdoulaye Wade comme président suite à la tenue du pouvoir de M. Abdou Diouf depuis 1981.

<sup>11</sup> Les trois P signifient 'paysans, pasteurs et pêcheurs'.

l'ASPRODEB, dont les compétences dans la gestion des fonds pour les petits projets sont importantes et reconnues par la Banque Mondiale et par la FAO.

L'absence de concertation entre le mouvement paysan et le régime actuel semble découler en partie des visions opposées de ces acteurs. La vision du président actuel Abdoulaye Wade est centrée sur une agriculture industrielle et commerciale – une vision qui s'oppose à l'agriculture paysanne promue par le CNCR (Faye 2005, 13). Cependant cette nouvelle vision ne se manifeste pas concrètement, le *statu quo*, tout aussi inadéquat qu'il soit, demeure toujours. En fait, au-delà du refus de négocier avec le mouvement paysan, il n'y a pas eu de gros changement par rapport aux politiques pré-alternances (Faye 2005, 14). Selon Jacques Faye, « en réalité, les nouvelles autorités tiennent un discours désordonné, qui désoriente » (Faye 2005, 14). L'incohérence est palpable : dans le Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) de 2002, l'objectif 87 est le renforcement des organisations paysannes, or celles-ci sont toujours exclues de toute consultation avec le gouvernement et la participation des ministères de l'agriculture et de l'élevage dans l'élaboration du DSRP est minime (Faye 2005, 13). De même, la *Loi d'orientation agro-sylvo pastorale*, votée en mai 2004, exigeait la création d'un programme national pour le développement de l'agriculture, de l'élevage et de la diversification agricole. Cependant, ce document ne peut pas être aujourd'hui mis en œuvre sans décret d'application (Faye 2005, 13). Selon le CNCR : « cette situation paradoxale conduit le CNCR à penser que la stratégie de l'État consiste à dire oui à toutes les propositions des organisations paysannes sans concrétiser ses engagements par des actions » (CNCR, 2005). En effet, Faye constate qu'il n'existe pas vraiment de politique agricole au Sénégal, et ce, depuis les années 1980 quand les ajustements structurels ont largement remplacé les politiques agricoles. Mais ceci est plus prononcé depuis l'Alternance, puisqu'il n'y a pas eu de publications de nouveaux documents définissant une politique agricole (Faye 2005, 13).

Selon Faye, le potentiel de l'agriculture sénégalaise ne sera pas atteint avec les politiques actuelles pour trois raisons principales. En premier lieu, les autorités n'ont pas compris que le choix de politiques néolibérales faites à travers les accords internationaux « sont et seront de plus en plus déterminants quant aux performances de notre agriculture » (Faye 2005, 15). Ensuite, les autorités n'ont pas pu aller au-delà du constat de l'archaïsme du secteur agricole pour se rendre compte des innovations qui ont eu du

succès. Enfin, les autorités n'ont toujours pas élaboré de politiques qui se basent sur une analyse de la situation existante et sur les enjeux des acteurs concernés.

### *Opportunités politiques et défis du mouvement paysan*

Le manque d'intérêt du gouvernement pour une politique agricole et le manque de concertation avec les paysans limitent certainement les opportunités politiques du mouvement paysan. Dans la présente partie du travail, les structures du gouvernement sont expliquées afin de situer les opportunités politiques que celles-ci présentent. La structure politique sénégalaise est définie par deux structures gouvernementales : le gouvernement national et les gouvernements locaux résultant de la décentralisation (voir le tableau III à la page 37). Nous verrons aussi les faiblesses du mouvement paysan sénégalais dans l'exploitation de ces opportunités.

#### *Le gouvernement national*

La centralisation du pouvoir et le système électoral rendent difficile l'accès au gouvernement central. La difficulté provient en partie du fait que les élections à l'Assemblée nationale se font par partis. Par conséquent, les candidats sont redevables à leur parti pour leur siège au parlement plutôt qu'à une population spécifique. Le gouvernement national est représenté par les préfets au niveau du département et les sous-préfets au sein des arrondissements. Quoique ceux-ci soient plus accessibles aux résidents, il n'en demeure pas moins que, tout comme les élus, les préfets et sous-préfets sont mis en nomination par le gouvernement national et ont alors plus d'obligations envers eux qu'envers les habitants de leur région. De plus, leur mandat est largement administratif. Même si les sous-préfets sont chargés de communiquer avec le gouvernement central lors de problèmes régionaux et d'avoir un regard sur les activités des gouvernements locaux pour assurer la légalité de leurs activités, ils s'impliquent peu dans le milieu.

Il y a aussi de nombreuses agences agricoles à travers le pays qui sont mandatées par le gouvernement national telles que l'Agence nationale du conseil agricole et rural (ANCAR). Celle-ci a un rôle semblable à la SAED mais elle agit à travers le Sénégal tandis que la SAED œuvre uniquement dans la Vallée du fleuve. Bien que les représentants l'ANCAR soient très accessibles aux paysans grâce à leur localisation dans

le milieu agricole, leurs champs de compétences et d'action sont surtout basés sur l'assistance technique, et ceci seulement sur demande (Moustapha Diaou, Assane Diop, Saliou Seye et Mamadou Lamine Mar, 11 mai 2006). D'ailleurs, l'ANCAR n'est pas dotée de budget pour financer les projets sur lesquels elle offre des conseils. Même si le financement peut provenir d'autres intermédiaires (tels que l'ASPROBED), selon un représentant de l'ANCAR, l'insuffisance des fonds pour les agriculteurs est tout de même importante : « Il faut des moyens, des fonds de roulement. Il ne sert à rien de former les gens s'ils n'ont pas les moyens d'acheter des engrais » (Diaou et al., 11 mai 2006).

La même difficulté existe au sein de la SAED. Les objectifs pour la croissance en production agricole tels qu'énumérés dans leur lettre de mission de 2008 sont ambitieux<sup>12</sup>. Toutefois, selon le directeur de la SAED, le financement accordé à la SAED ne leur permet pas de prendre les actions nécessaires à l'atteinte de ces objectifs.

On peut atteindre l'autosuffisance en riz à travers les investissements en aménagements. Les producteurs familiaux peuvent l'atteindre. Il faut les aider en construisant des digues, etc. Ceci nécessite l'appui de l'État. L'État est le principal bailleur...Il manque les mesures d'accompagnement financier. Cela prendrait un investissement de 300 000 francs CFA pour ouvrir un nouvel hectare exploitable. C'est anticipé dans la 8ième lettre de mission. Mais l'État n'est pas conséquent, ce qui retarde le développement de mon pays. Dans la sphère de décisions on n'a pas les capacités d'influence. Les politiciens vont signer tout mais ils ne vont pas le poursuivre. (Malick Sarr, 31 mai 2006)

Comme c'est le cas avec l'ANCAR, la capacité de bénéficier des expertises de la SAED ou possiblement d'un soutien financier dépend en grande partie de la capacité des organisations de producteurs de faire des demandes précises auprès des agences qui leur sont favorables (Babacar Diop, 30 mai 2006). Malgré les agences nationales qui sont accessibles aux paysans, la capacité de mobilisation du mouvement paysan demeure importante car de nombreuses difficultés ressenties par les paysans ne pourront être résolues qu'à travers des changements politiques nationaux.

---

<sup>12</sup> « Au terme de cette présente Lettre de Mission (2008), les productions agricoles attendues vont permettre une couverture de la demande nationale à hauteur de 45 % pour le riz, 100 % pour la tomate industrielle, 80 % pour l'oignon, 20 % pour le maïs et 100 % pour la patate douce. » (République du Sénégal, mars 2006, 24).

Tableau III - Structures politiques au Sénégal<sup>13</sup>

ÉCHELLE	POUVOIRS CENTRALISÉS	POUVOIRS DÉCENTRALISÉS
<b>SUPRA-NATIONAL</b>	<b>L'UÉMOA</b> : l'Union économique et monétaire ouest africaine	
<b>NATIONAL</b>	<b>Le président</b>  Les agences nationales agricoles : <b>L'ANCAR</b> : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural <b>La SAED</b> : Société nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé	
<b>RÉGIONS</b>	Il y a 11 régions au Sénégal, chacun a un gouverneur.	
<b>DÉPARTEMENTS</b>	Il y a 29 départements au Sénégal, chacun a un préfet.	
<b>ARRONDISSEMENTS ET COLLECTIVITÉS LOCALES</b>	Chaque arrondissement a un sous-préfet.	<b>Communes et communautés rurales.</b> Elles sont gérées par les conseillers ruraux (CR) qui sont élus localement. Il y a plusieurs communes ou communautés rurales par arrondissement.

*La décentralisation*

La décentralisation est un processus, toujours en vigueur, qui accorde des compétences aux élus locaux. Dans les endroits ruraux, la décentralisation se manifeste à travers la création d'un Conseil rural (CR) au sein de chaque communauté rurale, chacun sous la surveillance d'un sous-préfet. Certes, ceci permet des opportunités politiques,

---

<sup>13</sup> Seuls les agences et organisations auxquelles réfère le texte sont incluses dans le tableau. Les informations dans le tableau sont tirées du site web du Gouvernement du Sénégal, [www.gouv.sn](http://www.gouv.sn) (consulté le 5 Aout 2007).

mais il y a tout de même de nombreux obstacles à surmonter pour que le mouvement paysan puisse en profiter.

À leur création, les instances décentralisées nommées les collectivités locales étaient perçues comme une panacée : la décentralisation pouvant améliorer la gouvernance, accélérer la démocratisation, augmenter l'efficacité administrative, réduire le contrôle central sur les politiques, faire croître l'équité etc. (Ribot 2002, v). Souvent, les raisons pour lesquelles les gouvernements nationaux embarquent dans la décentralisation sont très différentes. La pression des bailleurs de fonds, le désir du gouvernement central de se déresponsabiliser financièrement et administrativement, le besoin de partager le pouvoir avec les élites locales pour les apaiser comptent parmi les raisons non-dites pour la décentralisation. La décentralisation, au Sénégal comme ailleurs, a rencontré de nombreux problèmes. Le clientélisme est un premier obstacle : selon la FONGS, la décentralisation ne garantit pas que les instances décentralisées vont adopter une logique de développement plutôt que partisane (McKeon 1999, 7, 10). De même, le CNCR remarque que la décentralisation à elle seule ne suffit pas pour diminuer la tension qui existe entre la distribution des ressources et le pouvoir (McKeon 1999, 7). D'ailleurs, la faiblesse des ressources des CR, ainsi que l'élection d'individus incompetents, limitent les actions que peuvent entreprendre les CR. Le dernier obstacle porte, bien sûr, sur les limites des pouvoirs octroyés aux CR. La capacité qu'a le CR d'accorder des terres aux paysans est certainement importante, mais le CR n'a ni la capacité financière pour aider les paysans à les exploiter, ni la capacité d'assurer la disponibilité de semences et d'intrants, ou d'intervenir en cas de sinistre<sup>14</sup>.

Malgré ces limites, les organisations paysannes peuvent tout de même profiter des CR pour apporter des actions de développement au niveau local. Selon plusieurs personnes interviewées, de nombreux bénéfices peuvent découler de l'élection des membres du mouvement paysan au Conseil rural, peu importe leur appartenance politique (Masse Gning, 5 mai 2006 ; Babacar Diop, 30 mai 2006; Omar, 22 mai 2006). Les Cadres locaux de concertation des ruraux (CLCOP) en sont un exemple : ils ont été créés par une collaboration entre les CR et le CNCR. Ces structures permettent la

---

<sup>14</sup> De nombreux ouvrages ont été rédigés sur la décentralisation; pour plus d'information voir notamment Ribot (2002) pour un recensement des publications, et Totté, Dahou et Billaz (2003).

réalisation des projets de développement de base par le biais de structures où collaborent plusieurs organisations paysannes<sup>15</sup>. Ces structures facilitent l'accès au financement provenant des ONG et de l'État pour la réalisation de petits projets, ainsi que l'accès aux services agricoles étatiques. Les organisations paysannes peuvent également utiliser les CR pour traiter indirectement des enjeux axés sur la politique nationale, par exemple en organisant des journées d'information sur des enjeux dépassant la communauté, comme la privatisation des industries de l'État (Masse Gning, 5 mai 2006).

Il y a toutefois des limites par rapport à ce qui peut être entrepris à travers les collaborations du CR et des acteurs du mouvement paysan. L'exemple suivant le démontre bien. Lors de l'invasion des criquets en juin 2004, c'est l'UGPM qui s'est chargée d'avertir les communautés membres et non-membres que l'invasion approchait (Lamine Sall, 15 mai 2006). Elle a recommandé que les individus achètent eux-mêmes des pesticides, sans attendre que l'État réagisse. Le CR a déboursé ce qu'il pouvait pour acheter des pesticides supplémentaires mais les ressources nécessaires pour en acheter en quantité significative manquaient. L'ANCAR a été sollicitée pour de l'aide et celle-ci a partagé des informations sur la disponibilité des pesticides et les lieux à risque, mais n'a pas pu leur octroyer de financement pour acheter ces pesticides. Il y a aussi eu des initiatives à plusieurs niveaux pour solliciter l'aide du gouvernement national. Le CNCR s'était penché sur la question depuis 2003 quand la FAO avait prévu l'invasion et le CR a demandé de l'aide au sous-préfet durant et après l'invasion pour prévenir puis compenser les dommages. Cependant, il y a eu peu de réponse du gouvernement central à cette catastrophe qui a affecté une grande partie du Sénégal (Lamine Sall, 15 mai 2006 ; CNCR, 2004).

#### *Faiblesses et difficultés du mouvement paysan*

Ce rapide survol des structures gouvernementales nous a permis de voir que l'accès au gouvernement national s'avère complexe pour le mouvement paysan. L'utilisation des agences gouvernementales et des CR, même si ceux-ci sont sympathiques aux paysans, est limitée par la capacité des organisations paysannes de faire

---

<sup>15</sup> Le terme « organisation paysanne » dans ce contexte inclut toute une gamme d'organisations, dont quelques-unes sont très petites telles que les groupements d'intérêt économiques ou les groupements villageois.

des demandes, et par les compétences qui leur sont accordées par le gouvernement. Pour terminer la présentation du contexte de l'étude, nous présentons quelques aspects du mouvement paysan sénégalais, qui sont perçus ici comme étant des facteurs limitant son succès. L'analyse du deuxième facteur du modèle du processus politique – les qualités de l'organisation– aide à expliquer ces faiblesses.

Premièrement, l'intégration des membres est problématique. Le CNCR compte vingt-deux fédérations membres et le nombre d'adhérents individuels à travers ces fédérations est estimé à plus que deux millions de personnes (Ba et al. 2002, 343). Cependant, ces fédérations ne sont pas toujours intégrées dans les organisations membres du CNCR. Selon Ousmane Diaye, le fait que de nombreuses organisations qui sont membres du CNCR n'arrivent pas à fournir des services à leurs membres représente un obstacle pour la capacité de mobilisation du CNCR (26 mai 2006). La cause peut être un manque de capital, de capacités ou de motivation.

Le *leadership* pose aussi problème pour plusieurs organisations qui sont membres du CNCR. Souvent les postes sont tenus par le même *leader* dans diverses organisations et ces postes sont tenus à vie. Ceci a lieu soit parce que le *leader* ne veut pas quitter son poste, soit parce que les membres ne veulent pas d'alternance ou sont indifférents (Ba et al. 2002, 341). Le problème est important car il touche « la plupart des fédérations qui composent le mouvement paysan » (Ba et al. 2002, 341-342). L'excès de responsabilités d'un *leader* nuit à la communication, la représentativité et l'efficacité des organisations car « sa présence effective sur le terrain est marginale » (Ba et al. 2002, 342). De plus, l'existence de *leaders* à vie déresponsabilise les autres membres et constitue un frein important à l'apprentissage et à la prise en charge de l'organisation paysanne (Ba et al. 2002, 342). Le non-renouvellement du *leadership*, tout comme la présence d'organisations inactives, contribuent à mettre en doute leur légitimité et leur représentativité (De Janvry et Sadoulet 2003, chpt 2 et 4).

La communication entre les organisations et les individus qui adhèrent au CNCR pose également un défi :

il faut que les préoccupations des producteurs à la base soient prises en compte grâce à un véritable dispositif de communication entre le sommet et la base et une meilleure lisibilité de la diversité des exploitations familiales au nom desquelles les *leaders* tentent de légitimer leurs actions. (Ba et al. 2002, 346)

Lorsque c'est possible, le CNCR fait des tournées de sensibilisation. Les tournées ont comme objectif de palier aux problèmes de communications en visitant directement les communautés et organisations membres. Cependant, elles ne sont pas fréquentes et les visites avec les membres sont de courte durée. Le coût impliqué et le temps nécessaire sont contraignants. En fait, les besoins financiers posent un réel problème pour le CNCR. Malgré le nombre de partenaires du CNCR et de l'ASPRODEB, le financement qui leur est accordé est lié à des projets spécifiques (Sidikh, CNCR, 26 mai 2006). Les autres sources d'argent sont minimales.

La faiblesse dans la communication nuit aussi à la cohérence entre la négociation d'une politique agricole nationale et les initiatives concrètes à la base, surtout à cause de la distance qui existe entre les deux. Il faudrait que les politiques négociées concernant les rôles des organisations et du gouvernement soient comprises et acceptées par les paysans, et que ceux-ci aient les capacités requises pour fonctionner dans les systèmes qui pourraient émerger d'une négociation (McKeon 1999, 11). Assurer une cohérence entre les actions prises à la base et les négociations au sommet revient également à parler de cohérence dans les objectifs du CNCR ainsi que de la cohésion entre les fédérations membres. Certains analystes se questionnent à savoir « *if real strategic agreement can be achieved among organisations as different as the member federations of the CNCR* » (McKeon 1999, 12).

Dernièrement, la communication et la cohérence des positions des membres influencent l'utilisation de leur influence politique potentielle. Le CNCR, la FONGS et la FPA se définissent explicitement comme des organisations apolitiques (Masse Gning, 5 mai 2006; LSGT s.d. a; CNCR 2006). Même si la politisation (partisane) du mouvement paysan crée des tensions au sein des organisations ou des comportements clientélistes, une vision apolitique peut également nuire au mouvement :

Pour certains, si le mouvement veut grandir, il doit évoluer vers une organisation citoyenne qui n'interdit pas la participation dans l'arène politique. Pour d'autres, l'immixtion de la politique dans la vie associative compromet les chances de réussite du mouvement paysan. L'exemple de la FNGPF [Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine] est souvent cité... des luttes de tendances et des pratiques clientélistes ... [sont] à l'origine d'un conflit interne constaté, depuis 1992, dans le fonctionnement du bureau fédéral. (Ba et al. 2002, 346)

Selon le professeur Ibrahima Hathie de l'École nationale d'économie appliquée, une des faiblesses du mouvement paysan sénégalais est son incapacité à créer des groupes de pression et à amener ainsi les candidats à participer à des débats autour des questions qui les préoccupent. Selon lui, la position apolitique du mouvement réduit sa capacité d'offrir un soutien électoral au parti qui lui apporte des politiques favorables (27 mai 2006).

*Synthèse : le contexte pour le projet LSGT*

Le contexte de l'agriculture sénégalaise est marqué à la fois par un gouvernement national qui ne démontre aucun intérêt pour l'établissement d'une politique agricole, et un mouvement paysan qui, malgré ses faiblesses, est considéré comme le mieux articulé de l'Afrique de l'Ouest (McKeon 2005, 189). Les deux organisations participant au projet étudié sont fortement impliquées dans le mouvement paysan. La FPA est directement membre du CNCR, son président est également le vice-président de l'ASPRODEB. L'UGPM est membre du CNCR à travers la FONGS, et la FONGS la considère un membre exemplaire.

Le regard sur la structure politique révèle que malgré l'attitude du gouvernement national, il existe quand même des agences du gouvernement national qui peuvent être considérées comme des alliés au mouvement paysan sénégalais. Toutefois, les paysans et les organisations paysannes doivent savoir solliciter l'aide de ces agences. Dans le cadre du CR, la capacité du mouvement paysan à en bénéficier dépend de son habileté à proposer des actions ou des projets, et même de les diriger dans certains cas. Malgré les réussites du mouvement paysan, celui-ci a quand même de la difficulté à se faire entendre au niveau national. Le manque d'activités des organisations membres du CNCR, la communication et le *leadership* sont parmi ses faiblesses.

***Cas d'étude : Les Savoirs des gens de la terre (LSGT)***

La deuxième partie du chapitre s'amorce avec une présentation de l'UPA-DI qui met en œuvre le projet étudié Les Savoirs des gens de la terre (LSGT). Ensuite, les composantes du projet LSGT sont expliquées. Par la suite, le CIFA, l'organisation qui collabore avec l'UPA-DI à la mise en œuvre de LSGT, est brièvement présenté.

Dernièrement, un complément d'information est proposé sur l'UGPM et la FPA, les deux organisations paysannes qui participent au projet.

### *L'UPA-DI*

Le projet LSGT est mis en place par l'UPA-DI, une organisation à but non lucratif dont les membres sont l'*Union des producteurs agricoles* (UPA) et ses affiliés. L'UPA est une organisation syndicale regroupant les producteurs agricoles et forestiers du Québec. L'UPA se distingue par sa pratique de gestion de l'offre pour cinq produits agricoles québécois et la mise en marché collective pour d'autres. La gestion de l'offre est un moyen de contrôler la production d'un aliment spécifique afin que les besoins de la province du Québec soient assurés par les producteurs québécois sans qu'un excès soit produit et exporté. La mise en marché collective permet aux producteurs de regrouper les produits qu'ils offrent sur le marché afin de gagner du pouvoir vis-à-vis les acheteurs. Ces deux pratiques garantissent des meilleures conditions de vente. L'UPA a créé l'UPA-DI en 1993 afin de promouvoir la solidarité entre paysans et assurer la sécurité alimentaire dans le monde dans un contexte de libéralisation des échanges (UPA site web, 14 janvier 2006). L'UPA-DI peut être considérée comme une ONG à but non lucratif selon la définition élaborée par Karns et Mingst. Ils définissent une organisation non gouvernementale (ONG) comme étant une organisation privée volontariste qui vise à atteindre les objectifs de ses membres (2004, 10).

L'UPA et l'UPA-DI ont pour but de promouvoir une agriculture viable au Québec et ailleurs et elles ont certaines préoccupations quant aux négociations sur l'agriculture à l'OMC. L'initiation du Mouvement pour une agriculture équitable –le MAÉ-MAÉ, par l'UPA-DI est une réaction à ces préoccupations (MAÉ 2004, 1). Ce mouvement vise l'atteinte de la sécurité alimentaire en promouvant la souveraineté alimentaire<sup>16</sup>, un concept normatif qui va à l'encontre de la libéralisation du commerce international des produits agricoles. Ces préoccupations, ainsi que les expériences de

---

<sup>16</sup> La souveraineté alimentaire est un concept présenté par Via Campesina lors du Sommet mondial de l'alimentation organisé par la FAO en 1996 qui a été repris par de nombreuses organisations par la suite. La souveraineté alimentaire représente le droit des personnes, des communautés et des pays de définir leur propre politique sur l'agriculture, sur la pêche, la nourriture, le travail et les droits fonciers (NGO/CSO Forum for Food Sovereignty 2002).

l'UPA vis-à-vis l'organisation du secteur agricole au Québec sont à l'origine de la création du projet LSGT (UPA-DI 2004a, partie I, 1-4).

### *Le projet LSGT*

À l'aide du projet LSGT, l'UPA-DI valorise

une approche... permettant un processus de prise en conscience, d'analyse et d'action afin que des paysannes et des paysans, acteurs de premier plan du mode rural, deviennent individuellement et collectivement les artisans de leur propre développement et de celui de leur milieu. (UPA-DI 2004a, partie 1, 2)

Parmi les nombreux objectifs du projet, on retrouve le renforcement de « la conscience citoyenne et la capacité d'agir au sein de leur organisation et dans leur milieu » pour les paysans et le renforcement « des capacités de concertation et de plaidoirie permettant d'influer sur les politiques agricoles régionales ou nationales » au niveau des associations paysannes (UPA-DI 2004a, partie I, 7-8). Le projet LSGT se réalise à travers cinq programmes (UPA-DI 2004a). Ils sont synthétisés dans le tableau IV à l'annexe (page x).

Les programmes I Profession : paysan et II Solidarité paysanne visent les deux groupements villageois : le Groupement féminin et la Section villageoise 2. Au moment de la collecte des données, le programme I était presque achevé et le programme II se préparait à débiter. Le programme I Profession : paysan procède par modules de formations (UPA-DI 2004a; LSGT, Avril 2006). Tout d'abord, le module Portrait et analyse du milieu offre aux participants l'opportunité de faire un portrait de la famille, de l'entreprise agricole, du village et de l'organisation paysanne dont ils sont membres, pour ensuite réfléchir à ses forces et difficultés. Ceci mène à une analyse des situations à améliorer, à l'identification des problématiques et à la recherche de causes. Ensuite, le module Histoire et contexte a pour but de permettre aux participants de mieux comprendre la situation actuelle, en identifiant, entre autres, les étapes de l'évolution de l'agriculture dans le milieu, les grandes étapes politiques et économiques du pays et le lien entre leur situation et le contexte mondial. Le module qui suit, Citoyenneté paysanne, permet aux participants de réfléchir sur le savoir-vivre au village et dans leur organisation. La formation permet aux participants de se familiariser avec leurs droits à travers une étude des textes législatifs ayant un impact sur le milieu et de développer des stratégies pour exercer sa citoyenneté. La formation s'intéresse aussi au contexte agricole

et introduit des concepts tels que l'agriculture équitable. Le dernier module de la série, Vers une recherche de solutions, permet de revoir l'analyse du milieu faite lors du portrait et de l'enrichir avec les connaissances provenant des deux modules subséquents. Ceci permet de dégager des nouvelles problématiques et des pistes de solution pour améliorer les entreprises agricoles des participants. Suite à cette série de modules, les participants, toujours par le biais de formations, élaborent des projets individuels visant à améliorer leur entreprise agricole. Les modules de formation pour assister à ce processus incluent l'Élaboration de projets et appropriation des outils de mise en œuvre, Gestion d'exploitation, Embouche [élevage] bovine et ovine et Soins vétérinaires. Afin de réaliser ces projets individuels, un fonds est remis à chaque participant. Selon le projet choisi par le participant, les fonds servent pour acheter des semences, des intrants, des animaux, la nourriture animale etc.

Le projet s'étend au-delà des vingt participants du groupement à travers deux mécanismes principaux. Tout d'abord, les fonds sont alloués sous forme de prêts que le participant aura à rembourser sur plusieurs années au groupement villageois. Au fur et à mesure que le capital se reconstruit, d'autres membres du groupement y auront accès pour poursuivre des projets semblables. Ensuite, il y a plusieurs activités publiques planifiées : les participants présentent le portrait du village qu'ils ont élaboré ensemble, ils expliquent leurs projets individuels, et l'UPA-DI et le CIFA remettent les fonds aux participants en assemblées villageoises.

Le programme II Solidarité paysanne qui compte les mêmes participants que le programme I, assure un suivi des projets élaborés au cours du programme I et vise à renforcer les groupements. Les participants suivent davantage de formations et élaborent un projet pour leur groupement. Étant donné que ce programme n'a débuté qu'au moment de ma collecte de données, il n'est pas rapporté en détails ici.

Le programme III Action paysanne démocratique est destiné aux élus et permanents des associations paysannes. L'objectif général est de permettre aux associations paysannes de soutenir leurs membres et le développement de l'agriculture. Sa structure est semblable à celle du programme 1, et comprend Présentation du MAÉ-MAÉ (mouvement pour une agriculture équitable), Portrait et analyse du milieu, Citoyenneté et vie démocratique au sein de l'organisation paysanne, La mondialisation

des solidarités, l'ABC du commerce international, Économie et système collectif de mise en marché et un Atelier synthèse (UPA-DI 2004a; LSGT, Avril 2006).

Il y a également un fonds pour la mise en œuvre d'un projet par l'organisation paysanne qui soutient le développement de l'agriculture dans le milieu par la consolidation ou la création d'un service aux membres. Une formation, Élaboration de projet et appropriation des outils de mise en œuvre, assure le suivi et le développement des habiletés nécessaires à la mise en œuvre du projet. Le programme III Action paysanne démocratique n'est pas encore achevé. Un an et demie sur 4 ans de programme avait été réalisé lors ma collecte de données. Dans les années à venir, les formations continueront à fournir le soutien à la réussite du projet. D'autres activités de formation auront également lieu afin de consolider les gains des premières formations et d'assurer le progrès vers les objectifs des organisations paysannes, établis au cours des rencontres du programme IV Animation, formation et accompagnement.

Le programme IV Animation, formation et accompagnement est destiné aux formateurs, donc au CIFA. Des représentants de la FPA et de l'UGPM y participent aussi. Le programme IV, qui a débuté au même moment que les programmes I et III, consiste en des réunions annuelles sur la durée du projet LSGT. Le programme fait en sorte que les formateurs impliqués soient familiers avec les objectifs, moyens et contenus des interventions. Ces sessions de travail permettent aux formateurs, aux représentants des organisations paysannes et à l'UPA-DI de revoir les activités réalisées depuis la dernière réunion, de faire les adaptations nécessaires aux modules de formations en conséquence et planifier l'année à venir.

Le programme V Coopération de paysans à paysans permet à un membre de chaque organisation paysanne partenaire de faire un stage auprès de l'UPA et de divers producteurs québécois chaque année. Les stages de la première année du projet avaient déjà été réalisés lors de ma recherche. Le programme prévoit aussi que deux producteurs québécois effectuent un stage au Sénégal, durant lequel ils assisteront à l'animation des formations du programme III Action paysanne démocratique en temps que producteurs experts. Ces stages ont lieu depuis le début du programme III. L'objectif de ces stages est de renforcer la solidarité entre les producteurs agricoles des deux milieux et de créer une meilleure compréhension des réalités d'outre-mer.

### *Le CIFA*

Pour la mise en œuvre du projet, l'UPA-DI s'est affiliée au Centre interprofessionnel pour la formation dans les métiers de l'agriculture (CIFA). Le CIFA est une organisation de formation qui travaille principalement dans la région de la Vallée du fleuve du Sénégal et qui a été créée en 1995 (CIFA s.d. 1). Le CIFA est une association à but non lucratif, dirigée par une assemblée générale qui représente en majorité des organisations paysannes, mais qui compte également comme membres des organismes privés qui appuient le développement, des institutions publiques de développement rural et de recherche, des établissements d'enseignement et de formation, ainsi que des entreprises privées qui fournissent du matériel, des intrants et des services agricoles. D'ailleurs, la FPA et la SAED, sont des membres du CIFA. Le CIFA a pour mandat la professionnalisation de l'agriculture et la promotion de la formation continue. Ceci se traduit en plusieurs missions spécifiques telles que la formation des responsables d'organisation.

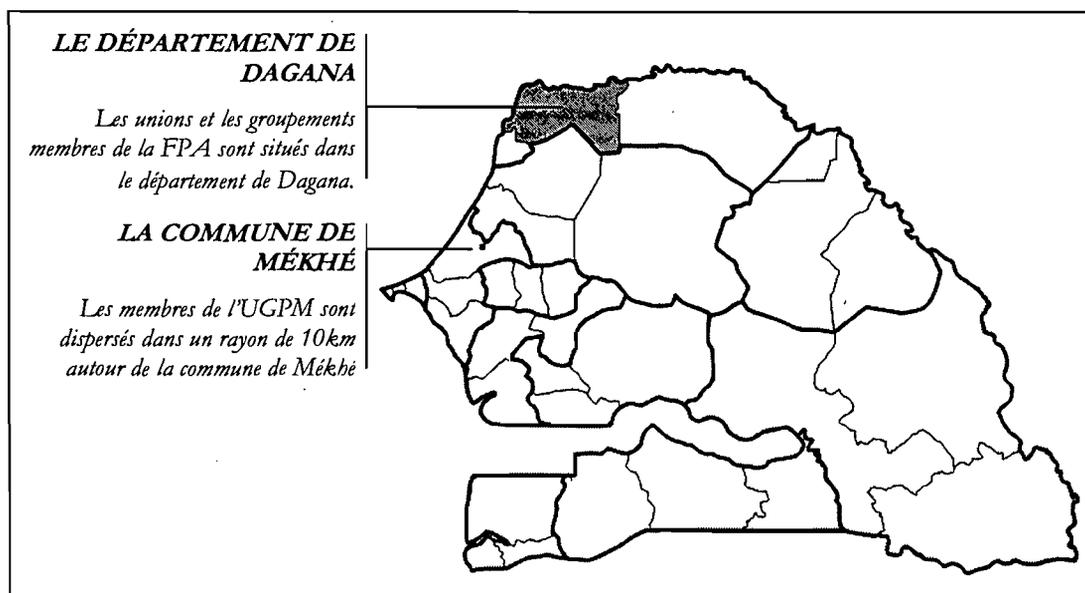
### *La FPA*

La Fédération des périmètres auto-gérés (FPA) est l'une des deux organisations paysannes participant au projet LSGT. Elle se situe également dans la région de la Vallée du fleuve du Sénégal. La production principale des membres de la FPA est le riz. La FPA comprend actuellement neuf unions. Les participants au programme III Action paysanne démocratique sont composés de certains représentants de ces unions à la FPA. Au total, la FPA compte comme membres à peu près 10 000 paysans dispersés sur un terrain qui couvre une distance d'au-delà deux cents km sur la route nationale dans le département de Dagana (voir le figure III à la page suivante). La façon dont les terres ont été allouées lors de la création des groupements et les unions est toujours visible dans la structure de la FPA. Puisque les terres ont été distribuées aux chefs de familles, les femmes, pour la majorité en ont peu et exercent peu de présence dans la FPA. De plus, de nombreuses personnes ayant des terres en dehors des périmètres alloués par la SAED ne sont pas membres de la FPA quoiqu'ils fassent face aux mêmes difficultés comme producteur du milieu.

Les membres de la SV2 participent aux programmes I Profession : paysan et II Solidarité paysanne. Le groupement est membre de la FPA par le biais de l'Union de

Boudoum (revoir le tableau II à la page 31 pour la structure de l'organisation). Les membres actuels de la SV2 reflètent toujours l'histoire du partage des terrains; il y a donc 83 hommes et une femme. Dans le groupement SV2, on retrouve également un groupement de femmes, qui comprend plus ou moins 100 femmes qui partagent cinq hectares.

Figure III - Carte des divisions administratives du Sénégal (les départements et les régions) avec les zones d'intervention du projet LSGT



Le fond du carte vient de Wikipedia Commons et les noms de lieux et la ajouts sont les miennes et sont basés sur le site web du Gouvernement du Sénégal. <http://fr.wikipedia.org> et [www.gouv.sn](http://www.gouv.sn). (5 Aout 2005)

### *L'UGPM*

L'Union des groupements paysans de Mékhé (UGPM) est la deuxième organisation paysanne participant au projet LSGT. Elle est une organisation formée de groupements paysans dans les environs de Mékhé, dans le bassin arachidier (voir le figure III ci-dessus). La région a récemment été classée « économie en mutation », ce qui signifie qu'une proportion grandissante des habitants de la région oeuvrent dans des domaines autres que l'agriculture (Barbedette 2005-6, 50).

À son origine en 1985, l'UGPM avait cinq groupements membres et n'a cessé de croître depuis (revoir le tableau II à la page 31 pour la structure de l'organisation). Le nombre de groupements qui sont membres se situe actuellement entre 47 et 100; cette variation sera expliquée par la suite (programme IV, 10 Avril 2006; Mamadou UGPM, 4

mai 2006). L'UGPM est composé à 60 % de femmes et chaque groupement est représenté par un homme et une femme à l'assemblée générale. Les participants au programme III Action paysanne démocratique font partie de ces représentants. Tandis que le nombre de groupements membres de l'UGPM est supérieur à celui de la FPA, ils se situent quand même sur un territoire restreint, dans un rayon de 10 km autour de la commune de Mékhé, où le siège de l'UGPM se situe et où le marché hebdomadaire de la région a lieu.

Le Groupement féminin (GF), groupement-membre de l'UGPM participe aux programmes I Profession : paysan et II Solidarité paysanne. Il est ainsi nommé puisque à son origine, le groupement ne comprenait que des femmes. Dans le cadre du projet, des hommes se sont joints au groupement.

*Synthèse : le projet dans son contexte*

Le projet LSGT a lieu dans un contexte où la négligence de l'agriculture paysanne par le gouvernement est évidente, mais où il y a toutefois des organisations paysannes actives dans la défense des intérêts de leurs membres. Le regard sur le mouvement paysan au Sénégal par le biais des éléments du modèle du processus politique a démontré les faiblesses, surtout au niveau des ressources organisationnelles des organisations enracinées qui composent le mouvement, qui limitent la capacité du mouvement paysan Sénégalais à prendre avantage des opportunités politiques. L'UGPM et la FPA sont parmi les organisations enracinées qui travaillent en relation avec l'organisation de mouvements sociaux en agriculture la plus importante au Sénégal, la CNCR.

Le projet LSGT, auquel participe l'UGPM et la FPA, permet aux participants de réfléchir sur leur milieu à partir des problèmes agricoles très terre à terre et à partir des connaissances sur l'agriculture mondiale. L'UPA-DI et le CIFA, en tant qu'acteurs du milieu paysan sont bien placés pour entreprendre ce projet. Dans le prochain chapitre, il sera vu comment le projet LSGT réussit à améliorer les ressources organisationnelles et la micromobilisation au sein de la FPA et de l'UGPM. Il est attendu que cela leur permettra d'améliorer les actions qu'ils entreprennent en défense de leurs intérêts, directement ou par le biais des organisations de mouvements sociaux au Sénégal ce qui leur permettra d'influencer les politiques agricoles nationales.

## Chapitre III

### Impacts de LSGT sur les organisations et sur la micromobilisation

Après avoir discuté des opportunités politiques et du mouvement paysan sénégalais, le présent chapitre examine comment le projet LSGT affecte les deux derniers éléments du modèle du processus politique – la micromobilisation et les ressources organisationnelles – au sein de l'UGPM et la FPA. Selon le modèle du processus politique, ces deux éléments déterminent le succès d'un groupe à prendre avantage des opportunités politiques afin d'influencer le régime politique. Tel qu'établi dans le chapitre de l'introduction, le développement est en grande partie un problème d'exclusion. En ciblant comment le projet LSGT affecte les deux éléments du modèle du processus politique, il peut ainsi être vu comment le projet LSGT aide à créer les conditions nécessaires à contrer l'exclusion afin que des politiques plus favorables à l'agriculture familiale soient mises en place.

#### *Améliorations apportées au niveau de l'organisation des organisations paysannes*

Il y a quatre ressources qui définissent les qualités de l'organisation dans le cadre d'un mouvement social : le *membership*, les incitatifs solidaires, le *leadership* et la communication. Ces ressources organisationnelles fournissent aux organisations les moyens de prendre avantage des opportunités politiques. Nous analyserons dans cette partie du chapitre comment le projet LSGT a pu modifier ces ressources au sein de l'UGPM et de la FPA, principalement à travers le programme III Action paysanne démocratique.

#### *Le membership et les incitatifs sélectifs*

Le *membership* constitue la première ressource des organisations. Notre analyse commencera par aborder la question du nombre de membres et ensuite leur intégration à l'organisation. Cette première ressource permet à l'organisation paysanne de compter sur un grand nombre de participants lors d'une mobilisation éventuelle. L'intégration s'avère aussi importante, car si les membres ne sont pas bien intégrés, il y a peu de chances qu'ils contribuent aux activités de l'organisation. Le concept d'incitatif sélectif sera utile pour

expliquer les difficultés qui existent en ce qui concerne l'intégration des membres et la contribution que pourra apporter le projet LSGT.

La FPA a une difficulté particulière par rapport à la croissance du nombre de membres. Tandis que l'UGPM a continué à grandir en nombre depuis sa création, la FPA regroupe aujourd'hui seulement une union de plus qu'à sa fondation. D'ailleurs les groupements de la FPA continuent à avoir comme membres uniquement les producteurs ayant eu des terrains dans les aménagements octroyés par la SAED. Il n'y a que quelques groupements de femmes qui se sont joints aux groupements ou aux unions et pour qui le statut d'appartenance à la FPA demeure flou<sup>17</sup> (Sokhna et Aziz FPA 22, 21 avril 2006). La structure pose alors problème pour la croissance du nombre des membres de l'organisation et l'inclusion des femmes en particulier. Tandis que l'adhésion de façon officielle à une organisation ne détermine pas plus la volonté de mobilisations de ces personnes que l'adhésion informelle, il faut tout de même que les personnes se sentent incluses dans l'organisation et soient au courant de ses activités. Les opinions à ce sujet sont variables. Selon Diatou « les femmes ne sont pas bénéficiaires des activités de la FPA » (FPA 20 avril 2006) tandis que selon Aziz, « elles sont des membres, des membre par relation » (FPA 21 avril 2006). L'appartenance informelle semble ainsi problématique. Elle a aussi des impacts sur la communication qui seront discutés plus tard.

Le problème de structure de la FPA est reconnu par plusieurs de ses élus. Cherif et Omar m'ont raconté qu'ils voulaient repenser la structure d'adhésion parce que cela aiderait la FPA à mieux atteindre ses objectifs (FPA 20 avril 2006, 22 mai 2006). Selon Cherif :

On ne doit pas verrouiller les portes- on doit laisser rentrer plus de personnes, plus que les 9 unions. [...] La FPA devrait changer les critères d'éligibilité car c'est trop fermé, maintenant c'est uniquement les unions hydrauliques [qui sont membres] – mais il y en a qui ont des superficies plus larges que [celles des membres de] la FPA. (FPA 20 avril 2006)

---

<sup>17</sup> L'inclusion des femmes a eu lieu récemment. Souvent les bailleurs de fonds ont exigé l'inclusion des femmes dans les projets de développement agricole, ou bien des groupes de femmes se voient allouer un terrain commun à cultiver et ce groupement (et non les femmes individuelles) devient membre d'une section villageoise (Sokhna, FPA 22 avril 2006).

Alors que les structures d'adhésion n'avaient pas été revues au moment du travail de terrain, plusieurs des répondants de la FPA sont intéressés à aborder le problème. Cherif souhaiterait l'aborder au Conseil d'administration de la FPA (FPA 20 avril 2006), et Omar, préfère revoir les critères d'adhésion élaborés par chaque union (FPA 22 mai 2006). La finalité de ces ambitions ne se verra que dans l'avenir.

Certes, le nombre de membres dans l'organisation est important, mais leur intégration l'est également. Sans intégration, les membres ne contribueront pas au développement de l'organisation et ne seront pas disponibles pour d'éventuelles mobilisations. En effet, les deux organisations attestent de difficultés à ce sujet. Quoique l'UGPM ait réussi à attirer plus de membres à son organisation, plusieurs sont simplement figurants; le nombre de groupements actifs étant estimé à 47 sur un total de 97<sup>18</sup>. La situation est semblable au sein de la FPA, où, au début du projet LSGT, trois unions sur neuf n'étaient pas en règle avec l'organisation (CIFA/UPA-DI s.d.). D'ailleurs, durant la formation Portrait et analyse du milieu, les deux organisations ont rapporté un problème significatif quant à la récupération des cotisations et les difficultés économiques qui en découlent (LSGT s.d. a p8; b p9). L'intégration des membres est ainsi clairement problématique pour les deux organisations paysannes.

À partir de mes entretiens, deux raisons principales sont ressorties pour expliquer le problème d'intégration : l'incapacité d'offrir des services, et le manque de connaissances des membres sur les activités de leur organisation. Au sein de la FPA, Diatou, Issa et Aziz ont rapporté un manque de connaissances de la part des groupements concernant les activités de la FPA (FPA 20 avril 2006, 20 avril 2006, 21 avril 2006). Selon Aziz,

les membres de la FPA sont les unions, mais les groupements ne savent pas ce que la FPA fait. Il faut que membres puissent s'approprier la FPA. Les gens dans le village ne savent pas ce que c'est la FPA. La FPA est connu au sommet mais pas à la base. (FPA 21 avril 2006)

La raison principale de la méconnaissance de la FPA serait que les activités des unions, par exemple la gestion du crédit de campagne, ont un impact plus direct sur les producteurs membres et sont bien connues par les membres, tandis que les actions de la

---

<sup>18</sup> Discussion au sein du Programme IV : *Animation, formation, accompagnement*, 10 avril 2006.

FPA, surtout à travers le CNCR, n'ont pas de retombées directes et évidentes à la base. C'est justement le type de problème auquel répondrait les incitatifs sélectifs, tel que le démontre l'exemple de Olson sur les organisations paysannes américaines. L'apport du projet LSGT aux incitatifs sélectifs sera discutée suivant une exploration des causes des difficultés d'intégration des membres de l'UGPM.

Le manque de visibilité de l'organisation n'est pas ressorti comme un problème au sein de l'UGPM. Ceci s'explique par le fait que l'UGPM entreprend plusieurs projets qui ont des répercussions visibles dans les villages, tels que l'assistance à la mise en place de mutuelles de sécurité dans les villages, la Coopérative rurale d'épargne et de crédit qui est opérée indépendamment de l'UGPM mais partage les bureaux avec celle-ci, et des projets tels que *Kiiraayu kèr gi* « Tout ce qu'on fait concourt à la protection » qui intervient avec une quarantaine de familles membres de l'UGPM (UGPM s.d. a). Les activités de l'UGPM au sein de la FONGS par contre (comme celles de la FPA au sein du CNCR), sont moins bien connues. Malgré cette haute visibilité, la récupération des cotisations demeure difficile. Marème cite la pauvreté des producteurs comme une raison (UGPM 6 mai 2006). Selon Mamadou, « le problème, [c'est que] l'UGPM ne réussit pas à rendre service à tous les membres » (UGPM 4 mai 2006), et Amadou cite comme problème le fait des relâchements des services lorsque les partenaires arrêtent de financer les projets (UGPM 15 mars 2006).

D'ailleurs, la difficulté qu'a l'UGPM à fournir des services à ses membres est aggravée du fait qu'il y a des opinions contradictoires sur le rôle qu'une organisation devrait avoir. Ce problème résulte en partie du rôle dirigiste que le gouvernement a joué auparavant en agriculture ainsi que de la nature des projets entrepris par les agences et ONG de développement qui prennent la relève. Cette confusion est présente chez les élus et les membres et touche surtout un sujet clé : les moyens de financement des activités que l'organisation entreprend pour ses membres, et inversement la contribution (en temps ou argent) de ses membres. Cette ambiguïté est bien présentée dans les commentaires d'Abdou:

Les 5000 membres pensent qu'on doit faire tout pour eux, être leur gouvernement. L'UGPM n'a pas les moyens de tout faire; la faiblesse c'est notre manque de moyens. (UGPM 8 mai 2006)

La confusion sur le rôle de l'organisation peut avoir des conséquences sur la capacité de l'organisation à entreprendre des activités futures indépendamment de bailleurs de fonds. L'organisation doit alors prouver à ses membres que sans leur contribution elle ne peut continuer à prendre des actions visant la défense de leurs intérêts.

Le concept d'incitatif sélectif se démontre pertinent pour comprendre comment l'UGPM et la FPA peuvent améliorer l'intégration de leurs membres. Les incitatifs sélectifs, selon Olson, sont des bénéfices qui ne sont offerts qu'aux membres qui contribuent à l'atteinte des biens collectifs. Dans le cas de l'UGPM et la FPA, les incitatifs pourraient prendre la forme de prestation de services qui ne sont accessibles qu'aux membres en règle avec l'organisation, et qui exigent ou non un frais supplémentaire. Ceci aiderait à palier les difficultés financières des deux organisations (LSGT s.d. a, 8; s.d. b, 9), augmenterait l'intégration des membres à l'organisation du fait d'offrir des services utiles et réguliers, et pourrait attirer des nouveaux membres dans les organisations. De fait, ceci fournirait les moyens financiers et les capacités mobilisatrices aux organisations pour leur permettre de s'engager dans la défense d'intérêts de leurs membres.

Les projets de services élaborés au cours du programme III Action paysanne démocratique vont justement dans ce sens. L'UGPM et la FPA ont choisi d'élaborer des projets de production de semences; généralement les semences sur le marché pour les producteurs rizicoles et pour ceux du bassin arachidier sont d'une qualité incertaine –dit 'tout-venant'– affectant ainsi la réussite de la récolte. La FPA entreprend aussi un projet d'achat groupé d'intrants, afin de négocier un prix d'achat en volume et réduire les coûts aux producteurs. Les projets sont planifiés pour rencontrer certains objectifs. Premièrement, les projets sont dessinés pour que leur capital se reconstitue afin d'assurer leur renouvellement chaque année. Ensuite, tout en fournissant un service à un prix compétitif, un surplus financier gagné pourra être réinvesti dans le projet, en projets connexes ou dans le fonctionnement de l'organisation. Il est pertinent de noter que la FPA a déjà entrepris des projets pareils, mais à la différence que les projets précédents n'étaient pas planifiés au-delà d'un an et qu'il n'y avait aucun frais de service lié. Faire un projet qui permet de prendre en charge l'organisation représente alors une nouvelle approche (Omar, FPA 22 mai 2006). Troisièmement, les deux organisations espèrent augmenter leur visibilité à travers ce projet. Selon Omar, « maintenant ce sont les

producteurs qui vont y gagner, ils vont avoir une autre image de la FPA » (FPA 22 mai 2006). Adama espère aussi que l'UGPM « sera mieux connue à travers les initiatives, par ses membres. On consolidera l'appartenance des membres à l'UGPM » (UGPM 13 mai 2006).

Pour conclure sur les incitatifs sélectifs, il est important de revenir sur le fait que ceux-ci, par définition, ne sont offerts qu'à ceux qui contribuent (en argent ou en temps) à un effort pour obtenir le bien commun. Durant les formations il y a eu plusieurs discussions sur l'accès aux services fournis par les organisations paysannes. À cause du besoin ressenti par les organisations de ne pas exclure les gens qui ne peuvent pas payer les cotisations ou ne sont pas membres, les organisations se sentent mal à l'aise de limiter le service aux membres en règle avec l'organisation. Pour sa part l'UPA-DI soutient que les cotisations ou un frais de prestation de service sont absolument nécessaires afin que les projets puissent soutenir les organisations et en même temps que les projets soutiennent les membres. Le choix des organisations à ce sujet sera observable à plus long terme. Même si les services ne finissent pas par être offerts de façon stricte à seulement ceux qui sont en règle avec l'organisation, il y a tout de même une conscientisation croissante du fait que l'UGPM et la FPA ne pourront bientôt plus fonctionner sans le soutien de leurs membres. Ce sujet a depuis été abordé dans les deux organisations durant le Conseil général de l'UGPM et durant la tournée de sensibilisation de la FPA au printemps de 2006.

L'étude de l'intégration des membres dans les deux organisations démontre que le projet LSGT contribue à son amélioration, notamment en aidant les organisations à fournir des services planifiés à long terme qui seront accessibles à tous les membres. Les retombées de ces services aideront le développement des exploitations familiales des membres des deux organisations. En conséquence, les membres seront mieux intégrés à leurs organisations et le nombre de membres pourrait augmenter, renforçant ainsi les capacités mobilisatrices des organisations. Il faut tout de même se rendre compte que les organisations ont des défis à surmonter afin que le projet se traduise en une réelle amélioration du *membership*. Des décisions doivent suivre quant aux critères d'adhésion des membres en général et des femmes au sein de la FPA. Le respect du paiement des cotisations demeure un enjeu dans le cas des deux organisations. Bien sûr, les organisations doivent aussi bien réaliser les projets élaborés sur le long terme.

### *Les incitatifs solidaires*

Les incitatifs solidaires constituent la deuxième ressource organisationnelle à être analysée. Ils servent à motiver les membres afin que ceux-ci participent aux activités de l'organisation ou du mouvement social, même quand il n'y a pas de retombées spécifiques pour leur participation. Les incitatifs solidaires se distinguent des incitatifs sélectifs qui s'appliquent de façon limitée à ceux qui participent à une activité spécifique. Les incitatifs sélectifs peuvent aider à augmenter les revenus des organisations ou à mieux intégrer les membres à leurs organisations, tel que vu précédemment, mais ils servent mal les actions collectives. En effet, les incitatifs sélectifs ne s'appliquent pas facilement dans les situations de contestation politique où les bénéfices potentiels touchent une grande population. La présence d'incitatifs solidaires dans les organisations est alors nécessaire, car ces derniers peuvent être transférés aux organisations de mouvements sociaux. Dans la présente section la contribution du projet LSGT aux améliorations des incitatifs solidaires au sein des organisations sera examinée.

Le projet LSGT a encouragé la création d'incitatifs solidaires, principalement en apportant des changements dans le fonctionnement des organisations, pour créer des lieux de travail plus valorisants, qui encouragent la participation et la contribution des membres. Ces changements ont débuté au cours des formations, durant lesquelles des règles de conduites explicites avaient été établies en ce qui concerne le droit de parole et le devoir de respecter les paroles des autres, parmi d'autres. Le CIFA et l'UPA-DI ont activement encouragé ces pratiques. Selon Diatou de la FPA, ceci a eu un effet :

Avant, les rencontres avec les hommes c'était un problème. On va, on écoute. À partir des formations, cela nous a permis de prendre nos droits de parole sans que cela nuise à personne. (FPA 20 avril 2006)

Ces changements ont eu un effet aussi dans les réunions des organisations en dehors des formations. Pour la FPA, Diatou, Sonka, Aziz et Cherif ont parlé d'une participation accrue lors des réunions et/ou la tenue plus régulière de réunions (FPA 20, 22, 21, 20 avril 2006). Au sein de l'UGPM, tous les répondants ont parlé d'une augmentation dans la participation aux réunions. Par exemple, selon Abdou :

On est conscient que tout ce qu'on fait, on va le partager. Auparavant, on faisait quelque chose, puis on l'expliquait après, maintenant on discute et on prend des décisions ensemble. (UGPM 8 mai 2006)

Tandis que l'UGPM se voit comme une famille<sup>19</sup>, les élus et les membres de la FPA ont plus de mal à se connaître, fort probablement dû à l'étendue du terrain à travers lequel se situent les groupements membres de l'organisation. C'est ainsi que le fait même de participer aux formations représentait une opportunité sociale importante pour Diatou et Aziz à la FPA (20, 21 avril 2006). Selon Aziz :

La formation nous a permis de nous familiariser avec notre organisation paysanne. Jamais dans le passé on n'a pu passer deux jours ensemble. On est ensemble, au dortoir, au réfectoire. Au début il y avait du jugement mais maintenant on se comprend. (FPA 21 avril 2006)

Cette nouvelle compréhension mutuelle est un pas essentiel dans la création d'une atmosphère de travail qui est plus valorisante et qui permet la contribution d'un plus grand nombre. D'ailleurs, Cherif soulève le fait que « la façon de prendre des décisions et de fonctionner » est un des conflits principaux dans l'organisation, mais que cela s'améliore (FPA 20 avril 2006).

Malgré la perspective optimiste par rapport aux changements qui ont eu lieu au sein des deux organisations, il reste beaucoup de travail à faire et il reste toujours des décisions qui se prennent sans la participation des membres. Cependant, comme résultat de ces changements dans l'environnement des organisations, les participants ont pu se rendre compte de leurs capacités, et le travail coopératif est devenu plus valorisant. Selon Issa « la FPA a travaillé en famille et a la capacité de travailler en groupe, ça vient de nous-même » (FPA 20 avril 2006). Des opinions semblables, qui démontrent la fierté de contribuer et la satisfaction de partager sont données par Cherif et Sokna de la FPA (20, 22 avril 2006) et Biram et Marème de l'UGPM (3, 6 mai 2006). Les changements dans la façon de travailler sont appréciés par la majorité.

Les incitatifs solidaires sont représentatifs de la satisfaction décrite ci-dessus. Et l'objectif des incitatifs solidaires, soit de promouvoir l'investissement des individus dans une action sans qu'il y ait des retombées spécifiques, est déjà visible selon Abdou de l'UGPM (8 mai 2006) et Diatou, Aziz et Omar de la FPA (20, 21 et 22 mai 2006). Pour

---

<sup>19</sup> Ceci ressort souvent en discussion. C'est aussi mentionné dans des documents descriptifs de l'organisation tel que « *Yewul Ndiaye* - une exploitation familiale sénégalaise » (UGPM s.d. b). Dans le portrait l'UGPM nomme la « cohésion sociale et solidarité » une de ses caractéristiques sociales (LSGT s.d. b, 8).

Omar, « avoir une ressource humaine engagée, c'est ça qui fait défaut [...] C'est difficile d'être motivé à travers le bénévolat. Ça change et LSGT aide » (22 mai 2006).

L'analyse des récentes activités a démontré que l'inclusion d'un plus grand nombre de personnes dans la prise de décisions, ainsi que la création d'espaces de socialisation, surtout dans le cas de la FPA, ont contribué à créer des incitatifs solidaires. Il faut quand même que les incitatifs solidaires débordent des participants du projet LSGT et que les incitatifs continuent à se former à travers les activités des organisations en dehors du projet LSGT. De plus, il y a des problèmes au niveau des incitatifs solidaires dans les deux organisations parmi les participants aux formations. Nous verrons dans la prochaine section comment les tensions entre les incitatifs solidaires et sélectifs se manifestent.

### *Équilibrer les incitatifs solidaires et sélectifs*

Tandis que les incitatifs solidaires et sélectifs servent tous les deux à motiver les gens à participer à une activité précise, la différence entre les deux est tout de même significative. Ceci est notamment le cas de la participation des élus des deux organisations au programme III Action paysanne démocratique. Dans ce cas, les apprentissages réalisés au cours du programme, de même que le projet de prestation de service qui y est élaboré, et le financement nécessaire à sa réalisation sont des biens collectifs qui bénéficieront aux organisations paysannes dans leur entièreté. Cependant, afin de réaliser ces bénéfices les participants au programme doivent s'investir plus que les autres élus de l'organisation. Tandis que certains participants sont motivés à investir de l'énergie, d'autres le sont moins. Les détails sur la tension entre les incitatifs sélectifs et solidaires qui émerge de la situation sont présentées ci-dessous.

Durant les jours où les formations ont lieu, l'hébergement (si nécessaire) et les repas sont payés par l'UPA-DI pour les participants. L'organisation paysanne peut aussi décider de défrayer les coûts liés au transport. L'UPA-DI a décidé que les *per diem* – souvent utilisés dans le cas des formations pour les projets de développement – n'étaient pas appropriés. Elle a préféré que les gens participent car ils sont motivés à apprendre et à améliorer leur organisation. Cependant, les organisations paysannes elles-mêmes ont offert des *per diem* à leurs membres participants. Ceci s'explique en partie du fait qu'elles sont sous pression d'assurer la participation des élus à la majorité des formations afin de

pouvoir accéder au financement du projet. En fait, il y a eu des problèmes de participation au sein de la FPA, où, lors d'une formation, moins de la moitié des participants étaient présents. Il y a également Marème et Mamadou de l'UGPM qui ont suggéré durant les entrevues qu'une rémunération serait nécessaire pour que les participants aux formations continuent à travailler ensemble (UGPM 6, 4 mai 2006). Pourtant, ce ne sont pas tous les participants qui sont d'accord avec le *per diem*. Selon Aziz de la FPA,

Il faut au moins [payer] le transport pour que les gens soient là la veille. Mais la FPA a donné 5000 francs CFA [la devise sénégalaise] à chacun, j'ai demandé d'où vient l'argent. Je me sens mal, l'argent est destiné au fonctionnement de la FPA. (FPA 21 avril 2006)

Gérer l'équilibre entre les incitatifs solidaires et les incitatifs sélectifs est ainsi un défi important pour la mise en œuvre du projet LSGT. Dans ce cas précis, il est possible que l'attente vis-à-vis les *per diems*, provienne du fait qu'ils sont souvent offerts dans les projets de développement. Cependant cela pourrait devenir un enjeu pour les activités à venir des deux organisations, compte tenu que leurs ressources financières sont déjà limitées. La nécessité de payer les élus pour contribuer aux projets pourrait limiter les activités que l'organisation entreprend du fait de son manque de ressources financières. De plus, le volontariat des élus est essentiel aussi pour le *leadership*, la communication et bien sûr, les capacités de mobilisation.

### *Leadership*

Après les membres et les incitatifs solidaires, le *leadership* est la troisième ressource qui permet aux organisations de contribuer à un mouvement. La présence des *leaders* dans une organisation est importante pour encourager la micromobilisation parmi les membres et inciter les gens à agir afin de contester des pratiques défavorables au groupe. La question du *leadership* sera abordée de deux façons, à travers les positions de *leadership* dans l'organisation et à travers les actions qui démontrent les qualités de *leadership*.

Les positions de *leadership* dans l'organisation sont importantes car ce sont les personnes qui tiennent ces positions qui ont un grand contrôle sur le fonctionnement quotidien de l'organisation. Ils sont également les porte-parole officiels et contrôlent la circulation des informations dans les deux sens. D'ailleurs dans le chapitre II, des

faiblesses importantes ont été soulevées au niveau du *leadership* dans les organisations membres du CNCR.

Durant les entrevues, les faiblesses dans le *leadership* ont été soulevées par plusieurs. À la FPA, Diatou, Cherif et Omar (FPA 20, 20, 22 avril 2006) m'ont raconté que le fait que leur président actuel est au CNCR constitue une faiblesse importante car il n'est plus impliqué dans le milieu. Selon Cherif, « on a besoin de quelqu'un qui gère comme [lui]. On est fier qu'il est là [au CNCR] mais il nous manque à la base » (FPA 20 avril 2006). Il y a une pression accrue dans les deux organisations pour faire un renouvellement des élus – un problème cité par Diatou, Aliou, Aziz, Cherif et Omar à la FPA (20, 23, 21, 20 avril 2006; 22 mai 2006) et Sidi à l'UGPM (14 mai 2006). À l'UGPM, cette demande a également été exprimée au Conseil d'administration de mai 2006; la réponse de l'exécutif à cette demande a été que l'assemblée générale aurait lieu lorsque les cotisations seraient payées – et un débat a suivi à ce sujet.

Les formations, notamment la formation Citoyenneté paysanne, ont permis aux gens de repenser leur relation avec les *leaders*. Ceci a été remarqué en particulier par Aziz de la FPA (21 avril 2006) et Mamadou de l'UGPM, qui observé : « on a appris à parler, à participer dans les débats, à s'exprimer. L'idée du groupe n'est pas l'idée d'un *leader* » (4 mai 2006). Il y a aussi une réflexion sur la nécessité d'élire des personnes qui ont les compétences nécessaires pour le poste. La mise en œuvre de cette réflexion requiert bien sûr la tenue d'élections, qui n'ont pas encore eu lieu. Les formations ont ainsi permis aux gens de se questionner sur les élus de leurs organisations, unions et groupements.

Les formations ont aussi fourni l'opportunité pour de nouveaux *leaders* d'émerger. L'inclusion des nouvelles personnes dans les formations et dans l'élaboration du projet, ainsi que la création d'incitatifs solidaires y a certainement contribué. En fait, Abdou de l'UGPM constate que « déjà chacun se demande ce qu'on doit faire personnellement » (8 mai 2006). Ce changement est aussi observé par Diatou, Aziz et Omar à la FPA (20, 21 avril 2006, 22 mai 2006). La prise de responsabilité par de nouvelles personnes est aussi assurée par les comités de pilotage des projets de prestation de services. Selon Marème, « je fais partie des sept membres qui font la supervision du projet semences. Avant c'était les animateurs, c'est mieux que ce soit les élus qui le fassent » (UGPM 6 mai 2006).

L'émergence des nouveaux *leaders* se démontre aussi par le désir des élues d'agir sur les faiblesses qu'elles ont constatées au sein des formations. Cherif a constaté que le vice-président se charge de plus en plus des affaires de la FPA quand le président est absent, et que lui même pousse pour avoir des réunions périodiques (FPA 20 avril 2006). Selon Marème, les participants du projet ont mis de la pression pour la convocation du Conseil général de l'UGPM qui a eu lieu en mai 2006 (UGPM 6 mai 2006). Selon Sidi, tous les participants aident à s'assurer que l'UGPM atteigne les objectifs qu'elle établit dans les formations (UGPM 14 mai 2006). L'apprentissage sur le monde et leur organisation à travers les formations LSGT contribue aussi au *leadership* dans l'organisation en donnant aux élus la confiance de se prononcer sur des questions diverses. Selon Mamadou :

Maintenant je peux discuter sur l'OMC, j'ai des notions, je connais comment le gouvernement peut agir. [...] c'est à partir des idées que je peux parler, présenter des idées qui me conviennent. (UGPM 4 mai 2006)

Des sentiments semblables sont partagés par Marème, Soda et Biram à l'UGPM (6, 3, 3 mai 2006) et Diatou et Issa à la FPA (20, 20 avril 2006). L'utilisation de cette information sera vue plus en détails dans l'analyse de la micromobilisation.

Le *leadership* au sein des organisations a été touché par le projet LSGT de plusieurs façons. Tout d'abord, les participants sont devenus plus conscients du rôle que les *leaders* devraient avoir; les réclamations pour des renouvellement des élus en sont une conséquence. Ensuite, plusieurs participants ont pris un rôle plus actif au sein des organisations et contribuent davantage de par leurs idées et leur énergie. Bien sûr, dans plusieurs des exemples vus il est difficile de constater comment ces volontés de *leadership* se traduisent par des actions et l'amélioration du leadership, une fois le projet LSGT soit terminé, reste à voir.

### *Communication*

La communication est la dernière ressource organisationnelle. Non seulement elle aide à intégrer les membres aux organisations, mais elle facilite la micromobilisation et aide à l'organisation des contestations. Cette section discute des liens de communication qui existent entre les élus et les membres des groupements. À partir des

entrevues j'ai pu constater une certaine amélioration dans la communication en relation avec le projet LSGT, pourtant il reste du travail à faire.

De façon très concrète, la FPA a profité du projet LSGT pour accroître sa visibilité le plus possible en organisant une tournée de sensibilisation. Les tournées de sensibilisation ont parcouru toutes les unions de la FPA.

On est passé par toutes les unions, presque tous les présidents de toutes les unions ont fait le tour [...] Recevoir les délégations c'était important, car sinon les unions ne pouvaient pas savoir ce que la FPA fait. Il y a deux sujets qui sont présentés : le projet et le remboursement de crédit. (Omar, FPA 22 mai 2006)

Mis à part la tournée de sensibilisation, les initiatives pour améliorer la communication proviennent des actions des individus. Plusieurs participants aux formations ont acquis des connaissances spécifiques qu'ils ont voulu partager avec leur groupement, ou bien, ils ont eu des idées pour améliorer le fonctionnement de leur groupement. Par exemple, Abdou et Issa ont partagé leurs idées sur le bon fonctionnement des organisations avec leur groupement (UGPM 8 mai 2006; FPA 20 avril 2006). Soda a soulevé le problème des cotisations et du remboursement de crédit dans le village (UGPM 3 mai 2006). Aziz essaie d'introduire de meilleures connaissances dans son groupement sur les activités de la FPA (FPA 21 avril 2006). D'autres partagent des idées sur les pratiques agricoles. Marème a partagé une méthode qu'elle a apprise durant les formations : il est mieux de garder une partie des récoltes afin de les utiliser comme semences, et son groupement a maintenant un bâtiment où les semences sont entreposées (UGPM 6 mai 2006). Biram partage ses idées plutôt à travers ses actions :

Je fais de l'élevage, du compostage, je fertilise les terres, je donne des conseils au village, et à mes copains. Avant mes camarades voulaient s'exoder- maintenant on pense qu'on peut travailler la terre. Les enfants ne pensaient même pas exploiter la terre de leurs parents, maintenant ils pensent maintenir et travailler la terre. Mes amis m'imitent. (UGPM 3 mai 2006)

Les améliorations sont alors dues au fait qu'il y a des rencontres régulières des organisations à cause des formations ou des conseils d'administration et que les participants apprennent des idées qu'ils sont intéressés à partager. Il faut se demander si les activités des organisations suite au projet LSGT réussiront à susciter le même intérêt de partage que démontrent les élus actuellement.

La communication peut aussi être limitée par les capacités des membres à comprendre et à passer les messages de l'organisation. Malgré les exemples positifs de partage des sujets de formations, il y a des contre-exemples. J'ai eu la possibilité de faire des entrevues de groupe avec les membres de deux groupements dont les représentants participent aux formations du projet LSGT. Dans le village d'Inor, le groupement était au courant du projet LSGT et avait hâte que le nouveau projet de prestations de services débute. Cependant, dans le village de Sédhiou, les gens avec qui j'ai parlé n'étaient pas au courant du projet de prestation de services que l'UGPM élaborait, ni du projet LSGT. Dans ce cas, non seulement le participant aux formations n'avait pas relayé les informations sur les activités de l'organisation, mais, le deuxième élu du groupement et l'animateur local de l'UGPM qui étaient également au courant et responsables de la communication ne sont pas intervenus non plus. Il est pratiquement impossible d'estimer le nombre de participants qui ont réussi à partager leurs apprentissages avec le groupement ou même d'évaluer la qualité de ces informations partagées, mais il est clair que ce partage ne peut être tenu pour acquis.

Il reste donc des faiblesses importantes au niveau de la communication. De fait, plusieurs élus des deux organisations sont conscients des défis que la communication représente, notamment Cherif de la FPA (20 avril 2006) et Sidi de l'UGPM (14 mai 2006). Une solution ou un mécanisme n'a pas encore été trouvé pour résoudre le problème. Pour la FPA, le défi est double à cause de la structure de l'organisation qui fait en sorte que les informations apprises aux rencontres de la FPA sont partagées par la suite dans les réunions des Unions et les présidents des groupements doivent après rapporter ces informations aux membres individuels de leur groupement. De plus, la FPA est très dispersée sur le territoire et la communication par téléphone ou par transport en commun est difficile. Selon Omar, une autonomie financière, telle que la réussite du projet pourrait apporter, serait nécessaire pour régler plusieurs des éléments logistiques qui causent actuellement des problèmes (FPA 22 mai 2006). De plus, le fait que les femmes à la FPA ne soient pas des membres à statut normal fait en sorte que Diatou partage les informations seulement avec son groupement de femmes et non avec l'union (FPA 20 avril 2006), et Sokhna n'étant pas élue et pas membre ne partage pas les informations et ne participe pas aux réunions de groupement (FPA 22 avril 2006).

Quoique le projet LSGT ait pu susciter dans plusieurs cas des échanges intéressants entre les participants aux formations et les membres des groupements, il semble que le défi d'établir des réseaux de communication fiables existe toujours.

### *Synthèse*

La présente section a ainsi fait le tour des impacts du projet LSGT sur les ressources organisationnelles de l'UGPM et la FPA. Ce sont les ressources organisationnelles qui donnent aux groupes les moyens de s'engager dans un mouvement social; elles incluent les membres et leur intégration à l'organisation, les incitatifs solidaires, le *leadership* et la communication. La contribution du projet LSGT sur le développement de ces ressources est variable.

Le concept d'incitatifs sélectifs a servi à comprendre pourquoi les deux organisations ont des difficultés à intégrer des membres à leurs organisations. Les projets de prestation de services que l'UGPM et la FPA élaborent au sein du programme III Action paysanne démocratique servent d'incitatifs sélectifs. En créant des raisons pour lesquelles il est bénéfique d'être un membre de ces deux organisations les projets contribueront à l'intégration des membres à l'organisation ou même à attirer des nouveaux membres. Les retombées financières des projets aideront aussi avec la prise en charge des activités de l'organisation.

Le projet LSGT a également contribué à la création d'incitatifs solidaires. L'atmosphère de travail au sein des formations, en valorisant les apports des individus et en améliorant les relations entre les membres a aidé à motiver les gens à s'investir dans l'organisation. Il y a tout de même une tension apparente entre les incitatifs sélectifs et solidaires, ce qui pourrait affecter la suite du projet LSGT ainsi que les activités futures des organisations. Si les organisations ne réussissent à créer et à maintenir les incitatifs solidaires, leur capacité de trouver des élus motivés pour s'investir dans les activités de l'organisation et dans les activités de défense d'intérêts sera limitée. Non seulement les activités de l'organisation pourraient en souffrir, mais les capacités de mobilisation également.

Quant au *leadership*, on remarque qu'il y a plus d'individus qui prennent leur place dans l'organisation ou dans leurs groupements. Il y a aussi des nouvelles attentes qui se créent par rapport aux *leaders* existants et ainsi une demande de renouvellement des élus

au sein de deux organisations paysannes. Les réclamations pour des *leaders* qualifiés ne se réaliseront que par la tenue d'élections.

La dernière ressource est la communication. Les participants sont plus au courant des activités de leur organisation du fait de leur participation dans les formations et il y a des partages intéressants entre les élus et leurs groupements. Pourtant, il y a tout de même une faiblesse importante qui demeure la communication.

Pour conclure sur les apports du projet LSGT à l'organisation, on constatera que les quatre ressources énumérées ne peuvent être abordées directement, mais découlent du bon fonctionnement d'une organisation qui est active et gérée de façon inclusive. C'est le temps passé ensemble durant les activités de l'organisation qui créent les incitatifs solidaires parmi les membres, c'est par leurs activités que les organisations sont connues et c'est en créant des opportunités pour les individus que le *leadership* se démontre. Finalement un minimum de ressources financières est nécessaire pour assurer le fonctionnement de base de l'organisation, incluant la communication.

Tandis que les formations du projet LSGT ont permis d'améliorer les ressources organisationnelles, il reste encore beaucoup à faire pour consolider les changements. De plus, les gains peuvent se perdre si les organisations ne persistent pas dans l'amélioration de leur fonctionnement pour traiter les nombreuses faiblesses constatées durant les formations. Les avances qui restent à faire, en développant les ressources organisationnelles, assureront que les organisations auront les moyens de participer dans des contestations politiques qui améliorent la vie de leur membre et de leur milieu.

### ***Le processus de micromobilisation***

La dernière composante du modèle du processus politique est la micromobilisation. La micromobilisation est essentielle afin de créer des motivations pour lesquelles les gens décideront d'utiliser leurs ressources organisationnelles pour contester leur exclusion. La micromobilisation est un processus social à travers lequel les gens échangent sur leur milieu, commencent à comprendre les causes des difficultés qu'ils vivent, réussissent à expliquer ces difficultés en tant que problème collectif plutôt qu'individuel, et déterminent qu'ils peuvent agir ensemble sur ce problème pour améliorer leur situation. La micromobilisation est donc aussi importante que les

ressources organisationnelles pour permettre aux communautés d'agir face aux difficultés du milieu. Sans la conviction qu'on peut agir pour améliorer une situation, comme le processus de micromobilisation le permet, un groupe ne sera pas motivé à utiliser les ressources organisationnelles que sa communauté possède.

Dans cette partie du travail, l'impact du projet LSGT sur la micromobilisation sera exploré parmi les participants des programmes I Profession : paysan et III Action paysanne démocratique. Il sera vu comment le projet a aidé le processus de micromobilisation en motivant les gens à partager et discuter ensemble sur leur milieu, en aidant les participants à cibler les raisons de leurs difficultés, en suscitant de l'optimisme que ces griefs peuvent être résolus, et en incitant à une solidarité afin de les résoudre.

#### *Discuter ensemble... le début de la micromobilisation*

La micromobilisation est un processus communautaire nécessitant que les gens partagent ensemble leurs idées et leurs difficultés. La contribution de LSGT à la micromobilisation commence d'ailleurs de cette façon. Les formations ont encouragé les participants du Groupement féminin (GF) à Lonkane (membre de l'UGPM) et de la Section villageoise II (SVII) à Boundoum Est (membre de la FPA) à mieux s'exprimer sur les enjeux qui les concernent.

Dans le Groupement féminin, Seydou, Coumba et Amina, (7, 7, 2 mai 2006) ainsi que Seynabou de la Section villageoise II (15 avril 2006) m'ont parlé de leur capacité accrue de s'exprimer ou d'argumenter leur point de vue. Coumba par exemple m'a raconté :

Grâce à la formation, au niveau de famille je dis ce que j'ai à dire [...] J'ai appris beaucoup, j'ai commencé au niveau de la famille, du groupement, je défends mon point de vue si je ne suis pas d'accord. (GF 7 mai 2006)

En plus de la capacité de s'exprimer, il y a un meilleur fonctionnement à l'intérieur des groupements. Awa, Masse et Ibrahima de la Section villageoise II (15, 15, 16 avril 2006) ainsi que Fatou, Amina, Coumba, Moustapha et Seydou du Groupement féminin (2, 2, 7, 11, 7 mai 2006) ont raconté qu'ils peuvent mieux interagir avec leurs semblables, qu'ils s'écoutent mieux et qu'ils se respectent plus. Selon Masse, « maintenant à la fin de la

campagne on fait des réunions pour partager les idées, on respecte les paroles des autres et on s'écoute » (SVII 15 avril 2006). Selon Seydou du Groupement féminin :

Autrefois il n'y avait pas d'harmonie dans le village car on faisait cache-cache, on ne parlait pas des problèmes. Maintenant, j'ai appris que je dois partager mes expériences et mes problèmes pour les résoudre. (7 mai 2006)

Avant le début des formations le Groupement féminin avait modifié sa structure d'adhésion afin d'inclure des hommes. Les réactions à cette situation sont globalement positives car il est perçu que l'inclusion des hommes a permis à un plus grand nombre de personnes de travailler ensemble. Selon Amina

C'est très important d'être en groupe mixte [...] Avant les femmes se concertaient elles-mêmes. Maintenant les hommes et les femmes se réunissent pour discuter des problèmes en dehors des formations. (GF 2 mai 2006)

Selon Lamine, quoi que appréciés, ces changements sont toutefois limités par le fait qu'aux réunions formelles du groupement, seulement les femmes sont convoquées (GF répondant 5).

Du fait de la capacité et de l'intérêt démontré de discuter ensemble sur les difficultés dans le milieu, les groupements sont des endroits favorables à la micromobilisation. Les acquis semblables au sein des organisations ne seront pas présentés ici, car ils sont discernables à travers ce qui a été présenté sur les ressources organisationnelles, notamment au niveau du *leadership* et des incitatifs solidaires.

#### *Enrichir la compréhension des difficultés – le début de la formulation des griefs*

Les formations amènent les participants à identifier des griefs en les aidant à réfléchir et à discuter sur leur milieu agricole et communautaire. La création des griefs passe alors par l'identification des difficultés et des nouvelles attentes. C'est le premier pas de la micromobilisation.

De fait, cinq des vingt-six répondants des programmes I et III ont raconté que les formations et l'acquisition de connaissances ont permis un réveil, soit individuel, soit collectif. Selon Moustapha du Groupement féminin, par exemple : « Je conseillerais [les formations] à tous, cela permet un réveil mental, une prise de conscience » (11 mai 2006).

Avant de citer des exemples spécifiques, il vaut la peine de mentionner que les formations dans le cadre des programmes I et III sont propices à l'exploration du milieu et l'identification des griefs. Le parcours du programme I est brièvement décrit ici. À travers les formations Portrait et analyse du milieu les participants commencent en identifiant des difficultés qu'ils vivent et font une première réflexion sur leurs causes. Les difficultés soulevées à travers les formations sont très nombreuses. Pour en citer quelques-unes : l'exode rural de la jeunesse, l'absence de formations, le financement inadéquat des activités du village, l'endettement, l'absence d'eau d'irrigation, les difficultés de commercialisation, un manque de vivres et de moyens matériels, une difficulté de transport, un manque de superficie aménagée, une baisse de fertilité des sols, l'accès difficile aux semences etc. L'identification des problèmes n'est qu'une première étape.

Par la suite, les modules de formation Histoire et contexte et Citoyenneté paysanne sont complétés; ces formations permettent d'enrichir la compréhension des causes et des difficultés. Durant la formation Vers des solutions, les difficultés soulevées durant le portrait sont réexaminées. L'approfondissement des causes qui a lieu par la suite permet aux participants, premièrement de situer les problèmes dans un contexte spécifique pour mieux comprendre la situation, et deuxièmement de questionner la justesse de la situation. Ces réflexions ouvrent de nombreuses portes en permettant aux participants de se rendre compte des améliorations qui pourraient être apportées à la situation; en conséquence les attentes augmentent. Moussa de la Section villageoise II, constate que « l'agriculture de riz est perçue comme non rentable, c'est faux! » (15 avril 2006). Coumba se rend compte que « [Si je travaille l'agriculture] cela permettrait à la famille de se prendre en charge... car, il y a une décennie l'agriculture m'apportait plus » (Groupement féminin 7 mai 2006).

De plus, les gens commencent à cibler les causes des difficultés. Moussa de la section villageoise II ainsi que Fatou, Binetou et Coumba du Groupement féminin réfléchissent au rôle du gouvernement dans l'agriculture et le non-respect de ses obligations. Selon Moussa :

les formations me font penser sur les droits fonciers, les droits à la propriété [...] les garanties d'accès au financement. Ça me fait penser qu'il faut que je sensibilise la famille et le village sur la Loi d'orientation agro-sylvo pastorale.

Elle inclut un fonds de calamité –on en a demandé en mars lors des oiseaux granivores, mais la loi n'a pas été appliquée. (SVII 15 avril 2006)

Cibler les difficultés est donc la première étape et doit se poursuivre par une réflexion sur les causes des difficultés. Les réactions sont diverses. Il y en a, comme Coumba, pour qui la faute est au gouvernement qui ne respecte pas ses obligations (GF 7 mai 2006), tandis que Moustapha trouve que les paysans sont fautifs de ne pas respecter leurs obligations de repayer le crédit (GF 11 mai 2006).

Certes, il n'y a pas encore de consensus, mais le projet LSGT a aidé à susciter des débats par rapport aux attentes quant au milieu et à identifier des difficultés. La micromobilisation est justement un processus à travers lequel les gens discutent de leurs expériences et apprennent sur leur milieu, comme c'est le cas ici.

#### *La prise de conscience qu'on peut améliorer la situation*

Afin de pouvoir agir sur les difficultés qui sont identifiées, la micromobilisation requiert que les gens soient convaincus qu'ils peuvent améliorer la situation. Les formations ont aidé à créer de l'optimisme face aux difficultés.

L'optimisme s'exprime de plusieurs façons. Selon Moussa de la Section villageoise II « le portrait donne l'espoir » (15 avril 2006), et selon Lamine :

on a des difficultés. Il n'y a pas de dispensaire, pas d'intrants. L'action à entreprendre c'est à mieux exploiter. On peut battre le grand champion de la pauvreté. (SVII 16 avril 2006)

La croyance qu'on peut améliorer la situation se manifeste également à travers les actions quotidiennes. Selon Masse « lors des portraits des familles il y avait des gens qui ne travaillaient pas, maintenant tous travaillent » (SVII 15 avril 2006). Amina, Moustapha et Seydou m'ont aussi raconté qu'ils travaillent plus suite aux formations (GF 2, 11, 7 mai 2006).

Le fait d'apprendre de nouvelles voies par lesquelles ils peuvent agir contribue aussi à remettre en question l'inévitabilité de la situation. Au niveau du programme III Action paysanne démocratique, les formations sur la citoyenneté et la démocratie ont joué un rôle important afin de susciter la prise de conscience qu'on peut agir sur les problèmes. Selon Soda :

Maintenant avec les politiques de l'État, il faut avoir la capacité, l'autonomie, il faut savoir crier. On est descendu sur la rue, on a fait la pétition sur le commerce international. Même si cela n'apporte rien, on sait qu'on a le droit d'agir. La formation a permis de savoir les droits et les devoirs. (UGPM 3 mai 2006)

Les connaissances sur le commerce international ont aussi permis de susciter des réflexions sur le milieu. Selon Aliou :

La formation sur l'OMC a permis de rafraîchir la mémoire, de savoir que, depuis l'Antiquité, il y a toujours eu une évolution des grandes puissances. Ça nous permet de connaître l'évolution du commerce moderne [...] Cela fait plus partie des discussions – surtout il faut discuter avec l'État pour atteindre l'objectif. (FPA 23 avril 2006)

La formation sur l'OMC a aussi donné un aperçu important à Amadou sur ce qu'il pouvait exiger de son gouvernement (UGPM 15 mars 2006). Cela lui a permis d'apprendre que le gouvernement pouvait en fait subventionner l'agriculture car le Sénégal était un pays moins avancé, malgré que le gouvernement fasse penser que c'était un enjeu hors de son contrôle à cause de l'OMC. Dix des quatorze participants au programme III que j'ai interviewés ont partagé avec moi des sentiments semblables au niveau des droits, des connaissances et des capacités de surmonter les problèmes<sup>20</sup>. De ces formations les gens ont ainsi pu affirmer que le *statu quo* pouvait en fait être changé.

L'optimisme se manifeste surtout à travers une réaffirmation de la viabilité de l'agriculture. Bineta et Coumba du Groupement féminin (2, 7 mai 2006) et Lamine de la Section villageoise II (16 avril 2006) ont exprimé qu'ils ont appris qu'ils pouvaient améliorer leur environnement à travers le développement de l'agriculture. Pour citer un exemple en réponse à la question « Est-ce qu'il y a des sujets de formations qui vous ont permis de penser différemment par rapport aux problèmes auxquels vous faites face ou de mieux les comprendre? » Bineta a dit « je ne pensais pas à l'agriculture, à l'élevage comme moyen d'améliorer le milieu » (GF 2 mai 2006). De même, Marème, Soda, Abdou, Mamadou et Sidi de l'UGPM ont remarqué leur capacité à assister leurs membres à travers le développement de l'agriculture (6, 3, 8, 4, 14 mai 2006). Ceci est un changement assez important pour l'UGPM, car, parmi les initiatives prises dans le passé

---

<sup>20</sup> Mareme, Soda, Abdou, Mamadou, Sidi de l'UGPM (6, 3, 8, 4, 14 mai 2006) et Sokhna, Aliou, Issa, Aziz et Cherif de la FPA (22, 23, 20, 21, 20 avril 2006).

et parmi les projets suggérés dans le contexte de LSGT, on retrouve la création d'une boutique pour commercialiser les produits de première nécessité subventionnés. La décision finale de mettre sur pied un projet qui soutient l'agriculture est seulement venue après de longues discussions durant les formations et à la suite des conseils de l'UPA-DI à cet effet. Toutefois, le projet et la logique qui la soutient sont bien reçues. Selon Mamadou,

Au début on pensait faire un magasin [qui vend des biens essentiels à un prix subventionné]. L'objectif d'une organisation paysan ce n'est pas ça, c'est d'améliorer la productivité des paysans. Une organisation paysanne doit aider [les paysans] à produire et à manger leur production. Si on a une boutique on reste dépendant, la boutique ne va pas régler nos problèmes. [...] C'est pour ça qu'on fait la production de semences, on peut sortir du problème, on peut ne pas être dépendant. (UGPM 4 mai 2006)

Le changement dans le projet d'établir une boutique démontre justement une réalisation importante du processus de micromobilisation. En s'attaquant à la question de production agricole, plutôt que de gérer les conséquences du problème, les participants démontrent qu'ils ont une nouvelle attente vis-à-vis le développement de l'agriculture dans le milieu et qu'ils croient réussir à l'imposer. Ceci démontre que les gens se rendent compte qu'ils peuvent s'attaquer à un problème, plutôt que d'intervenir face aux conséquences. En dernier lieu, le problème est reconnu comme un problème collectif sur lequel ils vont travailler ensemble afin de le résoudre. Ce dernier aspect est justement le sujet de la prochaine partie.

### *Solidarité paysanne*

La dernière nécessité pour la micromobilisation est la reconnaissance qu'il faut agir ensemble pour régler les difficultés. D'ailleurs le projet LSGT a aidé à créer une solidarité au sein des organisations et des groupements. Une solidarité paysanne émerge également.

Pour revenir au débat qui a eu lieu au sein de l'UGPM sur l'utilisation des fonds du programme III Action paysanne démocratique, les participants sont contents des changements qu'ils ont décidés. Il y a une fierté d'avoir choisi le projet de production de semences, car l'UGPM est une organisation de paysans et doit donc œuvrer pour améliorer l'agriculture. L'auto-identification comme paysan est plus prononcée dans le

cas de l'UGPM que de la FPA. Ceci s'explique par le fait que la pratique de l'agriculture dans le bassin arachidier où se situe l'UGPM est en décroissance. Récemment citée comme une zone en transition, les activités alternatives à l'agriculture sont en croissance dans cette zone et prennent une place plus importante dans le quotidien. Une redécouverte des potentiels agricoles serait alors plus remarquable dans cette zone.

Au niveau des deux organisations paysannes, il y a aussi une reconnaissance explicite de la part de trois répondants de chaque organisation qu'ils doivent œuvrer ensemble dans l'organisation, avec d'autres paysans sénégalais et du monde pour atteindre leurs objectifs<sup>21</sup>. Selon Aziz :

Il faut que tous les paysans du monde soient considérés. Il faut montrer que l'agriculture a sa place. Il y a des gens qui ont honte- c'est parce qu'on ne peut pas profiter de l'agriculture. Les producteurs du Québec, des ÉU, du Mali, doivent tous se réunir – c'est fondamental. (FPA 21 avril 2006)

Dans les villages il existe un désir croissant de s'entraider, mais cela s'exprime moins sous la forme de solidarité paysanne, que de solidarité tout court. Deux des six répondants à Boundoum Est et quatre des six répondants à Lonkane, m'ont parlé d'une coopération croissante, l'encouragement mutuel pour le succès ou d'un nouveau sentiment de solidarité. De plus, Seynabou de la Section villageoise II (15 avril 2006) et Amina du Groupement féminin (2 mai 2006) ont exprimé le désir que leur groupement soit un modèle pour le milieu, ce qui démontre qu'ils sont conscientisés des besoins partagés avec les autres groupements. La traduction de cette volonté en entraide reste à voir.

### *Synthèse*

Le projet LSGT a ainsi pu contribuer au processus de micromobilisation. Au sein des villages, les gens ont développé leur capacité de discuter des enjeux du milieu et ont démontré la volonté de le faire. La solidarité et l'entraide sont également apparentes dans les groupements. Le style de formation utilisé dans le projet LSGT, structuré autour d'un aller-retour entre les nouvelles idées et concepts et puis le milieu, est particulièrement important pour aider les gens à identifier les causes de leurs difficultés et pour dévoiler

---

<sup>21</sup> Aziz, Cherif et Omar à la FPA (21, 22 avril 2006 et 22 mai 2006); Marème, Abdou et Biram à l'UGPM (6, 8, 3 mai 2006)

des pistes de solutions. Les nouvelles connaissances, soit sur les droits, les enjeux internationaux, ou l'histoire locale, se sont démontrées très puissantes pour la micromobilisation.

À partir des formations, il résulte un renouvellement dans l'intérêt agricole au sein des participants à l'UGPM. Il y a également un sentiment de solidarité paysanne au sein des deux organisations paysannes. Cette solidarité se manifeste à travers une reconnaissance des droits dont les producteurs doivent bénéficier et d'une auto-identification comme paysan du Sénégal et, pour certains, un paysan du monde. L'optimisme qu'on peut améliorer sa condition par le biais de l'agriculture, même si les pistes de solution ne sont pas encore identifiées, représente une avancée pour la micromobilisation.

Malgré l'introduction de nouvelles idées dans le milieu, l'identification de nouvelles attentes et un optimisme par rapport aux changements possibles au sein des communautés, il ne faut pas oublier que la micromobilisation est un processus communautaire. C'est-à-dire que les participants doivent pouvoir partager les idées acquises au sein des formations plus largement dans leurs communautés à travers le temps.

### ***Faciliter les changements***

Si les formations ont su susciter un début de micromobilisation et d'améliorations organisationnelles, elles ont aussi incité les participants à réfléchir sur leur milieu d'un oeil critique. Par conséquent, il y a eu plusieurs discussions au sein des formations qui révèlent des sujets sensibles et qui pourraient causer des conflits importants. La création de conflits irait à l'encontre du développement des ressources organisationnelles et de la micromobilisation dans le milieu pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la micromobilisation est un processus social qui se base sur l'échange entre les membres de la communauté. La création de conflits, que ce soit au sein des groupements ou des organisations, limiterait le désir de discuter des problèmes ensemble. Ensuite, au niveau des ressources organisationnelles, la communication et les incitatifs solidaires dépendent beaucoup des bonnes relations entre les élus. Il est alors essentiel de comprendre comment il a été possible au sein des formations de soulever les questions

sensibles sans toutefois créer de conflits, et d'utiliser les différences d'opinions afin d'améliorer les organisations et la compréhension du milieu.

Les formateurs du CIFA et de l'UPA-DI ont encouragé les élus de l'UGPM et de la FPA à explorer les faiblesses de leurs organisations. Il y en avait parmi ces élus pour qui les formations représentaient justement une opportunité de soulever des enjeux qu'ils n'avaient pas pu soulever dans les contextes habituels de l'organisation. Cela est notamment le cas d'Aziz qui est rentré dans les formations avec une idée de ce qu'il voulait changer, notamment de l'invisibilité de FPA vis-à-vis ses membres (FPA 21 avril 2006), et aussi de Cherif pour qui le projet LSGT était une l'opportunité de parler publiquement des faiblesses au niveau de la communication et de la démocratie de l'organisation (FPA 20 avril 2006). Sidi à l'UGPM a pu profiter de l'idée de citoyenneté pour soulever le problème des personnes qui sont élues à cause des « pesanteurs sociales » mais qui n'ont pas les compétences nécessaires pour le poste (14 mai 2006). Malgré l'opportunité présentée d'aborder ces questions, cela ne s'est pas toujours passé sans friction. Tout comme il y a des gens qui veulent apporter des changements, il y a également des gens qui ne veulent pas discuter des faiblesses car ils en bénéficient (Sidi UGPM 14 mai 2006). Aziz raconte son expérience durant une formation quand il soulève justement un de ces sujets sensibles :

Une des faiblesses, je l'ai soulevé, c'est que personne ne connaît la FPA. Elhadji Sen [un des formateurs du CIFA], lui il a dit que j'ai bien fait de soulever ce point. Tout le monde savait que c'était vrai : il n'y avait pas de démocratie, pas de régularité des réunions. Comment [la FPA] peut-elle être représentative si les membres ne le connaissent pas ? Je me sentais seul. L'attitude c'était qu'il faut dire aux toubabs que tout est rose. Mon allié c'était Cherif [un autre participant aux formations]. Après les gens ont apprécié mon intervention et il y a eu des changements par la suite.<sup>22</sup> (FPA 21 avril 2006)

Les formateurs ont ainsi encouragé les participants à explorer de façon constructive les mécontentements sur le rôle et le fonctionnement de l'organisation. Ceci avait comme but de résoudre les problèmes plutôt que de simplement accorder le blâme. Selon Omar,

Une des sessions qui a suscité beaucoup d'intérêt, c'était démocratie et citoyenneté. Les gens pensent que les *leaders* n'agissent pas de façon

---

<sup>22</sup> *Toubabs* et le mot *Woolof* pour 'blancs'

démocratique. Les *leaders* critiquent le manque d'engagement. La citoyenneté permet de discuter l'implication des individus, de l'organisation paysanne. On demande beaucoup de la FPA mais on ne respecte pas les cotisations. (FPA 22 mai 2006)

Le fait d'aborder les faiblesses à travers les concepts comme la démocratie, les droits, les devoirs, de même que le rôle des formateurs, était important pour diminuer le conflit. De fait, les formateurs ont dû prendre le rôle de modérateurs afin de permettre aux membres des organisations de continuer leurs discussions sur ces questions sensibles, et de créer plus d'ouverture et non pas moins. Le fait de travailler dans un groupe élargi, qui était nouveau pour les participants, a aussi créé des difficultés. Selon Cherif, c'était justement cela qui était le plus difficile dans les formations :

On est beaucoup, on a des visions qui ne sont pas les mêmes, de se faire entendre sans que ce soit une rébellion, d'apporter des changements sans être guerrier. Les formateurs sont extraordinaires, ils donnent la parole, ils sont des modérateurs de hautes classes. C'était difficile. Ils ont du mérite. (FPA 20 avril 2006)

En raison du succès dans la négociation des différents au sein de l'organisation, et malgré qu'il reste des problèmes à régler, l'expérience est positive pour les organisations. Les élus sont motivés à continuer à améliorer les organisations. Selon Omar « La FPA est arrivée à une bonne place. On va revoir la structure de la FPA, c'est ressorti de LSGT » (FPA 22 mai 2006). Étant donnée que la micromobilisation et le développement des ressources organisationnelles sont toujours à leur début, il est d'autant plus important que les gens voient leur intérêt aussi à poursuivre ces changements une fois que l'UPA-DI sera partie.

### *Synthèse*

Dans ce chapitre les changements apportés par le projet LSGT sur les ressources organisationnelles et la micromobilisation au sein de l'UGPM et la FPA ont été étudiés. Selon le modèle du processus politique ces deux éléments aident les groupes exclus à prendre avantage des opportunités politiques afin de contrer leur exclusion. Apporter des changements aux organisations peut être un défi en lui-même, car il y a des membres qui sont moins intéressés par ces changements. Le CIFA et l'UPA-DI ont alors agi

comme modérateur pour que l'exploration des faiblesses et difficultés du milieu deviennent un processus constructif et non conflictuel.

Il y a eu des apports intéressants du projet LSGT vis-à-vis les ressources organisationnelles et la micromobilisation au sein de l'UGPM et de la FPA. Toutefois, la consolidation des acquis et le développement qui reste à faire est significatif. Il y a alors deux considérations qui découlent. La première concerne la poursuite des améliorations organisationnelles et du processus de micromobilisation une fois que le projet LSGT est terminé. La deuxième concerne l'utilisation que feront la FPA et l'UGPM de leurs ressources organisationnelles et de la micromobilisation. Ces questions sont élaborées ci-dessous.

L'analyse de la micromobilisation et des améliorations organisationnelles démontre que des changements ont eu lieu mais qu'une majorité des changements restent cependant à faire. Sans une consolidation des acquis, les améliorations réalisées pourraient facilement se perdre. Tandis que le projet LSGT n'était qu'à mi-chemin lors mon stage de recherche, il est toutefois probable que la micromobilisation et les ressources organisationnelles seront toujours à développer suite à la fin du projet. D'autant plus que les interventions du CIFA et de l'UPA-DI étaient importantes à ce stade du processus, il est nécessaire de se demander si les améliorations persisteront après le départ des formateurs. Une première réflexion porte sur la suite qui sera donné à la micromobilisation et aux améliorations organisationnelles au sein de l'UGPM et de la FPA, à la fin du projet LSGT. Les considérations sur ce sujet seront présentées dans le prochain chapitre.

Selon le modèle du processus politique de McAdam et les relations décrites par Jenkins entre les organisations enracinées et les organisations de mouvements sociaux, il est possible d'anticiper que les améliorations organisationnelles et la micromobilisation au sein de l'UGPM et de la FPA enrichiront leur contribution au mouvement paysan sénégalais. Ceci leur permettrait de contester leur exclusion afin de promouvoir des politiques qui sont plus favorables au développement de l'agriculture familiale. Il faut toutefois reconnaître que l'UGPM et la FPA ne sont que deux des organisations représentées par la CNCR ou la FONGS. Il est maintenant nécessaire de s'interroger sur les impacts réels que les changements au sein de l'UGPM et de la FPA pourraient avoir dans le milieu de contestation paysanne sénégalaise.

## Chapitre IV

### Au-delà de LSGT - Sa signification et ses impacts politiques

Dans ce chapitre, nous apporterons des réponses aux questions soulevées à la fin du dernier chapitre. La première concerne la motivation que les deux organisations ressentiront afin de poursuivre le cheminement qui a débuté durant le projet LSGT. Afin de proposer une réponse, il est nécessaire de contextualiser le projet LSGT dans un cadre d'action collective spécifique. Ceci permet de comprendre d'un oeil différent le projet LSGT, soit moins comme un projet de développement mais plutôt comme une action parmi d'autres qui contribue à l'atteinte des objectifs à long terme de l'UGPM et de la FPA.

Le deuxième questionnement porte sur les retombées politiques du projet LSGT. Le projet a-t-il réellement contribué aux capacités des organisations de se prévaloir des opportunités politiques et de s'engager à travers les organisations parapluies à cette même fin? Il est toujours difficile de démontrer une causalité entre une certaine action et un changement politique. La démonstration des impacts politiques du projet LSGT pose quelques défis additionnels. Tout d'abord, l'étude du projet s'est réalisée sur une courte période de temps et les changements politiques se réalisent sur une longue période. Ensuite, le nombre de participants au projet est limité, soit moins d'une centaine. Malgré ces limites nous chercherons dans la deuxième partie du chapitre à discerner quelques exemples concrets d'interactions entre la FPA et l'UGPM d'un coté et le mouvement paysan et les structures politiques de l'autre, qui démontrent les acquis du projet LSGT.

#### *L'importance du cadre d'action collective dans un projet de développement*

Le cadre d'action collective est un ensemble de croyances qui servent à inspirer et à légitimer les activités d'une organisation de mouvements sociaux. Il facilite aussi l'identification de différents groupes à une même cause. Il sera ici démontré que le concept de cadre d'action collective est utile pour comprendre les orientations et objectifs du projet LSGT. Ensuite, nous verrons comment le cadre d'action collective du projet LSGT aide les participants à identifier des objectifs à long terme. Dernièrement, la pertinence du cadre d'action collective pour les partenaires du Sud, ainsi que la capacité du cadre à gérer les différences stratégiques et pratiques seront questionnées.

*Le cadre d'action collective du projet de développement LSGT*

L'UPA-DI est catégorique sur le fait qu'une vision normative spécifique définit le projet LSGT : « LSGT ne constitue (...) pas une proposition neutre (...) ; il défend des valeurs » (UPA-DI 2004c, 1). Ce sont justement ces valeurs, la vision du développement agricole de l'UPA-DI et les stratégies qu'elle propose, qui définissent le cadre d'action collective dans lequel l'UPA-DI opère et le projet LSGT se situe.

Le cadre est construit en grande partie à travers une réflexion sur l'histoire et les expériences de l'UPA. Pour l'UPA, l'agriculture est un mode de vie et un métier qui se pratique avec passion et fierté<sup>23</sup>. L'UPA défend les valeurs de justice sociale, d'équité, de démocratie, de solidarité et de respect. Parmi les principes qu'elle soutient, il y a la nécessité d'une juste rémunération pour les activités agricoles, la protection de l'environnement, et la protection de la ferme familiale. Parmi les stratégies qu'elle préconise afin d'atteindre ses objectifs se trouvent l'action collective, la mise en marché collective et l'accès à la formation pour ses membres.

Dans le passé l'UPA a connu des succès importants dans la poursuite des ses objectifs. Aujourd'hui, la mondialisation est une préoccupation actuelle d'importance et donc, en autant que la mondialisation des marchés persiste, l'apprentissage partagé dans un contexte élargi doit se poursuivre, ainsi qu'une solidarité mondiale entre paysans (UPA-DI 2004a, 2). Tel que souligné dans le deuxième chapitre, l'UPA-DI est née de cette préoccupation. Ses actions et ses préoccupations sont définies selon six axes stratégiques. Elle propose « la ferme familiale comme modèle d'agriculture durable », accorde un rôle central aux organisations paysannes démocratiques, et soutient la mise en place des systèmes collectifs de mise en marché et des services aux paysans (UPA-DI 2004a, 2). La formation continue, la reconnaissance de la place des femmes en agriculture et la participation des agriculteurs québécois au développement international constituent les trois derniers axes stratégiques. Ce sont ces idées et valeurs qui influencent la pratique et les stratégies de l'UPA-DI.

---

<sup>23</sup> Les informations sur le cadre d'action collective de l'UPA et de l'UPA-DI sont tirées de leur site web (consulté le 8 août 2007), ainsi que du document de présentation du projet LSGT (UPA-DI 2004a). Plus de détails par rapport à leur valeurs, stratégies et principes sont disponibles sur leur site web : [www.upa.qc.ca](http://www.upa.qc.ca) et [www.upadi-agri.org](http://www.upadi-agri.org).

Le projet LSGT n'est qu'une composante des activités de l'UPA-DI dans ce cadre d'action collective. L'UPA-DI est aussi chargée par l'UPA de promouvoir le réseau MAÉ-MAÉ à travers lequel l'UPA-DI collabore avec des acteurs au niveau mondial dans la poursuite d'équité, de justice sociale et de souveraineté alimentaire. L'UPA-DI mène des projets avec des partenaires dans plusieurs pays, tels que le projet LSGT. De plus, elle insiste sur le fait que le projet LSGT n'est qu'un aspect de sa collaboration avec le CIFA, la FPA et l'UGPM, et que son partenariat avec ces organisations continuera à la fin du projet<sup>24</sup>.

L'UPA-DI, grâce à son identité, son histoire et ses représentants, a contribué à l'acceptation de son cadre d'action collective par ses partenaires. L'expertise de l'UPA-DI est basée sur des connaissances qui sont enracinées dans le cadre qu'elle promeut; elles sont le résultat de l'expérience des paysans qui ont eu à relever des défis semblables et les stratégies qu'elle propose sont validées par ses succès. À travers les formations et les échanges, elle démontre alors ce qui peut être atteint en adoptant le même cadre d'action collective. Selon Sidi, la pertinence des expériences de l'UPA pour l'UGPM, est claire :

Au début on peut les prendre comme n'importe quel partenaire. Mais l'UPA se dit, je veux partager une expérience que j'ai capitalisée. L'UPA a une longue histoire en organisation professionnelle : stratégie, combat, résultat. Les autres personnes avec lesquelles on travaille, on a moins en commun. Ils sont à notre disposition mais ils n'ont pas de solution – il y a beaucoup de développeurs. L'UPA vient avec des producteurs, moi je m'entends avec les producteurs- on a un lien commun, on s'apprend mieux, on se corrige. Pour ce qui est de l'organisation, la démocratie et la vie associative – l'UPA l'a expérimentée. Elle peut dire 'voilà comment nous on travaille'. On peut utiliser les mêmes stratégies, les mêmes visions pour trouver une solution. -on peut utiliser cette stratégie- cela n'existe pas sans une autre organisation paysanne. (14 mai 2006)

Le fait que le projet LSGT est situé dans un cadre d'action collective explicite spécifique et que l'UPA-DI réussit à bien incarner ce cadre ont plusieurs effets sur le projet LSGT. Le cadre d'action collective crée tout d'abord la motivation parmi les participants pour réussir le projet LSGT et pour s'embarquer dans la poursuite des objectifs à long terme. Ceci fait l'objet de la section suivante.

---

<sup>24</sup> Discussion au sein du Programme IV : *Animation, formation, accompagnement*, 5 avril 2006

*Le cadre d'action collective, une motivation pour réussir le projet de développement et pour aller plus loin*

Le fait de situer le projet LSGT dans un cadre d'action collective fait en sorte que l'apport de la collaboration va au-delà du projet lui-même. Le projet représente en fait une opportunité très importante pour explorer l'ensemble des valeurs, des stratégies et des ambitions qui composent le cadre. Ceci permet aux participants de lier toute une gamme d'activités à travers le cadre d'action collective et ainsi de voir comment les actions prises aujourd'hui ou dans un avenir rapproché sont liées à leurs ambitions à long terme. En effet, l'UPA-DI souligne que la mobilisation politique, la réussite du projet de production de semences du programme III Action paysanne démocratique, ainsi que les projets d'agriculture familiale élaborés au programme I Profession : paysan sont des activités qui s'inscrivent toutes dans le même cadre d'action collective et donc aident à la promotion de l'agriculture familiale durable<sup>25</sup>.

L'association du projet à un cadre d'action collectif a deux conséquences importantes. Tout d'abord, le fait de penser que le projet représente un premier pas dans l'atteinte des objectifs à long terme suscite l'intérêt pour le projet actuel. Ensuite, la réalisation du projet, en apportant des bénéfices tangibles aux communautés, contribuera à valider le cadre d'action collective et à encourager la poursuite d'autres activités qui s'inscrivent dans le cadre. Ces deux conséquences sont expliquées en détail.

La politisation du projet LSGT, par son inclusion explicite dans un cadre d'action collective, nourrit une ambition de réussite. Le cadre permet de voir les actions du projet non pas en tant que finalités mais en tant que moyens ; la réussite de ces actions est alors plus pertinente à l'atteinte des objectifs à long terme. Ceci ressort clairement au niveau du programme III Action paysanne démocratique, où les participants se sont révélés motivés par l'amélioration de leur organisation et la réussite des projets de prestation de services. À l'UGPM, par exemple, Adama associe la réalisation du projet avec l'autonomie de l'organisation et sa capacité de mieux représenter les groupements membres. Mamadou, de son côté, voit les améliorations organisationnelles comme préalables à la réussite des activités futures de l'UGPM (13, 4 mai 2006). C'est alors non seulement la réalisation des projets dans le cadre de LSGT qui est perçue comme précurseur au succès des activités futures des organisations, mais aussi

---

<sup>25</sup> Discussion au sein du Programme IV : *Animation, formation, accompagnement*, 5 avril 2006

la consolidation des améliorations organisationnelles. La valeur du projet LSGT dépasse ainsi les réalisations concrètes. Selon un des participants : « nous travaillons à l'innovation, et de taille » <sup>26</sup>. De ce fait, la consolidation des capacités n'est pas une activité apolitique, tel qu'indûment perçue.

Le fait aussi d'inclure le projet LSGT dans un cadre d'action collective donne l'impression d'avancer vers la réalisation d'objectifs à long terme. De fait, plusieurs interviewés m'ont raconté qu'ils sentent qu'ils gagnent de l'élan à travers le succès de la première partie du projet. Selon Biram : « Cette dynamique va continuer, on ne va pas baisser les bras, jamais reculer en arrière » (UGPM 3 mai 2006). Ce sentiment est partagé par Aliou et Omar de la FPA (23 avril, 22 mai 2006) et par Biram Marème, Abdou, Mamadou et Adama de l'UGPM (3, 6, 8, 4, 13 mai 2006). En effet, tel que mentionné dans la revue de littérature, la recherche sur les mouvements sociaux transnationaux a démontré que les gains réalisés tôt dans une mobilisation permettent de consolider l'appartenance des membres à une initiative (Bandy et Smith 2004, 245-46). C'est ainsi que les résultats des projets renforcent la validité du cadre d'action collective du LSGT et contribuent à assurer une suite aux activités du même cadre.

Il y a également une prise de conscience qui émerge concernant le travail à faire à long terme mais aussi une confiance dans la pertinence de poursuivre ces actions. Selon Sidi « Il faut être dans le combat. Ils [UPA-DI] m'ont redonné confiance » (UGPM, 14 mai 2006). Le fait surtout de travailler avec une organisation paysanne qui a des expériences semblables est très important pour Omar. Selon lui :

Le livre de l'UPA, je recommande que tous le lisent... On peut s'y référer pour arriver à nos objectifs. Il y a des grandes différences mais on a les mêmes objectifs –ce sera très difficile, ils se sont battus. (FPA 22 mai 2006)

Tel que constaté dans le troisième chapitre, la micromobilisation et les améliorations organisationnelles ne font que débiter. L'intérêt que suscite le cadre d'action collective contribue à motiver les participants à continuer dans cette voie.

---

<sup>26</sup> Discussion au sein du Programme IV : *Animation, formation, accompagnement*, 5 avril 2006

*Se situer comme acteur mondial*

Le cadre d'action collective apporte aussi une compréhension du monde qui dépasse l'espace occupé par les organisations et leurs membres ainsi que des connaissances nécessaires à la mise en œuvre des projets élaborés. Le concept de *cosmopolitan localism*, expliqué dans la revue de littérature, décrit bien la nature de cet apprentissage qui, en permettant la création de liens entre les communautés, permet d'élargir l'espace politique dans lequel les participants agissent. Selon Cherif :

On est obligé d'œuvrer ensemble, on a les mêmes problèmes. On va découvrir ce qu'on peut faire pour s'aider dans le monde (FPA 20 avril 2006)

D'ailleurs, un apprentissage qui permet aux participants de se placer dans un contexte global permet d'avancer vers l'atteinte des conditions que Smith cite comme nécessaires pour établir la solidarité lors de collaborations transnationales (2002, 514). Notamment, il faut que les communautés sachent que les problèmes auxquels elles font face sont partagés par d'autres et que leurs actions opèrent toutes vers un même but. Ces apprentissages font partie des formations, à travers les discussions sur la structure du mouvement paysan sénégalais, le MAÉ-MAÉ ou l'agriculture québécoise. Le producteur expert, qui accompagne les formations du programme III Action paysanne démocratique, ainsi que les stages annuels au Québec du programme V Coopération de paysan à paysan y contribuent aussi en aidant les participants à apprendre sur les autres communautés et leurs réalités.

L'exemple suivant illustre très bien l'intérêt de ces échanges. Lors d'une manifestation à Montréal pour appuyer la gestion de l'offre, Mamadou Cissoko, président d'honneur de la CNCR, a offert son soutien ainsi que celui des 27 millions de paysans africains. Suite à cet événement, un élu de l'UGPM a séjourné dans une famille du syndicat de base de Coaticook dans le cadre du programme V Coopération de paysans à paysans. Cette famille, reconnaissant les difficultés en agriculture en Afrique et les défis partagés par l'Afrique et le Québec, a ensuite organisé une levée de fonds pour appuyer l'UGPM et la FPA dans le projet LSGT. La famille est ensuite allée en visite au Sénégal et a pu remercier en personne les participants au programme III de l'UGPM pour leur soutien aux producteurs québécois. Le message s'est rendu à la FPA via le producteur expert de l'UPA. Cherif en a retiré une leçon importante : « Michel [le producteur expert], il a donné un exemple – il a montré ce que les informations peuvent

faire en circulant » (FPA 20 avril 2006). Ce geste a contribué à renforcer l'importance de travailler ensemble et le sentiment de solidarité internationale. Certes, à travers les échanges transnationaux, les connaissances acquises par les participants sont quelquefois simples :

Ça m'a plu de voir un Européen qui est un paysan, un cultivateur qui travaille la terre, je n'en reviens pas. Je ne pensais pas qu'il y avait des toubabs paysans, comme Michel, je pensais qu'ils allaient tous au bureau. Michel il avait travaillé dur la terre.<sup>27</sup> (Marème, UGPM, 6 mai 2006)

Néanmoins, ces connaissances sont suffisantes pour créer un sentiment de solidarité tel qu'exprimé dans les entrevues.

Il y a bien sûr certains sujets de formations relevant de l'échelle internationale qui ont été plus difficiles à suivre ou à appliquer à la situation de certains participants. Les réactions des individus de la même organisation sur le même sujet diffèrent beaucoup, comme le démontrent les deux citations ci-dessous. D'une part, Marème ne voit pas la pertinence des discussions sur le commerce international :

Le commerce international, les droits, ça n'a rien changé, on en parle seulement... Le commerce international, on ne sent rien, on ne peut pas participer. (Marème, UGPM, 6 mai 2006) ,

De l'autre, Sidi y trouve de nombreuses possibilités et réussit à faire des liens avec son quotidien:

Il faut aider l'agriculture avec des politiques nationales qui prennent en compte des préoccupations internationales. [... Au Sénégal] les importateurs de riz sont plus forts que les producteurs. La mise en marché collective nous permettra de créer un contrepoids [aux importateurs]. (Sidi, UGPM, 14 mai 2006)<sup>28</sup>

Sidi poursuit sa réflexion en pensant aux alliances qui pourraient se faire avec les producteurs thaïlandais. Il reconnaît que le riz provenant de la Thaïlande est nécessaire pour compléter la production sénégalaise afin de satisfaire la demande nationale.

---

<sup>27</sup> Michel est allé deux fois au Sénégal avec l'UPA-DI comme producteur expert ou il a partagé ses expériences comme agriculteur québécois. Par « européen », l'interlocuteur fait référence aux blancs. *Toubab* est le mot Sénégalais pour 'blanc'.

<sup>28</sup> Une grande partie du riz vendu au Sénégal est importé de plusieurs pays, y inclus la Thaïlande. Le riz importé est vendu au Sénégal à un prix plus bas que le riz Sénégalais.

Cependant il préconise un partenariat à travers lequel les prix soient garantis pour les producteurs sénégalais et thaïlandais (Sidi, UGPM, 14 mai 2006).

Le fait que le cadre d'action collective permet un regard transnational sur les enjeux liés au développement agricole local contribue à créer de l'intérêt parmi plusieurs des participants pour la poursuite des activités qui ont débuté dans le projet LSGT. Il importe maintenant d'explorer les différences de préoccupations des partenaires qui opèrent à l'intérieur de ce cadre, ce qui fait l'objet de la section suivante.

### *Les distinctions Nord-Sud*

Parler du cadre d'action collective dans lequel l'UPA-DI opère sous-entend que cette organisation a des objectifs spécifiques en terme de collaboration ainsi que des attentes. Étant donné que les recherches sur les relations transnationales révèlent les difficultés inhérentes aux collaborations transnationales Nord/Sud, les divergences possibles entre l'UPA-DI et ses collaborateurs, le CIFA, l'UGPM et la FPA, ne peuvent être ignorées. Selon Ngaire Woods, par opposition aux ONG du Nord, les ONG du Sud subissent plus souvent les conséquences d'une décision ou d'une difficulté et sont alors plus préoccupées par des actions spécifiques que par des discussions politiques (Woods 2001, 98). En ce qui concerne le développement, il existe aussi une distinction entre les intérêts stratégiques et les besoins pratiques. Plusieurs exemples de différences apparentes dans le projet s'expliquent par la division Nord/Sud.

L'exemple suivant illustre bien la division entre les préoccupations immédiates et la poursuite d'objectifs stratégiques. Dans le cas du programme I, quelques participants ont proposé des projets (ou des composantes de projet) non agricoles, tels que le transport ou la fabrication de chaussures, et le CIFA a fait le suivi de la planification. Cependant, l'UPA-DI a demandé que ces projets soient changés ou clarifiés afin qu'ils se conforment aux objectifs du projet LSGT. Le CIFA, qui avait le défi d'assurer le suivi de la planification de projets rentables pour les participants, avait accordé plus d'importance à la rentabilité –un besoin pratique– qu'aux objectifs du cadre d'action collective, notamment, l'objectif que ces projets servent à améliorer le milieu à travers le développement de l'agriculture –un intérêt stratégique. Lors des discussions au cours du programme IV Animation, formation et accompagnement, un des formateurs du CIFA a raconté les difficultés que les projets représentent pour eux : les représentants de l'UPA-

DI « ont le focus. Ils ont, sur certains points, plus intériorisé les objectifs que nous. Ils ont plus de recul – nous, on n’a pas ce recul-là » (7 avril 2006). Durant cette rencontre, il a été décidé d’assurer une communication plus régulière afin d’éviter de se détourner des objectifs communs.

Dans la littérature sur les mouvements sociaux transnationaux, il est démontré que la collaboration requiert que le cadre d’action collective réponde aux besoins de tous les partenaires et que les agents de mobilisations aient le rôle d’aider les gens à se retrouver dans ce cadre. Un exemple du programme III à l’UGPM illustre bien ceci. Les participants voulaient entreprendre un projet de boutique pour vendre des biens de première nécessité. L’UPA-DI, en tant qu’agent de mobilisation, a réagi en valorisant les besoins exprimés par les participants puis les a amenés à se questionner sur les moyens qu’ils proposaient pour solutionner le problème. L’UPA-DI a clairement expliqué : « la discussion [sur le projet de boutique] n’était pas pour critiquer les initiatives de soutien à l’achat pour obtenir la sécurité alimentaire, mais pour essayer de constater pourquoi cela n’avait pas marché » (discussion au sein du programme III, 1<sup>er</sup> mars 2006). Ensuite, les discussions se sont poursuivies sur la manière par laquelle le développement de l’agriculture pourrait régler ce même problème. Enfin, tous les répondants ont apprécié le changement dans l’orientation du projet et cela leur a permis de repenser leur identité comme paysan.

Ces deux exemples, sur les projets non agricoles dans le cadre du programme I et sur la boutique dans le cadre du programme III, démontrent qu’il existe des différences d’opinions entre les acteurs qui s’expliquent selon la division Nord/Sud, mais qu’elles ont pu être dépassées. La raison principale de ce succès est la valorisation des besoins à court terme et le fait que les solutions suggérées par le cadre d’action collective répondent à ces mêmes besoins. Les solutions offertes procurent peut-être des retombées dans un avenir un peu plus éloigné, mais elles permettent également d’avancer vers l’atteinte des améliorations à long terme. Justement, Bandy et Smith souligne que, lorsque les confits sont bien gérés ils peuvent même contribuer à créer un meilleur niveau de sensibilité et d’unité parmi les collaborateurs (Bandy et Smith 2004, 242). Dans les cas présentés ici, la différence a permis aux participants de repenser leur identité comme paysan.

*Différentes appréciations sur le contenu des formations*

En dernier lieu, il vaut la peine de se demander ce qui est le plus apprécié à travers les formations. Ceci nous aide à comprendre quelles suites les participants seraient intéressés à donner au projet LSGT. Étant donné aussi que l'intérêt de la recherche porte sur les impacts politiques, il est important de voir si les domaines qui permettent une réflexion plus stratégique sont en fait intéressants pour les participants au projet LSGT, tout comme ceux ayant des permettant des résultats à court terme.

Les entrevues ont démontré que les intérêts pour le projet sont différents pour chaque personne, mais en même temps couvrent la gamme des sujets touchés par les formations, que ce soit des enjeux terre à terre ou de nature globale, ou bien l'apprentissage sur eux-mêmes. J'ai demandé aux participants du programme I Profession : paysan quelles ont été les idées les plus importantes qu'ils ont tirées des formations. Les réponses sont synthétisées dans le tableau V ci-dessous :

Tableau V - Réponses des répondants du programme I à la question :

« Quelles sont les idées les plus importantes que vous reteniez des formations ? »

	NOMBRE DE PARTICIPANTS QUI ONT DONNÉ LES RÉPONSES SUIVANTES						
	santé animale / soins vétérinaires	embauche	gestion / budget	portrait	citoyenneté paysanne	histoire	tous
<b>GROUPEMENT FÉMININ</b>	1	1	2	-	3	1	1
<b>SECTION VILLAGEOISE II</b>	2	3	2	2	-	1	-

(Les résultats proviennent de 14 entrevues. Certains ont donné plus qu'une réponse)

Les participants ont qualifié d'importants les sujets de formations qui répondent à des besoins immédiats, comme par exemple la santé animale, l'embauche ou la gestion, et les formations qui permettent aux participants de mieux se connaître, comme le portrait, ou d'en apprendre davantage sur leur milieu, comme la citoyenneté paysanne ou l'histoire.

Une question semblable a été posée aux participants du programme III; à savoir ce qui est le plus utile dans le projet LSGT. Tout comme les réponses des participants au

programme I, les réponses des participants au programme III renforcent l'idée que la tangibilité des apports du projet LSGT, comme le financement, est particulièrement appréciée, tout comme les composantes du projet qui permettent aux participants de se regarder, de se situer dans leur pays et dans le monde et de collaborer outre-mer ou de lancer des initiatives qui n'auront des retombées qu'à long terme. Les réponses sont synthétisées dans le tableau VI ci-dessous :

Tableau VI - Réponses, par groupe thématique, des répondants du programme III à la question : « Qu'est-ce qui est le plus utile dans la formation ? »

	FPA (7 RÉPONDANTS)	UGPM (7 RÉPONDANTS)
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL		1
GÉNÉRAL	3	1
PROJETS DU PROGRAMME I	1	2
PROJETS DU PROGRAMME III	1	2
FORMATIONS	2	-
FORMATION CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE	2	2
SE CONNAÎTRE	2	
CONNAISSANCES INTERNATIONALES	1	1
LIENS / CONNAISSANCES TRANSNATIONAUX	3	1
AIDER À ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE L'ORGANISATION	2	3

(Les résultats proviennent de 14 entrevues. Certains ont donné plus qu'une réponse)

### *Synthèse*

La première partie de ce chapitre a démontré l'importance de situer le projet de développement dans un cadre d'action collective. Ceci permet de comprendre le projet LSGT comme une action parmi d'autres qui contribue à l'atteinte d'objectifs à long terme de l'UGPM et de la FPA. Ce cadre d'action collective donne une signification particulière à de nombreuses activités qui soutiennent l'agriculture familiale, tout en

renforçant une vision à long terme. À son tour, la réussite de ces projets facilite l'acceptation du cadre d'action collective et encourage la poursuite des objectifs qui ne pourront être atteints qu'à moyen ou à long terme. La perspective mondiale offerte par les formations a aussi nourri la motivation de consolider les changements organisationnels afin d'entreprendre d'autres actions. Certes, il y a eu des divergences entre les acteurs qui s'expliquent selon la logique Nord/Sud. Cependant, en questionnant les gens sur les sujets qui les intéressent le plus, on voit qu'il y a des participants qui sont autant intéressés par les résultats à court terme que par les changements qu'ils pourront atteindre sur une longue période. De façon générale, il ressort que l'inclusion du projet dans un cadre d'action collective qui correspond aux besoins des participants fait en sorte que les participants ont plus de volonté à poursuivre les changements organisationnels et la micromobilisation qui ont débuté dans le projet LSGT.

### *Le projet dans un contexte local et national*

Dans cette partie, les moyens par lesquels les améliorations organisationnelles et la micromobilisation au sein de l'UGPM et de la FPA contribuent au renforcement du mouvement paysan et au processus de changement de politiques sont étudiés. Cette analyse s'effectuera en examinant l'impact du projet LSGT sur la capacité des participants à se prévaloir des opportunités politiques. Il sera également question de la manière dont le groupe qui a participé aux formations peut partager ses apprentissages avec le milieu, de la façon dont les formations aident les organisations à interagir avec les faitières afin d'influencer les politiques nationales, et comment les formations influent sur l'interaction des organisations avec les élus locaux.

#### *Partager les acquis du projet*

Étant donné le nombre limité de participants au projet, il est important de se questionner sur le partage des connaissances car ce partage peut permettre au processus de micromobilisation de déborder des participants au projet et d'inclure les autres membres de la communauté. Ceci contribue à la capacité de contestation des organisations. Malgré qu'un partage des acquis suite à la formation soit attendu de la part des participants, les résultats ne sont pas toujours évidents. Il est ressorti des entrevues que les changements de comportement, les pratiques et les actions concrètes se

communiquent mieux que les idées, qui sont parfois difficiles à comprendre et partager. Ceci était évident lors de discussions de groupe que j'ai menées avec des membres de la FPA et de l'UGPM qui n'étaient pas directement impliqués dans le projet. Les non-participants à Boundoum Est et à Lonkane avaient remarqué des changements de comportement dans le village suite aux formations, que ce soit la tenue de réunions plus régulières ou le civisme (non participants de la SV1 et SV2 16 avril 2006; non-participants du GF 13 mai 2006). Ils ont également raconté qu'ils ont appris des participants l'importance de planifier et de mieux utiliser l'argent. Quelques-uns des participants de Lonkane ainsi que du village de Inor avaient commencé à fertiliser la terre avec du fumier. De plus, une meilleure ouverture a été constatée parmi les membres du groupement à Lonkane. Et malgré les bonnes intentions, il est difficile de voir leur traduction en actions. Notamment, Seynabou de la SV2 (15 avril 2006) et Amina du GF (2 mai 2006) ont exprimé le désir que leur groupement soit un modèle pour le milieu, mais je n'ai pas pu observer de manifestation concrète de ce désir. Il semble que, dans un premier temps, ce sera par l'entremise des services aux membres que les impacts iront au-delà du groupe de participants et que l'intégration des membres à l'organisation sera assurée.

*S'engager au niveau national, le renforcement des réseaux*

Les acquis de l'UGPM et de la FPA pourront bénéficier au mouvement paysan de différentes façons : ils pourront servir d'exemple pour le mouvement et y contribuer avec l'apport de nouvelles idées.

Tel que vu dans le chapitre II, la distance entre le sommet et la base ainsi que le manque de ressources constituent des faiblesses du mouvement paysan sénégalais. Ces deux problèmes peuvent être atténués par une meilleure prestation des services aux membres par les organisations composant le mouvement paysan. L'augmentation de la capacité des membres à payer les cotisations ainsi que l'augmentation du revenu qui provient de la prestation de services rend les ressources davantage disponibles au mouvement paysan afin que « le financement du mouvement paysan se fasse par les activités du mouvement paysan » (Sidikh, CNCR 26 mai 2006). De plus, le modèle du processus politique stipule que l'intégration des membres à l'organisation facilite leur mobilisation. Selon Ousmane N'Diaye, l'incapacité des fédérations-membres à offrir des

services à leurs propres membres est un des plus grands défis de la CNCR (25 mai 2006). Ce n'est donc pas surprenant que la CNCR et la FONGS portent une attention particulière aux projets de prestation de services qui se réalisent à l'UGPM et à la FPA dans le cadre du programme III Action paysanne démocratique. Selon Masse Gning de la FONGS et Sadikh de la CNCR, leurs organisations font le suivi des projets réalisés dans le cadre de LSGT car ils pensent qu'ils pourront ainsi servir de modèles pour leurs autres organisations-membres (Mass Gning, 5 mai 2006; Sadikh 26 mai 2006). Le succès de ce partage dépend bien sûr du désir de l'UGPM et de la FPA de partager leurs expériences.

La détermination que la FPA et l'UGPM manifesteront pour contribuer aux organisations parapluies, dépendra de leur perception de l'utilité de ces organisations par rapport à leurs objectifs (revoir le tableau II à la page 31 pour la structure du mouvement paysan). À travers les entrevues, plusieurs répondants ont démontré un intérêt à ce que leur organisation s'engage davantage avec les réseaux du mouvement paysan. Abdou, Mamadou et Sidi de l'UGPM (8 mai, 4 mai et 14 mai 2006) et Aziz de la FPA (21 avril 2006) m'ont fait savoir que les formations leur permettront de cibler des positions pour ensuite les défendre auprès de la FONGS ou du CNCR. Ainsi en découle un intérêt marqué pour contribuer au développement des faïtières, à travers la soumission des propositions d'action ou le partage d'expertise qui ressortent du projet du programme III Action paysanne démocratique. Selon Sidi de l'UGPM « [L'apprentissage] renforce les propositions qu'on pourrait soumettre à la FONGS. Si on ne soumet pas ces propositions, personne ne le fera à notre place » (14 mai 2006). Cette participation pourrait réduire la distance entre la base et le sommet du CNCR, à travers l'articulation d'objectifs stratégiques basés sur des actions et pratiques locales.

À travers les entrevues, les participants de l'UGPM ont démontré plus d'enthousiasme que ceux de la FPA à se prévaloir des avantages des réseaux du mouvement paysan et à y contribuer. Quelques raisons expliquent cette différence. Premièrement, l'engagement plus prononcé vis-à-vis le milieu dans le cas de l'UGPM peut s'expliquer du fait que celle-ci s'est créée dans un contexte d'association volontaire. La FPA, par contre, s'est créée en étroite relation avec l'État et entretient toujours des liens importants avec la SAED. De plus, le fait que son président soit déjà à la CNCR pourrait faire croire que leurs intérêts y sont déjà représentés ce qui diminue le sentiment

qu'elle puisse bénéficier d'une collaboration plus soutenue. Ensuite, les communautés membres de l'UGPM font face à des restructurations sociales et économiques qui rendent l'amélioration de la situation urgente ; les théories des mouvements sociaux stipulent que l'action collective est plus probable face à des difficultés croissantes (Bandy et Smith 2004, 235-236).

*Une multiplication des lieux de débats à travers le mouvement paysan*

Le cadre d'action collective dans lequel se situe le projet LSGT permet aux participants de comprendre les débats qui ont lieu à divers niveaux du mouvement paysan et à multiplier les lieux de discussions. Le cadre d'action du projet est compatible avec ceux de plusieurs autres réseaux œuvrant dans le domaine de l'agriculture; la Via campesina et la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) seraient les deux plus importants au niveau mondial. Ces réseaux travaillent à atteindre la souveraineté alimentaire, tout comme la ROPPA en Afrique de l'Ouest, dont l'UGPM et la FPA sont membres par le biais de la FONGS et du CNCR (revoir le tableau II à la page 31) <sup>29</sup>. En fait, lors de la 4<sup>ième</sup> Convention régulière du ROPPA, auquel j'ai pu participer, la souveraineté alimentaire était là un des concepts dominants. L'UPA-DI a présenté un discours sur la gestion de l'offre comme outil afin d'assurer la souveraineté alimentaire et les problèmes que les négociations avec l'OMC représentent. Le fait alors d'inclure les actions du projet dans un cadre spécifique permet à la FPA et à l'UGPM de voir comment ce cadre peut s'appliquer au niveau local en même temps que les plateformes nationales et régionales se raffinent en s'inspirant de concepts semblables. En effet, les nombreuses discussions qui ont eu lieu à la convention du ROPPA ont également pris place au sein des formations avec la FPA et l'UGPM; par exemple, l'inclusion des femmes ou le rôle que devaient tenir les organisations paysannes vis-à-vis leurs membres. Le projet LSGT a ainsi encouragé une multiplication des lieux de débats sur des sujets pertinents aux paysans.

---

<sup>29</sup> Il y a quand même des différences entre les positions des acteurs qui soutiennent la souveraineté alimentaire. L'Union paysanne, qui est membre de Via Campesina, et l'UPA-DI, qui est membre du FIPA, en sont un exemple. Elles soutiennent toutes les deux la souveraineté alimentaire mais ne peuvent s'entendre sur la mise en œuvre dans le contexte de l'agriculture québécoise – cette différence s'est faite sentir à la conférence du ROPPA où les deux organisations étaient présentes.

L'apprentissage réalisé au cours du projet LSGT a aussi fait en sorte que les participants au projet sont plus aptes à suivre les débats du mouvement paysan et à y participer. Ce qui pourrait faciliter les échanges entre les organisations enracinées et les organisations de mouvement social. En présentant les effets du projet LSGT sur la micromobilisation, il a été souligné que les gens ont acquis le sentiment d'avoir le droit d'agir et de manifester leur mécontentement et qu'ils ont une meilleure compréhension des enjeux affectant leur situation. Il reste à souligner que ces connaissances et cette attitude font en sorte que les participants sont plus aptes à comprendre pourquoi la CNCR organise une action, qu'ils peuvent y participer et que leur participation est importante. Deux exemples de mobilisations récentes permettent d'explorer la dynamique entre les participants de l'UGPM et le mouvement paysan. La première situation a eu lieu le 2 mai 2005 quand, à l'appel du CNCR, les paysans ont barré les rues pour attirer l'attention gouvernementale sur les problèmes de la filière de l'arachide. Marème, Abdou et Mamadou m'ont dit qu'ils comprenaient mieux les revendications (UGPM, 6 mai, 8 mai et 4 mai 2006). À travers les formations Marème a gagné le courage de se joindre à la manifestation, et Soda, Abdou et Biram ont compris la nécessité d'une telle action et l'importance d'y participer ensemble (UGPM, 3 mai, 8 mai et 3 mai 2006). Adama a exprimé qu'il existe toujours une faiblesse dans le mouvement car les gens ne sont pas tous au courant du fait qu'ils peuvent répondre à leurs intérêts à travers ces actions (UGPM, 13 mai 2006). Biram était surtout content du fait qu'il avait réussi à mobiliser quatre personnes de son village pour se joindre à lui pour participer à la manifestation (UGPM, 3 mai 2006).

La deuxième situation concerne la pétition qu'Oxfam a fait circuler à travers le réseau du mouvement paysan sénégalais dans le cadre de sa campagne « Pour un commerce équitable » en préparation à la rencontre ministérielle de l'OMC à Hong Kong. Selon Mamadou, qui a recueilli les signatures pour la pétition, les formations du programme III Action paysanne démocratique l'ont aidé à comprendre pourquoi il fallait conduire cette pétition et à bien expliquer les enjeux aux signataires (UGPM, 4 mai 2006). En tout, l'UGPM a réuni 1800 signatures. Durant ma recherche, j'ai questionné six autres participants au programme I Profession : paysan sur la pétition et pour qui la dynamique entre les actions des faitières et la participation aux formations est moins évidente. Cinq participants n'avaient pas signé ou ne s'en souvenaient pas (sept mois s'étaient alors écoulés depuis la pétition). Parmi ceux-ci, Amina dit qu'elle aurait signé si

elle avait été au courant car elle trouvait cela important (GF, 2 mai 2006). La seule qui a signé, Coumba, relate qu'elle y avait été obligée du fait que son mari avait signé, mais qu'elle n'était même pas au courant du contenu de la pétition (GF, 7 mai 2006). Ces exemples illustrent l'importance de la qualité de la communication de même que des réseaux de communication pour mobiliser l'intérêt des communautés, même parmi un groupe qui est déjà supposé être au courant du sujet car celui-ci s'inscrit dans un module de formation.

Le projet LSGT a donc aidé les participants à expérimenter des solutions sur des enjeux qui sont discutés à une échelle plus élevée dans le mouvement paysan, et cela les a aidés à prendre part à des activités dans le mouvement paysan, quoique les faiblesses de communication soient toujours un obstacle.

Nous avons fait le tour des interactions entre les participants au projet LSGT et leurs communautés et entre l'UGPM et la FPA et le mouvement paysan sénégalais. Nous verrons maintenant des exemples d'interactions entre ces deux organisations et les structures du gouvernement.

#### *Interactions avec les structures politiques locales*

Les impacts observés à ce jour sur les relations entre les organisations paysannes et les instances gouvernementales locales sont petits mais significatifs dans le cas de l'UGPM. Ayant toujours collaboré de près avec la Communauté rurale (revoir le tableau III à la page 37) plusieurs participants du programme III y ont vu une façon d'aborder un projet de mise en marché collective. À peine arrivé au mi-point du projet LSGT, le président de la CR était déjà d'accord pour organiser une journée d'information pour tout ceux et celles qui y seraient intéressés (Lamine Sall, CR de Koul, 15 mai 2006).

Mis à part cet exemple concret d'incitation d'une action, une discussion sur la pertinence d'agir à travers les différentes instances gouvernementales locales s'est développée. Adama, par exemple, trouve que les acteurs décentralisés restent toujours trop proches de l'État et qu'une meilleure entente entre les différentes organisations paysannes du milieu serait nécessaire pour contrer le pouvoir étatique (UGPM 13 mai 2006). Selon Sidi, le problème se situe plutôt au niveau des capacités de l'UGPM à cibler

des propositions précises à présenter au CR, plutôt que d'entreprendre des actions pour le CR, comme ils le font souvent<sup>30</sup> (UGPM 14 mai 2006). Il cite les problèmes organisationnels internes à l'UGPM comme le plus grand défi vis-à-vis l'utilisation plus efficace des opportunités du milieu.

En aucun cas lors des discussions avec les participants de la FPA, la CR n'a été mentionnée. Ceci peut s'expliquer par le fait que les unions avec la FPA font partie de différents CR et que l'histoire de la FPA la met en relation étroite avec la SAED. De plus, dans le cas des deux organisations, de nombreux enjeux sont d'ordre national, notamment le manque de politique agricole cohérente et, donc, l'engagement avec l'État à travers le mouvement paysan s'avère un choix pertinent.

### *Synthèse*

Il s'est avéré difficile de constater des changements politiques au moment de l'étude de terrain. Toutefois, le contexte dans lequel le projet a lieu semble être propice à ce que les impacts dépassent les participants au projet. Les projets élaborés au cours du programme III Action paysanne démocratique sont ainsi un atout pour le mouvement paysan car il est plus probable que des groupes bien intégrés suivent les actions que leur organisation leur suggère. C'est justement pour cette raison que le CNCR et la FONGS démontrent un intérêt dans la mise en œuvre de ces projets par l'UGPM et la FPA. De plus, l'UGPM semble vouloir utiliser davantage les réseaux du mouvement paysan sénégalais pour faire avancer ses objectifs. Et, elle a déjà abordé la question de mise en marché collective au sein du CR.

Malgré les interactions constatées, les répercussions sur les politiques par le biais des organisations parapluie ou par les actions directes des organisations paysannes vis-à-vis les structures politiques sont tout de même minimales. Le fait que le projet n'ait commencé qu'un an et demi avant le travail de terrain et que les participants étaient justement au début de la mise en œuvre des projets dans le cadre du programme I et III font en sorte que les bases pour les activités politiques des organisations sont toujours en construction. On peut tout de même voir l'émergence de pistes d'action et des intentions

---

<sup>30</sup> L'UGPM aide financièrement et opérationnellement dans plusieurs activités de la CR. Elle a, par exemple, aidé à sensibiliser les gens sur la récupération de la taxe rurale et à lever des fonds pour des postes de santé (Lamine Sall, CR de Koul, 15 mai 2006).

potentiellement intéressantes. La contribution du projet LSGT aux capacités des organisations de se prévaloir des opportunités politiques et de s'engager à travers les organisations parapluies à cette même fin seront alors validées à travers le temps.

## Conclusion

Reconnaissant l'exclusion comme un des enjeux centraux du développement, ce projet de recherche a questionné comment une ONG peut aider une communauté agricole à influencer les politiques qui les concernent. Ce projet s'est appuyé sur les théories des mouvements sociaux et des mouvements sociaux transnationaux qui expliquent les processus par lesquels les communautés peuvent influencer les décisions politiques qui les concernent. Plus spécifiquement, le modèle du processus politique élaboré par Doug McAdam (1982) permet de comprendre que les ressources organisationnelles et la micromobilisation au sein d'une communauté lui permet de remettre en question un régime qui l'exclut. Les recherches sur le transnationalisme démontrent comment le niveau local ou national peut être un endroit pertinent pour contester l'exclusion même si cette exclusion résulte des pouvoirs qui se manifestent à un niveau transnational ou supranational. Et, les recherches sur les mouvements sociaux transnationaux démontrent les atouts et les difficultés de la collaboration transnationale dans la poursuite des objectifs communs. L'hypothèse qui a été mise de l'avant pour ce travail est qu'une ONG de développement peut aider une communauté agricole à mettre en place des politiques favorables en améliorant les ressources organisationnelles et en stimulant la micromobilisation dans les organisations qui composent cette communauté.

Cette conclusion débute ici par une synthèse des résultats de l'étude du projet LSGT. Par la suite on regardera comment le cadre analytique a permis de comprendre le développement comme une action politique contre l'exclusion, et comment on peut prendre cela en considération dans les projets de développement. Enfin, des pistes de recherches futures seront proposées.

### *Synthèse des résultats*

#### *LSGT à la lumière du modèle du processus politique*

Le modèle du processus politique met en évidence trois éléments qui déterminent les conditions nécessaires à la réussite d'une action collective ainsi qu'à un rééquilibrage du pouvoir en faveur d'un groupe exclu (McAdam 1982, 38-50). Les opportunités politiques, le premier critère du modèle du processus politique, définissent le contexte d'action des acteurs. Dans le cas de cette étude, les structures du mouvement

paysan sénégalais, de même que les structures politiques ont été présentées car les organisations étudiées –l’UGPM et la FPA– ne sont que deux parmi les nombreuses organisations enracinées qui composent le CNCR, une organisation de mouvements sociaux. Les faiblesses du CNCR, à part son manque de ressources et son identité ‘apolitique’, concernent surtout la qualité de ses organisations membres. Le *leadership*, l’activité des organisations membres vis-à-vis leurs membres, les ressources et les liens entre la base et le CNCR sont tous des enjeux qui affectent la représentativité et la force du CNCR. Le modèle du processus politique nous a aidé à cerner les opportunités politiques et les sources de faiblesses dans le mouvement paysan sénégalais. Les deux derniers éléments du modèle de processus politique ont servi à l’étude de l’impact du projet LSGT sur l’UGPM et la FPA.

Le deuxième élément du modèle du processus politique est la qualité des organisations préexistantes. La qualité de l’organisation implique qu’elle possède les quatre ressources qui lui permettent de contribuer à une action collective afin de prendre avantage des opportunités politiques présentes. Ces ressources incluent le *membership*, les incitatifs solidaires, le *leadership* et la communication. Les réflexions sur l’organisation suscitées par le projet LSGT ont permis aux participants de l’UGPM et de la FPA d’identifier les faiblesses de leurs organisations. Augmenter la visibilité de l’organisation, tenir des réunions plus régulièrement, améliorer la communication et procéder au renouvellement des élus sont ressortis comme des moyens de palier aux faiblesses. Dans certains cas, les participants ont agi pour remédier à ces faiblesses, mais nombreuses améliorations restent à faire. Le projet LSGT a aussi introduit une façon plus inclusive de travailler, qui valorise la contribution et les capacités des individus. Avec pour résultat que le fait de contribuer à l’organisation est devenu plus gratifiant pour plusieurs, ce qui indique que les incitatifs solidaires se créent. L’inclusion d’un nombre croissant d’individus dans le fonctionnement de l’organisation accroît la prise en charge individuelle et le rôle de *leadership* des individus. Les projets de prestation de services élaborés au cours du programme III Action paysanne démocratique aideront à renforcer les organisations en encourageant une meilleure intégration des membres à leur organisation — une nécessité selon le modèle du processus politique et une faiblesse pour les organisations-membres du CNCR. Les retombées financières du projet aideront aussi les organisations à la prise en charge de leurs activités quotidiennes et développeront leur autonomie. Tel que souligné, les changements qui ont eu lieu doivent

se consolider et un grand travail reste à faire sur le développement organisationnel au sein de l'UGPM et de la FPA.

Le troisième élément du modèle du processus politique est la micromobilisation. La micromobilisation est un processus à travers lequel les individus questionnent leurs difficultés, afin de cibler des griefs et se rendre compte qu'en travaillant ensemble ils peuvent améliorer la situation. C'est la micromobilisation qui crée la motivation pour les gens à travailler ensemble. Elle est alors médiatrice entre la capacité (les ressources organisationnelles) et les opportunités politiques. La micromobilisation sert à créer les raisons pour lesquelles les organisations et les individus travailleront ensemble pour contrer une exclusion. Le processus de micromobilisation est toujours en cours, mais le projet LSGT a déjà fait une contribution importante. Au niveau des villages, le projet LSGT a aidé les participants à prendre la parole et à discuter ensemble. Les participants du GF, de la SV2, de l'UGPM et la FPA ont aussi pu approfondir leur questionnement du *statu quo* pour discuter des moyens de résoudre les problèmes du milieu. Les informations contenues dans les formations portaient sur les lois, des concepts comme la citoyenneté et les droits, sur la pratique agricole et la gestion, et la présentation d'exemples des défis et succès de l'agriculture. Il est possible d'affirmer que le projet LSGT a aidé à créer au sein des organisations et des participants le sentiment qu'en travaillant ensemble les problèmes peuvent être résolus; et que cette collaboration commence par la réalisation des activités du projet LSGT. Tout comme les améliorations organisationnelles, la micromobilisation est un processus qui doit continuer dans le temps et inclure un nombre plus grand de personnes afin de servir au mouvement paysan.

Changer le fonctionnement des organisations, tout comme décider des voies à suivre, peut être un cheminement conflictuel. Au sein des formations, un environnement a été créé dans lequel les participants étaient à l'aise d'aborder des sujets relevant de leur milieu organisationnel et de leur milieu agricole. Des enjeux auparavant non discutés ont pu être abordés, sinon résolus. Les intervenants du CIFA et de l'UPA-DI ont joué un rôle important pour assurer que les discussions puissent prendre place sans aliéner les élus qui bénéficient du *statu quo* ou qui se sont investis dans l'organisation dans le passé.

Le modèle du processus politique nous a donc aidé à constater des changements tant au niveau de la qualité des organisations qu'au niveau du processus de

micromobilisation au sein des deux organisations, de même que les changements qui restent à faire. Deux questions se sont posées suite à l'analyse du projet selon le modèle du processus politique. Premièrement, comment s'assurer que les améliorations organisationnelles et la micromobilisation persistent après le projet LSGT. Ensuite, il faut se demander si les changements qui ont eu lieu au sein de l'organisation pourront réellement contribuer aux activités du mouvement paysan sénégalais ou permettre aux participants d'interagir avec les structures politiques, comme on anticiperait selon le modèle du processus politique.

### *L'importance du cadre d'action collective pour la poursuite de LSGT*

Aborder le projet LSGT comme une action d'un cadre d'action collective et non un projet isolé aide à répondre à la première question - comment assurer que les améliorations continueront au-delà du projet. Le cadre d'action collective permet aux participants de voir le projet comme un pas vers la réussite des objectifs à long terme et ainsi sert à les motiver pour réaliser le projet et s'attaquer aux faiblesses au sein de leurs organisations. Inclure le projet LSGT dans un cadre d'action collective renforce aussi le sentiment d'avancement vers la réalisation des objectifs à long terme. Ceci motive les gens à prendre des actions qui n'auront des retombées qu'à plus long terme. Ensuite, le cadre d'action collective permet aux participants de se situer comme acteurs mondiaux. Le fait de savoir qu'il y a d'autres personnes qui agissent vers les mêmes objectifs est encourageant pour les participants au projet. Les connaissances sur l'agriculture mondiale et le système international ont provoqué des réflexions intéressantes pour plusieurs participants.

En parlant d'un cadre d'action collective, il faut toutefois se questionner si vraiment, le cadre correspond aux intérêts de tous les partenaires et réussit à combler les différences qui peuvent exister entre les acteurs du Nord et du Sud. Si les partenaires du Sud ne perçoivent pas le cadre comme pertinent pour eux, ils auront peu d'intérêt à poursuivre la collaboration et entreprendre des actions qui aident l'atteinte des objectifs du cadre. Le cadre d'action collective du projet LSGT semblait très apprécié dans le milieu du fait qu'il répondait justement à des besoins stratégiques et pratiques.

*Interactions entre les participants, l'organisation, les réseaux et le gouvernement*

La deuxième question traite de la contribution que les acquis du projet LSGT pourraient avoir sur le mouvement paysan au Sénégal. Selon le modèle du processus politique, il est attendu que les améliorations organisationnelles et la micromobilisation contribueront à la capacité de l'UGPM et de la FPA à poursuivre leurs objectifs à travers les structures politiques ou le mouvement paysan au Sénégal. Quoique les interactions entre les organisations et les instances politiques soient toujours mineures, il y a quand même plusieurs voies par lesquelles le projet trouve des suites. À plus petite échelle, le fonctionnement des deux groupements et des organisations participantes aux formations a changé, et ceci au bénéfice de tous les élus et de tous les membres de ces deux organisations. La micromobilisation a aidé plusieurs élus à identifier les structures du mouvement paysan comme une voie possible pour poursuivre leurs ambitions. Ceci fait en sorte que les capacités de l'UGPM et de la FPA sont mises à la disposition du mouvement paysan. Le rapprochement des organisations locales avec les organisations du mouvement paysan aide à renforcer l'ensemble du mouvement paysan. De plus, le fait que le projet LSGT ait contribué à établir de nouvelles pratiques agricoles, au niveau des villages ou au niveau des organisations, n'est pas négligeable. Ces pratiques supportent une vision de l'agriculture qui est en opposition avec celle du président sénégalais, et leur succès renforcera la validité de cette vision. Ces actions contribuent en fait à la promotion d'une agriculture familiale en créant des initiatives du bas vers le haut qui sont cohérentes avec les initiatives promues au sommet du mouvement paysan.

***Acquis conceptuels***

*Le modèle du processus politique pour le développement et la participation*

Le modèle du processus politique, selon lequel l'organisation et la micromobilisation permettent aux communautés de prendre avantage des opportunités politiques s'est démontré pertinent pour analyser comment un projet de développement peut contribuer à la capacité d'une communauté d'avancer vers l'atteinte de ses objectifs politiques. Certes le développement alternatif avait justement comme objectif d'accorder du pouvoir aux communautés, mais il démontre toujours des faiblesses, notamment en ce qui concerne l'instrumentalisation des participants et l'échelle des opérations, ainsi que

la capacité de remise en question des relations de pouvoir (Howell et Pearse 2001, 117; Friedmann 1992, 139; Korten 1990, 118; Drainville 2005, 281). L'application du modèle du processus politique à l'étude d'un projet de développement permet d'affiner une compréhension des pratiques de développement qui adressent ces problèmes. Ensuite, le modèle permet de cibler clairement l'importance des capacités, sous la forme de ressources organisationnelles, et la volonté – sous forme de micromobilisation, sans lesquels une véritable autonomisation ne peut avoir lieu. Les atouts du modèle du processus politiques pour analyser les projets de développement sont élaborés ici.

Premièrement, comme le reconnaît Clare Short (dans Pearse 2002, 99) Jamie Swift (1999, 111) et John Friedmann (1992, 33), il faut que l'État soit sollicité à travers le processus de développement. Les ONG doivent alors aider les communautés dans ce processus et non prendre la place du gouvernement dans la gestion des services. Le modèle du processus politique, qui examine explicitement les relations entre les groupes exclus et les structures gouvernementales est alors pertinent à l'étude d'un projet de développement comme action politique facilitant les interactions avec l'État.

Deuxièmement, le modèle du processus politique aide à comprendre comment un projet de développement peut aller au-delà du local. Généralement l'approche alternative est critiquée du fait du faible nombre de bénéficiaires qui sont impliqués et par la difficulté d'opérationnaliser l'approche à une plus grande échelle (Friedmann 1992, 141). Le modèle du processus politique permet de voir une nouvelle logique par laquelle un impact croissant ne passe pas par l'augmentation du nombre de participants, mais plutôt par le fait que les participants développent, à travers le projet, la capacité et la volonté de mieux interagir avec le milieu et les réseaux qui les entourent. Il faut alors que ces participants voient leur intérêt à collaborer avec d'autres dans l'atteinte d'objectifs à moyen et à long terme. Les changements politiques qui peuvent en résulter toucheront certainement une population qui déborde des participants au projet. Bien sûr, les impacts à court terme ne seront que ressentis par les participants et les membres des organisations partenaires.

Un troisième constat est que le modèle du processus politique permet de comprendre qu'aider une communauté à mettre en question l'exclusion nécessite d'alléger les difficultés ressenties par la communauté qui sont conséquentes de ce système d'exclusion. L'allègement des difficultés a par ricochet l'effet d'augmenter les

capacités de cette communauté à défier ce système. Dans le projet LSGT, on répond aux besoins à court terme par le biais de prestation de services et de projets d'entreprises agricoles familiales. Ces actions contribuent à diminuer la précarité financière des membres et des organisations –une condition qui peut être vue comme conséquence de l'exclusion politique– tout en augmentant la capacité de ces organisations à contester cette exclusion par l'amélioration de la qualité même de l'organisation. Ceci explique d'ailleurs la nécessité que le cadre d'action collective comprenne tant les besoins immédiats que les objectifs à long terme. Afin que l'organisation utilise ses acquis organisationnels pour s'attaquer aux causes de l'exclusion, il faut qu'émerge une volonté de le faire, d'où l'importance de la micromobilisation et du cadre d'action collective. La micromobilisation fait alors la différence entre traiter les symptômes de l'exclusion et s'attaquer à ses causes.

Un quatrième constat est que la micromobilisation met en évidence le rôle des valeurs subjectives dans le processus de développement. Dans le projet, les valeurs subjectives qui y sont attachées ressortent clairement. Après tout, les projets entrepris soit au village, soit par les organisations paysannes ne sont pas tout à fait nouveaux pour le milieu : des projets semblables d'embauche, d'agriculture et de prestations de services ont déjà été réalisés. Cependant, la signification qui leur est accordée et les relations que les participants établissent en lien avec l'atteinte d'objectifs futurs, même si ceux-ci ne sont pas concrètement définis, est nouvelle. La micromobilisation permet de mettre en évidence que les valeurs et les perceptions subjectives définiront les limites de ce que l'organisation pourra atteindre. Ceci rejoint les commentaires de William Fisher qui affirme que le rôle des ONG de développement est de politiser les enjeux non politisés afin d'aider les communautés à redéfinir ce qui est possible. C'est d'ailleurs le rôle de l'agent de mobilisation (Bandy and Smith 2004, 232-237; Della Porta et Tarrow 2004, 3). Le fait que l'UPA-DI soit intimement liée à une organisation paysanne outre-mer, et que les formations touchent une diversité de sujets liés à la vie des participants et aux possibilités pour le développement de l'agriculture, jouent un rôle important.

Cinquièmement, la micromobilisation nécessite un partage d'idées. Tel que vu dans le projet LSGT, les idées faisaient partie d'un cadre d'action collective spécifique et explicite. Bien que l'UPA-DI ait pour objectif de promouvoir ce cadre, et donc une vision spécifique à travers la collaboration, le fait que le cadre soit explicite fait en sorte

qu'il est également contestable. La définition d'un cadre d'action collective sert alors à prévenir l'instrumentalisation des participants qui a lieu le plus souvent quand les projets sont perçus comme étant neutres, comme l'indique John Friedmann (1992, 145-146). Les organisations sont capables de voir si le projet et la vision proposés sont compatibles avec leurs objectifs. Ceci aide à dépasser la méfiance de Gustavo Esteva et Madhu Suri Prakash sur la collaboration. Ceux-ci ne reconnaissent l'utilité de la coopération que lorsqu'elle est fondée sur une reconnaissance de la nature commune d'un problème local (Esteva et Prakash 1998, 32). La définition d'un cadre d'action collective est ainsi une façon de s'assurer que tous retrouvent leur intérêt de collaborer. Comme le souligne également Claire Mercer, les objectifs politiques des ONG sont sous-étudiés et ainsi les répercussions de leurs actions sont moins perceptibles (Mercer 2002, 20). L'étude de la micromobilisation et du cadre d'action collective du projet LSGT permet justement de cibler les objectifs politiques des acteurs dans le projet.

Avant de passer à l'apport du transnationalisme à l'étude d'un projet de développement, il est utile de revenir sur le débat entre les incitatifs sélectifs et solidaires. Ce sont les incitatives solidaires qui sont reconnus par le modèle du processus politique comme une des ressources organisationnelles. Cependant, dans le cas du projet étudié, nous avons constaté que les deux types d'incitatifs sont nécessaires mais que leur utilisation diffère. L'utilisation d'incitatifs sélectifs, le concept proposé par Mancur Olson (1982, 21), aide les organisations à assurer leur propre fonctionnement en leur assurant un certain revenu et aide les organisations à attirer des nouveaux membres ou consolider les membres actuels. Ces incitatifs se démontrent alors utile pour assurer le bon fonctionnement de l'organisation. Les incitatifs solidaires restent tout de même essentiels afin que les élus s'investissent dans leurs communautés, prennent leurs rôles de *leaders* et contribuent au développement de leur organisation. Ils sont également nécessaires dans le cas de mobilisation (Jenkins 1985, 9).

#### *Les leçons du transnationalisme : du global au local et vice-versa*

La perspective transnationale s'est aussi démontrée pertinente dans l'étude du projet en aidant à établir les liens entre le global et le local. Certes, il y a une dichotomie apparente : les actions prises dans le cadre du projet ne pourraient être plus locales (l'agriculture, les prestations de service, l'amélioration du fonctionnement

organisationnel), tandis que l'optique du projet LSGT met l'accent sur les connaissances du milieu agricole mondial et sur l'agriculture québécoise par le biais de plusieurs de ses formations et du programme V *Coopération de paysan à paysan*. Néanmoins, les perspectives locales et globales se sont démontrées essentielles au projet. Les connaissances sur l'agriculture outre-mer ont aidé à nourrir le processus de micromobilisation. Le partage d'expérience et de stratégies a ouvert de nouvelles possibilités pour les partenaires sénégalais. De plus, comme le travail de Jackie Smith démontre, le fait de savoir qu'il y a d'autres acteurs dans le monde qui s'engagent dans des actions pour contrer des difficultés semblables est encourageant pour les acteurs locaux (Smith 2002, 514). Ainsi, le fait que les impacts d'une collaboration transnationale soient locaux ne devrait pas surprendre.

Ceci ne signifie pas pour autant que les actions découlant de la collaboration ne contribuent pas à l'atteinte des objectifs du cadre d'action collective. Les théories des régimes de Oran Young (1997) et Thomas Risse-Kappen (1995), tel que vu à l'introduction, aident à comprendre comment les initiatives par le bas peuvent avoir des impacts à d'autres échelles. Ces théories soulignent l'importance de la compatibilité des arrangements qui proviennent du haut avec ceux qui sont proposés par les communautés du bas afin qu'un régime soit efficace. Si la tendance internationale va dans le sens d'un régime qui promeut l'agrobusiness et le libre échange en agriculture, l'établissement de communautés qui vivent bien de l'agriculture familiale pourrait affaiblir l'efficacité de ce régime. Évidemment l'établissement d'un contre-régime par le bas ne pourra pas se réaliser uniquement à travers le projet LSGT et nécessitera d'autres actions.

#### *Entre un projet de développement et une action de mouvement social transnational*

Tel que vu, il y a nombreuses similarités entre le projet LSGT et les caractéristiques des mouvements sociaux transnationaux recensées dans la littérature. Pour n'en nommer que quelques-unes : l'UPA-DI est explicitement allée à la recherche de partenaires qui avaient une vision compatible à la sienne et non seulement des besoins à combler. Un cadre d'action collective a aidé à établir la direction de cette collaboration. Les agents de mobilisation sont intervenus pour faire accepter de nouvelles idées et créer de la confiance entre les partenaires. Les acteurs du Nord ont partagé des connaissances spécifiques sur les enjeux internationaux ainsi que des ressources et ceux du Sud ont

contribué à disséminer des connaissances terre à terre liées aux difficultés qu'ils ressentent. Enfin, les actions mises de l'avant contribuent à créer des solutions locales qui sont compatibles avec les objectifs de la collaboration. Il y a cependant un aspect central de la collaboration entre l'UPA-DI, le CIFA, la FPA et l'UGPM qui distingue le projet LSGT d'un mouvement social transnational. Selon Bandy et Smith, l'existence de mouvements nationaux bien organisés, impliqués et actifs, est préalable à la formation de réseaux transnationaux (2004, 233). Dans le cas du projet LSGT, il est difficile de constater que l'UGPM ou la FPA représentent des mouvements bien organisés et mobilisés. Le projet LSGT semble plutôt vouloir justement renforcer les partenaires afin qu'ils puissent devenir des acteurs d'un mouvement organisé et mobilisé dans l'avenir. Cette différence est significative, et elle souligne l'idée que le développement est un exercice qui aide les gens à gagner du contrôle sur les facteurs qui affectent leur vie.

### *État de la question et pistes à poursuivre*

À travers ma recherche j'ai tenté de contribuer au débat sur le développement en ciblant une façon de comprendre le développement comme un processus politique et contestataire de l'ordre établi. Étant donné que l'exclusion est un des enjeux qui touche le développement, il est indispensable d'étudier les actions de développement dans cette perspective. L'application du modèle du processus politique à un projet de développement permet de comprendre que l'ONG de développement doit appuyer les communautés pour s'engager contre l'exclusion par le développement des moyens (les ressources organisationnelles) et de la volonté (la micromobilisation). Tandis que les impacts sur les changements de politiques ne se sont pas manifestés dans le cadre de mon étude, la politisation des pratiques agricoles et des activités des organisations paysannes s'est quand même démontrée pertinente. Le cadre d'action collective a permis aux participants d'établir des nouvelles attentes et de les encourager à les atteindre. Pour conclure, on poursuivra quelques questionnements qui découlent de la recherche par rapport au objectifs et mécanismes de développement.

Dans l'étude on a bien vu comment le projet LSGT a eu un impact sur les ressources organisationnelles et la micromobilisation. Cependant, il est intéressant de réfléchir à l'équilibre à atteindre entre la micromobilisation et l'amélioration organisationnelle dans un projet. Comment est-ce que les besoins changent selon

l'organisation partenaire, et comment est-ce que l'équilibre influencerait les actions à long terme des organisations? La même réflexion est nécessaire quant aux variations du cadre d'action collective proposé. Des études sur une période plus longue et impliquant plusieurs organisations seraient nécessaires pour explorer cet aspect.

Ensuite, on a constaté que la nature des acteurs est importante. L'UPA-DI, du fait de son expérience dans le milieu agricole et de son mandat spécifique par l'UPA, réussit à démontrer la validité du cadre et à donner de la crédibilité aux actions qu'elle propose. Cependant, plusieurs organisations impliquées dans le développement ne sont pas affiliées à des organisations de base comme l'est l'UPA-DI, leur légitimité comme intervenant pour faire la promotion d'une vision spécifique du développement est ainsi plus douteuse. Pour les organisations qui ne sont pas enracinées comme l'UPA-DI, peut-on envisager un rôle un peu différent? Peuvent-elles plutôt jouer le rôle de courtier entre les organisations de bases du Nord et du Sud afin de les aider à résoudre des problèmes semblables ensembles? Plus important, est ce que ces ONG non enracinées ont l'intérêt de le faire?

Les caractéristiques des partenaires au Sud sont aussi importantes. Si les réseaux locaux ne sont pas encore développés, est-ce qu'un tel projet pourrait inciter leur développement? Y a-t-il des tailles d'organisation ou des structures d'organisations qui sont plus susceptibles de bénéficier d'un tel projet, ou bien qui pourront mieux propager les retombées? Malgré les différences entre la FPA et l'UGPM –la FPA est certainement plus étendue que l'UGPM et possède de plus un niveau administratif–, l'étude n'a pas permis de se prononcer sur cette question.

Il faut aussi questionner comment l'explicitation d'une vision spécifique du développement peut affecter les sources de financement. Les recherches sur le transnationalisme ont démontré que les organisations conformes aux idéologies prédominantes ont plus facilement accès au financement des bailleurs gouvernementaux ou des organisations internationales (Desmarais 2003, 19; Scholte 2000, 266). Cependant, la politisation des enjeux pourrait aider à ouvrir la porte aux nouvelles sources de financement en permettant aux groupes ou aux individus d'identifier des objectifs communs, donc de trouver un intérêt à y investir. Dans le projet LSGT, la politisation du projet de développement a en effet encouragé une levée de fonds du groupement de

producteurs de Coaticook. La facilité ou non de trouver des ressources qui soutiennent des initiatives non conformes ou plus explicitement politiques est alors à considérer.

### *Agenda de recherches futures*

Un des atouts de l'étude de développement comme action transnationale est qu'elle met en évidence l'aspect dialogique du développement, c'est-à-dire que le développement n'est pas uniquement une activité du Sud, mais une activité à travers laquelle les communautés du Nord et du Sud renégocient leurs façons de fonctionner localement en prenant conscience de leur impact l'un sur l'autre. Dans ce travail seulement un côté de l'échange a été étudié. Il est alors important de questionner la réelle capacité du développement, basée sur la coopération transnationale entre des groupes de citoyens qui font face à des défis semblables, de pouvoir promouvoir des solutions inclusives et partagées. Ceci est pertinent, surtout en ce moment du fait que les mécontentements et les défis en agriculture sont croissants dans les pays développés. L'obstacle qui se pose à cette voie concerne la volonté et la capacité d'un groupe, surtout s'il est influent, de percevoir que les solutions inclusives sont dans son propre intérêt sur le long terme. Dans une perspective transnationale l'objectif plus global du développement semblerait justement être de développer la capacité de mieux travailler ensemble et de gérer les difficultés qui en résultent, plutôt que d'accroître la concurrence, tel qu'elle existe déjà sur le marché mondial, et même entre ONG. De ce fait, Christophe, un des producteurs experts de l'UPA-DI, constate que son intérêt dans le projet LSGT et dans les échanges entre paysans est justement de se retrouver dans une communauté plus grande, mais avec qui on partage beaucoup. Le travail conclue ici sur un de ses commentaires.

L'opportunité que [le projet LSGT] représente pour les changements a long terme, c'est ça qui m'intéresse. Sans savoir précisément de quels changements on parle, sans savoir non plus [...] quels sont les délais pour obtenir ces changements-là. C'est dans le fond que les gens qui partagent un intérêt, une activité professionnelle [...] puissent rencontrer d'autres façons de faire et de s'inspirer à partir de la connaissance de leur milieu, d'eux-mêmes, et de ce qui se passe ailleurs. Sans nécessairement prescrire les bonnes ou les mauvaises [...] choses à faire. (UPA-DI, 10 mars 2007)

## Sources Primaires

### *Entrevues avec les membres de l'UGPM<sup>31</sup>*

Amadou, personne ressource de l'UGPM, 15 mars 2006

#### *Participants au programme I Profession : paysan, du Groupement féminin (GF) à Lonkane*

Fatou, GF (2 mai 2006)

Amina, GF (2 mai 2006)

Bineta, GF (2 mai 2006)

Coumba, GF (7 mai 2006)

Moustapha, GF (11 mai 2006)

Seydou, GF 7 (mai 2006)

#### *Participants au programme III Action paysanne démocratique*

Abdou, UGPM (8 mai 2006)

Adama, UGPM (13 mai 2006)

Biram, UGPM (3 mai 2006)

Mamadou, UGPM (4 mai 2006)

Marème, UGPM (6 mai 2006)

Sidi, UGPM (14 mai 2006)

Soda, UGPM (3 mai 2006)

Entrevues de groupes

Non-participants au projet LSGT du GF, UGPM 13 (mai 2006)

Non-participants au projet LSGT du Village d'Inor, UGPM (9 mai 2006)

Non-participants au projet LSGT du Village de Sédhiou, UGPM (8 mai 2006)

---

<sup>31</sup> Les noms des individus et des villages d'Inor et de Sédhiou sont inventés pour assurer la confidentialité des interviewés.

### *Entrevues avec les membres de la FPA<sup>32</sup>*

#### *Participants au programme I Profession : paysan, De la Section villageoise II (SVII) à Boundoum Est*

Awa, SVII (15 avril 2006)  
Ibrahima, SVII (16 avril 2006)  
Lamine, SVII (16 avril 2006)  
Masse, SVII (15 avril 2006)  
Moussa, SVII (15 avril 2006)  
Seynabou, SVII (15 avril 2006)

#### *Participants au programme III Action paysanne démocratique*

Diatou, FPA (20 avril 2006)  
Issa, FPA (20 avril 2006)  
Cherif, FPA (20 avril 2006)  
Aziz, FPA (21 avril 2006)  
Sokhna, FPA (22 avril 2006)  
Aliou, FPA (23 avril 2006)  
Omar, FPA (22 mai 2006)

#### *Entrevues de groupes*

Non-participants au projet LSGT de la SVI, FPA (16 avril 2006)  
Non-participants au projet LSGT de la SVII, FPA (16 avril 2006)

---

<sup>32</sup> Les noms des individus sont inventés pour assurer la confidentialité des interviewés.

*Entrevues avec les acteurs du milieu*

Diaou, Moustapha, Assane Diop, Saliou Seye et Mamadou Lamine Mar, Conseillers ruraux à l'ANCAR (11 mai 2006).

Gning, Masse, Conseil d'administration de la FONGS, Association Jig-Jam (5 mai 2006).

Sall, Lamine, Élu au Conseil rural de Koul et animateur à l'UGPM (15 mai 2006).

Ndiaye, Ousmane, Coordinateur de la cellule d'appui technique au CNCR (26 mai 2006).

Sidikh<sup>33</sup>, CNCR. (26 mai 2006).

Hathie, Ibrahima, École nationale d'économie appliquée (27 mai 2006).

Diop, Babacar, Président du comité de développement local du Conseil Rural de Saint Louis, Président du Cadre Régional de concertation des ruraux (CRCR), Président de l'Association Socio-économique, Sportive et Culturelle pour l'Agriculture du Walo (ASESCAW) (30 mai 2006).

Sarr, Malick. Directeur général de la SAED (31 mai 2006).

---

<sup>33</sup> Le nom est inventé pour assurer la confidentialité de l'interviewé.

*Sources documentaires et électroniques*

- CIFA (s.d.) « Présentation CIFA » (document électronique, format Word).
- CIFA/UPA-DI (s.d.) correspondance sur la sélection des participants pour le programme I (document électronique, format Word).
- CNCR (2004) *Canal rural*. Décembre 2004.
- CNCR (2005) Mémoire juillet 2005.
- CNCR (2006) Mémoire février 2006.
- CNCR (Site web consulté le 29 juin et le 5 août 2007) [www.cncr.org](http://www.cncr.org).
- FONGS (Site web consulté le 5 août 2007) [www.fongs.sn](http://www.fongs.sn).
- Gouvernement du Sénégal (Site web consulté le 5 août 2007) [www.gouv.sn](http://www.gouv.sn).
- LSGT (avril 2006) « Bilan LSGT » Programme IV (notes de travail).
- LSGT (s.d. a) « Portrait de la FPA » Programme III (notes de travail).
- LSGT (s.d. b) « Portrait de l'UGPM » Programme III (notes de travail).
- MAÉ (2004) *Mouvement pour une agriculture équitable*. Vol.1 bulletin 1 (30 avril 2004).
- République du Sénégal (2006) « Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé. Projet huitième lettre de mission. 2006-2008 » (Mars 2006).
- ROPPA. (Site web consulté le 5 Aout 2007) [www.roppa.info](http://www.roppa.info).
- UGPM (s.d. a) « Présentation UGPM » (document électronique).
- UGPM (s.d. b) « *Yewul Ndiaye* - une exploitation familiale sénégalaise » (document électronique, format Word).
- UPA (Site web consulté le 14 janvier 2006) [www.upa.qc.ca](http://www.upa.qc.ca).
- UPA-DI (Site web consulté le 14 janvier 2006) [www.upadi-agri.org](http://www.upadi-agri.org).
- UPA-DI (2004a) « Les Savoirs des Gens de la Terre. Présentation. Septembre 2004. Partie I : le document conceptuel; partie II : les cinq programmes; partie III : la démarche d'implantation. »

## Sources secondaires

- Ayres, Jeffrey McKelvey (1997) « From Competitive Theorizing Towards a Synthesis in Global Study of Political Movements. Revisiting the Political Process Model » *International Sociology*. Vol.12 no.1 pp47-60.
- Ayres, Jeffrey McKelvey (1998) *Defying Conventional Wisdom : Free Trade and the Rise of Popular Sector Politics in Canada*. Toronto : University of Toronto Press.
- Ayres, Wendy et Alex F. McCalla (1996). «Development, Agriculture, and Food Security » *Finance and development*. Septembre 1996 pp 8-11.
- Ba, Cheik Oumar, Ousmane Ndiaye et Mamadou Lamine Sonko (2002) « Le mouvement paysan (1960-2000) » dans Diop, Momar-Coumba (dir.) (2002) *La société sénégalaise entre le local et le global*. Paris : Karthala. pp 257-283.
- Bandy, Joe et Jackie Smith (2004) « What have we learned? Factors affecting conflict and Cooperation in Transnational Movement Networks » dans Bandy, Joe et Jackie Smith (dir.) (2004) *Coalitions Across Borders: Transnational Protest and the Neoliberal Order*. Lanham: Rowman et Littlefield. pp 231-249.
- Banque mondiale (2004) « Global Poverty Down By Half Since 1981 But Progress Uneven As Economic Growth Eludes Many Countries » Communiqué de presse no. 2004/309/S. (Consulté en ligne le 6 août 2007)  
[web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:20194973~menuPK:34463~pagePK:64003015~piPK:64003012~theSitePK:4607,00.html](http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:20194973~menuPK:34463~pagePK:64003015~piPK:64003012~theSitePK:4607,00.html)
- Barbedette, Loic (2005-2006) « Lire autrement les réalités socio-économiques vécus par les ruraux. Réflexions autour du bilan stratégique 2005 de la FONGS. » Partie d'une ensemble de textes *Action Paysanne et recherches sur l'économie rurale sénégalaise*. Fichier électronique.
- Benford, Robert D. et David A. Snow (2000) « Framing Processes and Social Movements. An overview and assessment » *Annual Review of Sociology*. Vol. 26 pp 611-639.
- Boucher, Douglas H. (1999) *The Paradox of Plenty : Hunger in a Bountiful World*. Oakland, California: Food First Books.
- Connelly, M. Patricia, Tania Murray Li, Martha MacDonald, et Jane L. Parpart (2000) « Feminism and Development: Theoretical Perspectives » dans Parpart, Jane L., M. Patricia Connelly et V. Eudine Barriteau (dir.) (2000) *Theoretical perspectives on gender and development*. Édition électronique disponible en ligne. [www.idrc.ca](http://www.idrc.ca). chapitre 3.
- De Janvry, Alain et Elizabeth Sadoulet (2003) « Organisations Paysannes et Développement Rural au Sénégal » rapport soumis à la Banque Mondiale et le Norwegian Trust Fund for Environmentally and Socially Sustainable Development. Septembre 2003.

- Della Porta, Donatella et Sidney Tarrow (2004) « Transnational Processes and Social Activism: An Introduction » dans Della Porta, Donatella et Sidney Tarrow (dir.) (2004) *Transnational Protest and Global Activism*. Lanham: Rowman and Littlefield. pp 1-17.
- Desmarais, Annette (2003) « The WTO... will meet somewhere, sometime. And we will be there » étude préparée pour for *VOICES : the Rise of Nongovernmental Voices in Multilateral Organisations*. Ottawa : Institut Nord-Sud. Septembre 2003.
- Drainville, André (2005) « Beyond Altermondialisme: Anti-Capitalist Dialectic of Presence » *Review of International Political Economy*. Vol.12 no.5 pp 884-908.
- Edwards, Michael (1999) *Future Positive: International Co-operation in the 21st Century*. Londres : Earthscan.
- Esteve, Gustavo et Madhu Suri Prakash (1998) *Grassroots Post-Modernism: Remaking the Soil of Cultures*. New York: Zed books.
- Faye, Jacques (2005) « Evolution et Impact des Politiques Agricoles 1960-2005 » présenté au *Forum sur l'arachide* pour le Cadre de concertation des producteurs d'arachide et ActionAid International. Dakar, 7-8 décembre 2005.
- Fisher, William F. (1997) « Doing Good? The Politics and Antipolitics of NGO Practices » *Annual Review of Anthropology*. Vol. 26, pp 439-464.
- Fox, Johnathan A. et L. David Brown (1998) *The Struggle for Accountability: the World Bank, NGOs and Grassroots Movements*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Friedmann, John (1992) *Empowerment. The Politics of Alternative Development*. Cambridge et Oxford : Blackwell.
- Howell, Jude et Jenny Pearse (2001) *Civil Society and Development. A Critical Exploration*. Boulder : Lynne Rienner Publishers.
- International Labour Organisation (2005) « Why agriculture still matters » dans *World Employment Report 2004-05. Employment, Productivity and Poverty Reduction*. Édition électronique disponible en ligne.  
www.ilo.org/public/english/employment/strat/wer2004.htm. pp127-182.
- Jenkins, J. Craig (1985) *The Politics of Insurgency*. New York: Columbia University Press.
- Karns, Margaret P. et Karen Mingst (2004) *International Organizations. The Politics and Processes of Global Governance*. Boulder et Londres : Rienner.
- Keohane, Robert and Joseph Nye (1972) « Transnational Relations and World Politics: An Introduction » *International Organisation*. Vol.25 pp 329-349.
- Korten, David C. (1990) *Getting to the 21st Century: Voluntary Action and the Global Agenda*. West Hartford: Kumarian Press.

- McAdam, Doug (1982) *Political Process and the Development of Black Insurgency*. Chicago et Londres: the University of Chicago Press.
- McAdam, Doug, John D. McCarthy et Mayer N. Zald (1996) *Comparative Perspectives on Social movements. Political Opportunities, Mobilizing Structures and Cultural Framings*. Cambridge et New York : Cambridge University Press.
- McAdam, Doug, Sidney Tarrow et Charles Tilly (1997) « Towards an Integrated Perspective on Social Movements and Revolution » dans Lichbach, Mark Irving et Alan S. Zuckerman (dir.) (1997) *Comparative Politics. Rationality, Culture and Structure*. Cambridge et New York : Cambridge University Press.
- McKeon, Nora (1999) « Grassroots Development and Participation in Policy Negotiations: Bridging the Micro-Macro Gap in Senegal » présenté au conférence *Agricultural Producer Organizations: their Contribution to Rural Capacity Building and Poverty Reduction*, Rural Development Department, World Bank, Washington, DC, June 28-30, 1999.
- McKeon, Nora (2005) « The Farmers' Movement and the Market Question in Senegal » dans Ghimire, K.D. (dir.) (2005) *Civil Society and the Market Question: Dynamics of Rural Development and Popular Mobilization*. Houndmills : Palgrave.
- McMicheal, Philip (2000) *Development and Social Change. A global perspective*. California : Pine Forge Press.
- Mercer, Claire (2002) « NGOs, civil society and democratisation: a critical review of the literature » *Progress in Development Studies*. Vol.2 no.1 pp 5-22.
- Munck, Ronaldo (1999) « Deconstructing development discourses » dans Munck, Ronaldo et D. O'Hearn (dir.) (1999) *Critical Development Theory. Contributions to a New Paradigm*. Londres: Zed Books. pp. 196-210.
- Murphy, Brian K (2000) « International NGOs and the challenge of modernity ». *Development in Practice*. Vol.10 no.3-4 pp 330-347.
- Murphy, Craig N. (2000) « Global Governance: Poorly done and Poorly Understood » *International Affairs*. Vol.76 no.4 pp 789-804.
- Ndiaye, Makhtar et Cheikhou Oumar Faye (1999) « État des lieux du mouvement coopératif et associatif sénégalais » rapport préparé pour le République du Sénégal, ministère de l'agriculture. Février 1999.
- NGO/CSO Forum for food sovereignty (2002) « Food Sovereignty: A Right For All. Political Statement of the NGO/CSO Forum for Food Sovereignty » (consulté sur le site web le 19 janvier 2006)  
[www.foodfirst.org/progs/global/food/finaldeclaration.html](http://www.foodfirst.org/progs/global/food/finaldeclaration.html)

- O'Brian, Robert, Anne Marie Goetz, Jan Aart Scholte and Marc Williams (2000) *Contesting Global Governance : Multilateral Institutions and Global Social Movements*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Olson, Mancur (1982) *The Rise and Decline of Nations*. New Haven : Yale University Press.
- Organisation des Nations Unis (2007) « Le 'troisième secteur' des ONG représente l'espoir du développement, selon Jacques Attali et le patron du PNUD » (consulté sur le site web le 31 juillet 2007)  
[www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=8927&Cr=ONG&Cr1=Conf%C3%A9rence](http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=8927&Cr=ONG&Cr1=Conf%C3%A9rence).
- Pearce, Jenny (2000) « Development, NGOs, and civil society : the debate and its future » dans Eade, Deborah (dir.) (2000) *Development, NGOs, and Civil Society*. Édition électronique disponible en ligne.  
[www.developmentinpractice.org/readers/NGOs/about.htm](http://www.developmentinpractice.org/readers/NGOs/about.htm). pp15-43.
- Pieterse, Jan.Nederveen (1998) « My Paradigm or Yours? Alternative Development, Post- Development, Reflexive Development » *Development and Change*. Vol.29 pp 343-373.
- Ribot, Jesse C. (2002) « African Decentralization, Local Actors, Powers and Accountability » préparé pour le UNRISD Programme on Democracy, Governance and Human Rights. Rapport No 8. Decembre 2002.
- Risse-Kappen, Thomas (1995) « Bringing Transnational Relations Back in: Introduction » et « Structure of Governance and Transnational relations : what have we learned? » dans Risse-Kappen, Thomas (dir.) (1995) *Bringing Transnational Relations Back in: Non-state Actors, Domestic Structures and International Institutions*. Cambridge University Press, pp 3-33 et 280-313.
- Howell, Jude et Jenny Pearce (2002) *Civil Society And Development. A Critical Exploration*. Etats-Unis : Lynne Rienner Publishers Inc.
- Smillie, Ian (2001) « Introduction » dans Smillie, Ian (dir.) (2001) *Patronage or Partnership. Local Capacity Building in Humanitarian Crises*. IDRC/Kumarian Press. . Édition électronique disponible en ligne. [www.idrc.ca/en/ev-9333-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/en/ev-9333-201-1-DO_TOPIC.html).
- Smith, Jackie (2002) « Bridging Global Divide? Strategic Framing and Solidarity in Transnational Social movement Organizations » *International Sociology*. Vol.14 no.4 pp 505-528.
- Swift, Jamie. (1999) *Civil society in Question*. Toronto: Between the Lines.
- Tarrow, Sidney (2001) « Transnational Politics: Contentions and Institutions in International Politics ». *Annual Review of Political Science*. Vol.4 pp. 1-23
- Totté, Marc, Dahou Tarih et Billaz René (2003) *La décentralisation en Afrique de l'Ouest. Entre politique et développement*. Bruxelles, Paris, Dakar : Cota, Kathala, Enda-Graf.

- Walker R.B.J. (1994) « Social movements / World politics » *Millenium*. Vol.23 no.3 pp 669-700.
- Walter, Andrew (2001) « NGOs, Business and International Investment : The multilateral agreement on Investment, Seattle and Beyond » *Global Governance*. Vol.7 pp51-73.
- White, Sarah C. (2000) « Depoliticising development: the uses and abuses of participation » dans Eade, Deborah (dir.) (2000) *Development, NGOs, and Civil Society*. Édition électronique disponible en ligne.  
[www.developmentinpractice.org/readers/NGOs/about.htm](http://www.developmentinpractice.org/readers/NGOs/about.htm). pp142-155.
- Wikipedia Commons (Site web consulté le 5 août 2007) « Carte des divisions administratives du Sénégal » <http://fr.wikipedia.org/wiki/Image:Senegal-departments-001.svg>.
- Woods, Ngaire (2001) « Making the IMF and the World Bank more Accountable » *International Affairs*. Vol.77 no.1 pp 83-100.
- World Atlas (Site web consulté le 5 août 2007) « Carte de l'Afrique » <http://worldatlas.com/webimage/countrys/africa/afoutl.htm>
- Young, Oran R. (1997) « Rights, rules and resources in World Affairs » et « Global Governance : Toward a Theory of Decentralized World Order » dans Young, Oran R. (dir.). 1997. *Global Governance : Drawing Insights from the Environmental Experience*. Cambridge, MA : MIT press. pp.1-23 et 273-299.

## Annexe

Tableau IV - Les cinq programmes de formation et de développement du projet LSGT<sup>34</sup>

	<b>OBJECTIF DU PROGRAMME</b>	<b>DURÉE APPROX.</b>	<b>DESTINATAIRES</b>	<b>RÉALISATIONS<sup>35</sup> (avant avril 2006)</b>
<b>I PROFESSION : PAYSAN</b>	« Soutenir le développement des entreprises agricoles et contribuer au renforcement d'un groupement paysan pour le développement de l'agriculture et du milieu. » (UPA-DI 2004a, 17)	2 jours par mois sur une période de 15 mois (30 jours au total), pour chaque groupement	Producteurs agricoles membre d'un groupement paysan de chaque organisation paysanne partenaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 membres de la section villageoise 2 (SV2), FPA</li> <li>• 20 membres du Groupement féminin (GF), UGPM</li> </ul>	<p>Formations réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à LSGT</li> <li>• Portrait et analyse du milieu</li> <li>• Histoire et contexte</li> <li>• Citoyenneté paysanne</li> <li>• Vers des solutions</li> <li>• Élaboration de projet et appropriation des outils de mise en œuvre</li> <li>• Gestion d'exploitation</li> <li>• Embouche (élevage) bovine et ovine</li> <li>• Soins vétérinaires</li> </ul> <p>Projets en réalisation:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un projet agricole par participant qui contribue à augmenter le rendement de leur entreprise familiale</li> </ul>
<b>II SOLIDARITÉ PAYSANNE</b>	« Contribuer au renforcement du groupement paysan par le développement des entreprises agricoles et l'engagement des membres dans leur groupement. » (UPA-DI 2004a, 18)	2 jours par mois sur une période de 21 mois (42 jours au total), pour chaque groupement	Les mêmes que le programme I	Pas encore débuté

<sup>34</sup> Informations et citations proviennent de UPA-DI (2004a).

<sup>35</sup> Informations tirés du bilan établi lors du programme IV en avril 2006 (LSGT, Avril 2006).

Tableau V (con't) - Les cinq programmes de formation et de développement du projet LSGT

	<b>OBJECTIF DU PROGRAMME</b>	<b>DURÉE APPROX.</b>	<b>DESTINATAIRES</b>	<b>RÉALISATIONS (avant avril 2006)</b>
<b>III ACTION PAYSANNE DÉMOCRATIQUE</b>	« Renforcer l'organisation paysanne sur les plans organisationnel et financier, par l'accroissement des capacités de ses élus et permanents, l'habilitant à mieux soutenir ses membres et le développement de l'agriculture. » (UPA-DI 2004a, 19)	14 ateliers de 4 jours sur 3 ans (56 jours au total) pour chaque organisation	Les élus et permanents des organisations paysannes partenaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 de la FPA</li> <li>• 25 de l'UGPM</li> </ul>	<p>Formations réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à LSGT</li> <li>• Présentation du MAÉ-MAÉ</li> <li>• Portrait et analyse du milieu</li> <li>• Citoyenneté et vie démocratique au sein de l'organisation paysanne</li> <li>• Commerce international</li> <li>• Économie et système collectif de mise en marché</li> <li>• Atelier synthèse</li> <li>• Élaboration de projet et appropriation des outils de mise en œuvre</li> </ul> <p>Projet en réalisation:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque organisation réalise un projet de prestation de services pour leurs membres</li> </ul>

Tableau V (con't) - Les cinq programmes de formation et de développement du projet LSGT

	OBJECTIF DU PROGRAMME	DURÉE APPROX.	DESTINATAIRES	RÉALISATIONS (avant avril 2006)
<b>IV</b> ANIMATION, FORMATION, ACCOMPAGNEMENT	« S'assurer que tous les animateurs-formateurs intervenant auprès des paysans et des organisations paysannes dans le cadre de LSGT partagent une même démarche de formation, la philosophie sous-jacente, les contenus et les modes d'intervention. » (UPA-DI 2004a, 21)	8 jours par an, sur 5 ans (40 jours au total)	Les animateurs formateurs impliqués dans les formations: <ul style="list-style-type: none"> <li>• formateurs du CIFA</li> <li>• formateurs de l'UPA-DI</li> <li>• un animateur / représentant de la FPA</li> <li>• un animateur / représentant de l'UGPM</li> </ul>	Discussions annuelles pour faire un suivi des réalisations et planifier l'année à venir.
<b>V</b> COOPÉRATION DE PAYSAN À PAYSAN	« Renforcer les échanges de solidarité entre les milieux agricoles du Québec et d'ailleurs et soutenir la réflexion sur l'efficacité de ces échanges. » (UPA-DI 2004a, 24)	Missions de 2 semaines pour des producteurs québécois  Stages de 3 à 6 semaines au Québec pour les partenaires sénégalais	Producteurs experts : deux producteurs québécois par an  Les élus et permanents des organisations paysannes partenaires participant au programme III : <ul style="list-style-type: none"> <li>• un participant de la FPA par an</li> <li>• un participant de l'UGPM par an</li> </ul>	Quatre producteurs du Québec ont participé aux formations dans le cadre du programme III  Un formateur et deux producteurs sénégalais ont réalisé un stage au Québec